



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

UNESCO

2013



Photo de couverture

À l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation 2013, l'Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO A'Salfo a lancé sa nouvelle chanson *Savoir*, un hymne à l'éducation et à l'importance d'envoyer les enfants à l'école, en particulier en Afrique. Les profits de cette chanson et de son clip vidéo, pour lequel il a mobilisé quelques-uns des meilleurs musiciens africains contemporains, seront reversés à des projets d'alphabétisation de l'UNESCO.

Quelques-uns des artistes ayant participé à cette chanson – de gauche à droite : Tino et Goudé (Magic System, Côte d'Ivoire), J Martins (Nigéria), Didier Awadi (Sénégal), Manadja (Magic System, Côte d'Ivoire), Éric Patron (Côte d'Ivoire), A'Salfo (Magic System, Côte d'Ivoire), Alif Naaba (Burkina Faso) et Pierrette Adams (Côte d'Ivoire/République démocratique du Congo) – chantent avec des élèves d'Anoumabo, un quartier périphérique d'Abidjan (Côte d'Ivoire), pendant le tournage du clip vidéo *Savoir* en août 2013.

© Salif Traoré

Publié en 2014
par le secteur des Relations extérieures et de l'information du public
de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2014



Cette publication est disponible en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/deed.fr>). La présente licence s'applique exclusivement aux textes de cette publication et aux images dont le droit d'auteur appartient à l'UNESCO.

En utilisant le contenu de la présente publication, les utilisateurs acceptent les conditions d'utilisation de l'Archive en libre accès de l'UNESCO (<http://fr.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>).

Les désignations employées et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles de l'auteur ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Imprimé par l'UNESCO

L'imprimeur est certifié Imprim'Vert®, initiative environnementale de l'industrie de l'imprimerie française.



2013



Préface

d'Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO

L'UNESCO a pris un tournant décisif en 2013. L'Organisation a établi un nouveau cap stratégique lors de la 37^e session de la Conférence générale, en renforçant son rôle d'agence du «soft power» par excellence au sein du système des Nations Unies. En dépit des difficultés et tout en poursuivant sa réforme profonde, l'UNESCO a su définir de nouvelles orientations en matière d'éducation pour l'agenda mondial post-2015 pour le développement durable, pour atteindre non seulement la qualité et l'égalité de l'apprentissage, en particulier pour les filles et les femmes, mais aussi l'éducation à la citoyenneté mondiale. L'UNESCO a continué son travail avec les gouvernements à travers le monde - y compris dans les situations d'urgence et tout particulièrement auprès des réfugiés syriens - pour accélérer la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous.

En 2013, l'UNESCO a dû relever le défi des attaques contre la culture - notamment, au Mali et en Syrie, où l'Organisation a mené des campagnes internationales pour la sauvegarde du patrimoine et la lutte contre le trafic illicite de biens culturels. La Convention de 1970 a été renforcée avec la création d'un nouvel organe de suivi qui permettra d'en renforcer la mise en œuvre.

Nous avons progressé vers la reconnaissance politique du rôle clé de la culture pour le développement durable dans l'agenda mondial du développement. La résolution en 2013 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la culture et le développement, adoptée à la suite du Congrès international de Hangzhou en Chine, du lancement du *rapport 2013 sur l'économie créative* et de l'examen ministériel annuel du Conseil économique et social des Nations Unies, consacré au potentiel de la science, de la technologie, de l'innovation et de la culture pour le développement durable.

2013 était aussi l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, menée par l'UNESCO et relayée à travers le monde - notamment lors de la Conférence internationale de haut niveau sur la coopération dans le domaine de l'eau, à Douchanbé (Tadjikistan), lors de la Semaine mondiale de l'eau de Stockholm, de la réunion stratégique et de haut niveau sur la sécurité de l'eau et de la coopération à Nairobi, du Sommet de l'eau de Budapest, et de la cérémonie de clôture au Mexique.

L'UNESCO a travaillé tout au long de l'année 2013 pour préparer le lancement du Conseil scientifique consultatif du Secrétaire général des Nations Unies.

L'UNESCO a travaillé sans relâche à la protection des sites du patrimoine mondial dans le nord du Mali qui ont été victimes d'attaques destructrices depuis avril 2012. Le 2 février 2013, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, le Président français, S. E. M. François Hollande, et le Président par intérim du Mali (de l'époque), S. E. M. Dioncounda Traoré, ont visité des archives de Tombouctou où des documents ont été brûlés.

Je vois ce lancement comme une avancée majeure pour renforcer les liens entre la communauté scientifique et les décideurs politiques.

Cette année a également vu la publication du *Rapport mondial sur les sciences sociales* de l'UNESCO, intitulé *Changements environnementaux globaux*, qui souligne la nécessité de considérer que les changements climatiques sont non seulement des enjeux scientifiques et techniques mais avant tout des défis sociaux et humains.

En 2013, le Plan d'action de l'ONU sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, conduit par l'UNESCO et adopté par le système des Nations Unies, a pris forme sur le terrain, avec plusieurs pays pilotes à travers le monde. Il s'agit d'un élément clé de l'action de l'UNESCO pour la protection de la liberté d'expression et des médias. L'UNESCO est également devenue l'un des premiers organismes des Nations Unies à adopter une Politique de libre accès pour ses publications, permettant la distribution gratuite de nombre de ses documents et rapports.

Tout au long de l'année, l'Organisation a approfondi ses partenariats pour l'innovation - avec le Japon, pour lancer la troisième phase du Programme d'alphabétisation en Afghanistan, avec le Pakistan, à travers le Fonds Malala pour l'éducation des filles. Notre partenariat avec l'Union européenne a pris de l'ampleur et se concentre sur le renforcement des capacités et la mise en réseau des organisations de jeunesse en Méditerranée et en Afrique du Nord. L'UNESCO est devenue la première institution de l'ONU à signer un accord-cadre avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, depuis l'entrée en vigueur de la Charte de l'ASEAN en 2008. Notre partenariat avec Procter & Gamble pour l'éducation des filles au Sénégal a obtenu des résultats significatifs, et sera étendu à d'autres pays en 2014.

Toutes ces actions témoignent du professionnalisme et de l'expertise du personnel de l'UNESCO à travers le monde, et notre engagement est plus fort que jamais, en dépit d'un contexte financier difficile. Nous avons obtenu de nombreux résultats, et nous avons une vision forte pour l'avenir - une nouvelle Stratégie à moyen terme, une approche claire de nos priorités mondiales pour l'Afrique et l'égalité des genres. Nous devons à présent rassembler toutes nos forces et faire avancer l'Organisation, afin de répondre aux besoins des États membres, et continuer à façonner un monde plus juste, plus durable et plus pacifique pour tous.

Irina Bokova



Sommaire

Chapitre 1	
L'Éducation pour le XXI ^e siècle	7
Chapitre 2	
Favoriser la liberté d'expression	23
Chapitre 3	
Protéger notre patrimoine et favoriser la créativité	35
Chapitre 4	
Apprendre à vivre ensemble	51
Chapitre 5	
Construire des sociétés du savoir	69
Chapitre 6	
Une planète, un océan	83
Chapitre 7	
Les sciences au service d'un avenir durable	99
La 37^e session de la Conférence générale	115
Annexes	123

Silhouette au repos,
Henry Moore (1898-1986)
au siège de l'UNESCO.



Des élèves du CP de l'école primaire Marcela Paz à La Florida, Santiago du Chili (Chili), bénéficient de l'application de la 3^e étude régionale comparative et explicative (TERCE), coordonnée par le Bureau de l'OREALC/UNESCO à Santiago. Ces évaluations de l'état de l'éducation dans la région ont contribué au débat sur la qualité sans exclusion, fournissant des données permettant de comprendre l'ampleur des défis de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes.

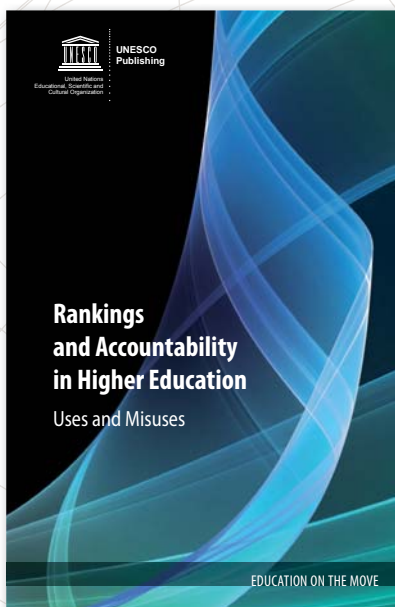
CHAPITRE 1

L'Éducation pour le XXI^e siècle



L'Éducation pour le XXI^e siècle

La préparation des personnes de tous âges à un avenir meilleur et plus productif reste au cœur de la mission de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation. Alors que l'échéance de 2015 de l'Éducation pour tous approche à grand pas, 2013 a été marquée par une intensification des efforts pour atteindre les objectifs internationaux et le lancement de nouvelles initiatives qui définiront la vision relative au développement de l'éducation au-delà de 2015.



Cette nouvelle publication UNESCO procède à un examen détaillé de la pensée actuelle relative à l'impact croissant des classements d'université sur les politiques publiques, et expose des approches alternatives pour une nouvelle ère d'utilisation transparente et informée des classements des établissements d'enseignement supérieur.

2013 : Année internationale de la statistique

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a marqué cet événement en appelant à « apporter une place importante aux données » et en lançant un nouveau centre de données en ligne ainsi qu'une série de produits interactifs, notamment des atlas électroniques, des cartes de flux d'étudiants mobiles et *Genre et éducation : à quand l'égalité*, un jeu qui étudie les disparités entre les genres à tous les niveaux de l'éducation dans environ 200 pays.

■ Accélérer les efforts jusqu'en 2015

L'UNESCO, chef de file du mouvement Éducation pour tous (EPT) depuis son lancement à Jomtien (Thaïlande) en 1990, est chargée de coordonner les efforts de tous les partenaires de l'EPT depuis le Forum mondial sur l'éducation de Dakar en 2000. Tous les ans, le *Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous* évalue la progression des six objectifs de Dakar, identifie les réformes efficaces des politiques et les bonnes pratiques dans tous les domaines liés à l'EPT, attirant l'attention sur les défis émergents.

À l'approche de la date butoir de 2015 pour l'EPT et les objectifs de développement liés à l'éducation, l'UNESCO a soutenu les gouvernements et la communauté internationale dans leurs efforts pour accélérer les progrès dans la réalisation de ces objectifs. En mars 2013, à la suite de la réunion mondiale sur l'EPT organisée à Paris en novembre 2012, l'UNESCO a lancé l'Initiative « La Grande Poussée » afin de développer des efforts durables et accélérés pour atteindre l'EPT avant l'échéance de 2015.

■ Construire une vision pour l'éducation au-delà de 2015

Dans son rôle de laboratoire international d'idées, l'UNESCO a lancé un processus visant à repenser l'enseignement et l'apprentissage dans un monde en pleine évolution et de plus en plus complexe. La Directrice générale, Irina Bokova, a créé un Groupe d'experts de haut niveau présidé par Mme Amina Mohammed, conseillère spéciale auprès du Secrétaire général des Nations Unies sur la planification du développement post-2015.

Le Groupe a tenu sa première réunion de l'année pour préparer un rapport se fondant sur la vision de l'éducation présentée dans l'ouvrage de référence publié par l'UNESCO en 1996 *L'Éducation : un trésor est caché dedans* (également connu sous le nom de « Rapport Delors »). L'initiative de l'UNESCO vise à encourager le dialogue sur les principes fondamentaux pouvant articuler une vision de l'éducation pour le XXI^e siècle.

L'exposition photo « Les chemins de l'école », projet conjoint de l'UNESCO, TRANSDEV et Sipa Press, a été inaugurée en mars au siège des Nations Unies (New York). Dix-huit photojournalistes ont été chargés de montrer des enfants du monde entier sur le chemin de l'école. Un ouvrage contenant toutes les photos a également été publié. L'enseignant et conducteur de rickshaw Thi Ha emmène des enfants de migrants du Myanmar à l'école à Maesot (Thaïlande).



Le nouvel ouvrage Principes directeurs de l'UNESCO pour l'apprentissage mobile cherche à aider les décideurs à mieux comprendre ce qu'est l'apprentissage mobile et comment ses avantages uniques peuvent être exploités pour accélérer la progression de l'objectif d'Éducation pour tous.

Soutenir la progression des objectifs de l'EPT au niveau national à travers le Programme CapEPT de l'UNESCO

Le Programme de l'UNESCO de renforcement des capacités en faveur de l'Éducation pour tous (CapEPT) est l'une des principales modalités de mise en œuvre de l'Organisation au niveau national. Créé en 2003 en tant que mécanisme de financement et d'approche programmatique visant à traduire la sensibilisation à l'EPT en des mesures concrètes dans les pays les plus susceptibles de ne pas atteindre les objectifs de l'EPT, le Programme a célébré son 10^e anniversaire en 2013. Pendant toutes ces années, il a soutenu plus de 40 pays et mobilisé quelque 60 millions de dollars grâce aux fonds communs des gouvernements du Danemark, de Finlande, de Norvège, de Suède et de Suisse, et aux contributions ponctuelles en provenance de Belgique et d'Italie.

En 2013, le Programme a soutenu 31 des pays prioritaires du secteur de l'éducation, qui font tous partie des Pays les Moins Avancés. Le Programme porte sur les quatre domaines thématiques du Grand programme I, à savoir l'alphabétisation, les enseignants, l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), ainsi que la politique et la planification sectorielles. Parmi les exemples de soutien de la progression pour la réalisation des objectifs de l'EPT dans ces quatre domaines, on peut citer les suivants :

- En Afghanistan, CapEPT a soutenu le développement de la toute première stratégie nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels, établissant un cadre et une plateforme commune pour guider les interventions en matière d'EFTP dans le pays pendant les cinq prochaines années.
- Au Burundi, CapEPT a accompagné des parties prenantes nationales dans l'introduction de la scolarisation de base sur neuf ans (contre six auparavant) en développant des modules de formation continue pour les enseignants et les directeurs d'école.
- Au Myanmar, le Programme accompagne le gouvernement dans une évaluation complète du secteur de l'éducation, la première en 20 ans, qui aboutira à un plan sectoriel chiffré et au développement de capacités nationales de formulation, de planification et de gestion de politiques.
- Au Soudan du Sud, CapEPT a soutenu le développement d'une stratégie et d'une politique nationale d'alphabétisation des adultes, rédigée avec la participation active de représentants des dix États du pays.



Lors du Sommet mondial sur l'innovation en éducation (WISE) organisé en octobre à Doha (Qatar), l'UNESCO a convoqué des experts internationaux pour approfondir l'examen des rapports d'Edgar Faure (1972) et de Jacques Delors (1996) sur les quatre piliers de l'apprentissage tout au long de la vie et analyser les transformations sociétales et leurs implications pour l'éducation.

À l'approche de l'échéance de 2015 de l'EPT, l'UNESCO participe activement aux débats et consultations en cours sur le futur agenda de l'éducation s'inscrivant dans le cadre plus large de l'agenda pour le développement post-2015. L'UNESCO a co-dirigé avec l'UNICEF la Consultation thématique globale sur l'éducation dans l'agenda pour le développement post-2015, qui comprenait une série de réunions de consultation régionales et mondiales ainsi que des discussions thématiques en ligne auxquelles a participé la société civile. La Consultation a proposé comme objectif primordial « Une éducation équitable et de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous ».

Conformément aux conclusions des consultations et du rapport du Groupe de haut niveau de personnalités éminentes

pour l'agenda pour le développement post-2015 établi par le Secrétaire général des Nations Unies, l'UNESCO a présenté une vision de l'agenda pour l'éducation post-2015 à ses membres en novembre 2013. Des représentants des quelque 190 États membres réunis à Paris pour participer à la 37^e session de la Conférence générale de l'UNESCO ont débattu sur la proposition et se sont engagés à promouvoir, pendant les discussions internationales relatives à l'agenda mondial sur l'éducation, un seul et unique objectif de l'éducation, fondé sur le principe fondamental de l'accès, de l'équité et de la qualité, dans la perspective de l'apprentissage pour tous, tout au long de la vie.

En 2014, l'UNESCO continuera de faciliter le débat mondial et de consulter les États membres et d'autres parties prenantes à l'élaboration des objectifs et des buts mondiaux, ainsi qu'au « cadre d'action » pour l'éducation post-2015 y afférent, par l'intermédiaire des mécanismes de coordination régionaux et internationaux de l'EPT et des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) existants. Il a également été convenu que le nouvel agenda de l'éducation devrait s'appuyer sur ce qui a été réalisé en matière d'EPT depuis 2000, achever ce qui reste à faire et intégrer les enseignements tirés des évaluations nationales de l'EPT et de l'expérience des OMD en rapport avec l'éducation.

Le point d'orgue du processus en cours sera le Forum mondial de l'éducation que la République de Corée organisera au printemps 2015, à l'issue duquel sera présentée une position commune sur l'éducation, pour intégration à l'agenda pour le développement mondial post-2015 qui sera adopté lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement, à New York, en septembre 2015.



■ Premier anniversaire de l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout

Septembre 2013 a été marqué par le premier anniversaire de l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout (GEFI), une campagne lancée par le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, pour mettre l'éducation au cœur de l'agenda social, politique et de développement.

En sa qualité de Secrétaire exécutive du Comité directeur de haut niveau, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a rejoint des dirigeants mondiaux à New York pour l'événement anniversaire, axé sur la coordination du leadership et du financement

nécessaires pour réaliser une percée dans le domaine de l'éducation.

Le GEFI a effectué de réels progrès pendant sa première année. L'UNESCO, qui accueille le secrétariat du GEFI, a lancé l'Initiative « La Grande Poussee », qui vise à renforcer les capacités des pays d'Afrique subsaharienne pour accélérer la progression des objectifs de l'EPT.

La Directrice générale a participé aux tables rondes ministérielles sur l'apprentissage pour tous, conduites par le Secrétaire général des Nations Unies, l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale, Gordon Brown, et le Président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim. Ces réunions ont rassemblé des ministères de l'Éducation et des Finances

L'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout reflète la vision de l'UNESCO selon laquelle l'éducation est le moyen le plus efficace pour lutter contre la pauvreté, améliorer la santé et le bien-être, générer de la croissance et promouvoir la citoyenneté responsable. En l'absence de bâtiment, les cours ont lieu à l'ombre d'un verger dans cette école de Bamozai (Afghanistan).

pour surmonter les obstacles qui existent en matière d'accès à l'éducation et de qualité de l'enseignement dans les pays qui ont les plus grands besoins.

Le GEFI a réalisé d'autres progrès en faveur de l'éducation en 2013 grâce à sa discussion de haut niveau sur la crise mondiale de l'apprentissage. Par ailleurs, l'UNESCO, en partenariat avec l'UNICEF, le Pacte mondial des Nations Unies et le Bureau de l'Envoyé spécial

La Mission nationale de l'alphabétisation du ministère des Ressources humaines et du développement en Inde, l'un des lauréats du Prix d'alphabétisation 2013 UNESCO du Roi Sejong, met l'accent sur l'alphabétisation des femmes, qui, selon elle, a un effet multiplicateur sur le développement social du pays.



© Mission Nationale de l'alphabétisation

des Nations Unies pour l'éducation mondiale, a développé un Cadre pour l'engagement du secteur des affaires dans l'éducation. Ce Cadre vise à encourager et guider la participation des entreprises dans l'éducation.

L'UNESCO et Nokia contribuent à renforcer les compétences de base au Nigéria

Dans le cadre de l'accord de trois ans signé par l'UNESCO et Nokia pour promouvoir l'utilisation des technologies mobiles en faveur des objectifs de l'EPT, les téléphones portables permettent d'aider les enseignants à améliorer les compétences de base en anglais chez les élèves du primaire au Nigéria. Le projet, un partenariat entre l'UNESCO et Nokia avec la participation du British Council et de l'Institut national des enseignants du Nigéria, a été lancé en mai 2013 avec un groupe pilote de 57 enseignants. Fin 2013, plus de 75 000 utilisateurs étaient inscrits au service « English Teacher ».

■ Promotion de l'alphabétisation pour les enfants, les jeunes et les adultes

L'UNESCO a continué de promouvoir l'alphabétisation en tant que facteur clé du développement durable. L'Organisation a soutenu l'alphabétisation et les environnements alphabétisés, et s'est efforcée de maintenir l'alphabétisation en tête de liste des agendas nationaux et internationaux.

La Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre) a permis à l'UNESCO de coordonner des activités axées sur le thème de cette année, « Alphabétisations pour le XXI^e siècle ». Ce thème indique que la notion d'alphabétisation a évolué au cours des décennies, et inclut désormais des domaines

tels que l'alphabétisation technologique, en plus des compétences traditionnelles en lecture, écriture et calcul. Dans sa déclaration en faveur de la Journée, la Directrice générale, Irina Bokova, a affirmé : « L'alphabétisation est la clé de l'acquisition des connaissances, des savoir être et savoir vivre ensemble qui fondent la citoyenneté moderne. Elle est plus que jamais la pierre angulaire de la paix et du développement au XXI^e siècle ».

À l'occasion de cette Journée, l'UNESCO a remis ses prix internationaux d'alphabétisation de l'année à la Fédération des associations pour la promotion des langues Guéra (Tchad), à la Mission nationale de l'alphabétisation du ministère des Ressources humaines et du développement (Inde), à la Direction de l'Éducation pour adultes du ministère de

Le nombre d'enfants qui ne savent ni lire ni écrire diminue chaque année, mais la proportion de jeunes femmes analphabètes continue de progresser. Infographie utilisée pour promouvoir la Journée internationale de l'alphabétisation 2013 par le biais des médias sociaux de l'UNESCO.

l'Éducation (Namibie), à la Mission Dhaka Ahsania (Bangladesh) et à l'organisation « Savoir pour mieux vivre » (Côte d'Ivoire).

Autre initiative puissante en faveur de l'alphabétisation à tous les niveaux, le lancement en 2013 d'un projet de recherche qualitative par le Fonds international de développement agricole (IFAD) et l'UNESCO. Ce projet a pour objet d'améliorer les perspectives d'emploi pour les jeunes, en particulier les jeunes femmes, en examinant de quelles façons l'apprentissage peut contribuer au développement de connaissances et des compétences pour améliorer les moyens de subsistance en milieux agricole et rural. L'approche participative de la recherche, qui met l'accent sur l'apprentissage plutôt que l'enseignement, associe alphabétisation, apprentissage et développement des compétences. Enfin, l'UNESCO prévoit que les savoirs acquis grâce à ce projet mettront en lumière de nouvelles façons de promouvoir le développement rural, renforcer le dialogue politique sur le rôle de l'éducation dans le développement rural et contribuer à un développement rural durable.

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie a apporté son soutien au projet 2012-2015 « Revitalisation de l'alphabétisation des adultes et des jeunes au Nigéria » en accueillant dix chercheurs nigériens d'avril à juin 2013. Ce partenariat avec le gouvernement du Nigéria a permis aux boursiers d'accomplir un stage d'études sur documents relatifs aux domaines d'action prioritaire du projet, qui vise à offrir des opportunités d'apprentissage de compétences de base à 4 à 5 millions de jeunes et d'adultes.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION 2013

DES MILLIONS D'ENFANTS VOUÉS À RESTER INCAPABLES DE LIRE OU D'ÉCRIRE TOUTE LEUR VIE

Chaque année, le nombre d'adultes qui ne savent ni lire ni écrire diminue. Grâce à un meilleur accès à l'éducation, les jeunes adultes sont plus susceptibles d'être instruits que leurs parents. Cependant, des millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés, et des millions d'autres quittent l'école primaire sans avoir acquis les compétences de base en lecture et en écriture. En somme, ces enfants du 21^{ème} siècle, des filles pour la plupart, sont voués à vivre en marge de notre monde économique et social. Nous devons tenir notre promesse : l'éducation pour tous.

REGARDONS DE PLUS PRÈS

IL Y A

774 MILLIONS

D'ADULTES analphabètes (> 15 ans)

IL Y A

123 MILLIONS

de JEUNES analphabètes (15-24 ans)

2/3

493 MILLIONS d'entre eux, sont des femmes

Elles ont du mal à lire la notice d'une bouteille de médicaments, à remplir un formulaire ou à envoyer un message texte.

2/3

76 MILLIONS d'entre eux, sont des femmes

Apprendre à lire à l'âge adulte requiert du temps et des efforts que de nombreuses femmes démunies ne peuvent se permettre.

! INCOMPRÉHENSIBLE

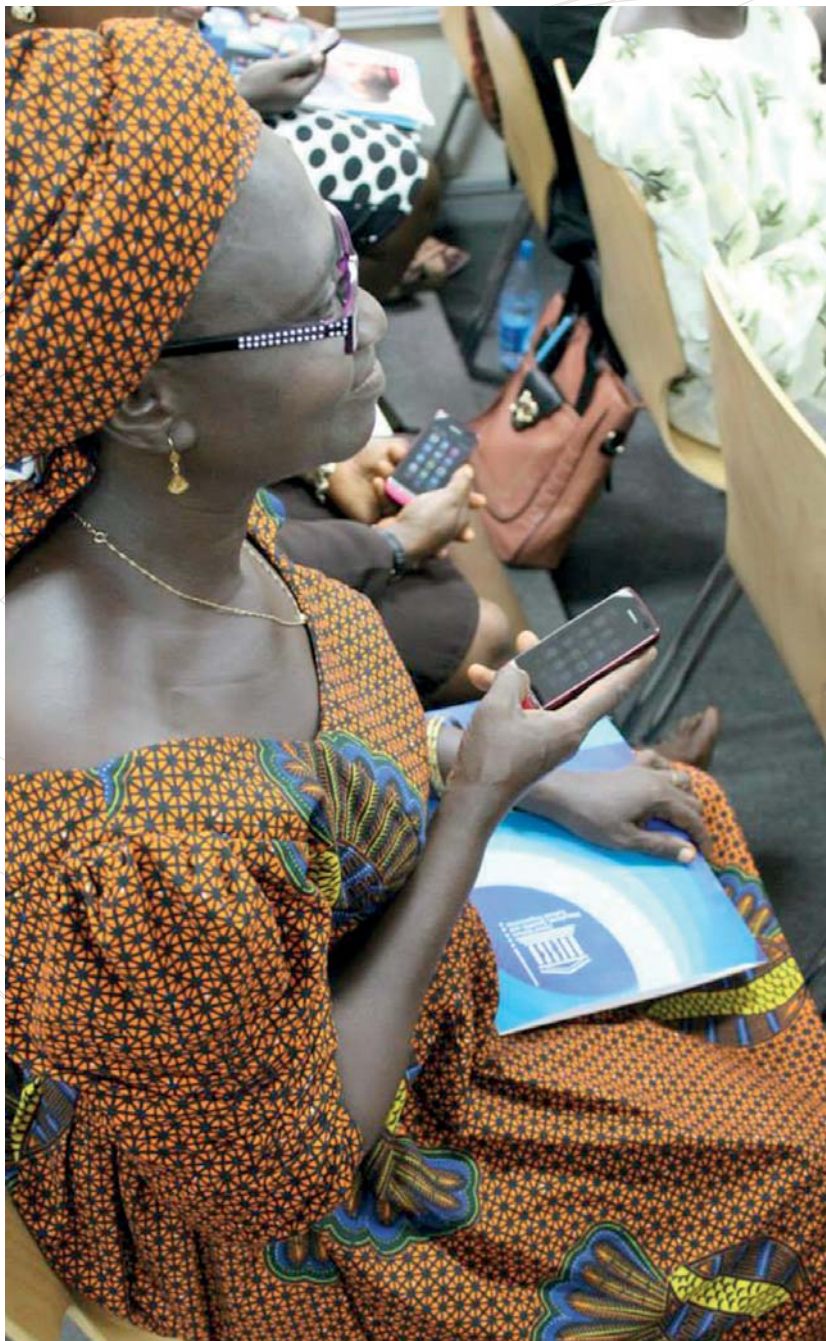
LE NOMBRE DE JEUNES QUI NE SAVENT NI LIRE NI ÉCRIRE DIMINUE, MAIS LA PROPORTION DE JEUNES FEMMES ANALPHABÈTES NE BAISSÉ PAS.

© UNESCO

En novembre, le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a réuni des partenaires de la communauté internationale pour la 4^e Conférence internationale sur les langues et l'éducation, qui avait pour thème l'éducation multilingue pour tous en Asie-Pacifique. La conférence a marqué le 10^e anniversaire

de la première réunion du Groupe de travail sur l'éducation multilingue en Asie, au cours de laquelle les participants se sont engagés pour que les millions de locuteurs de langues minoritaires d'Asie-Pacifique ne soient pas négligés en matière d'éducation.

Un participant au séminaire de formation UNESCO/Nokia à destination des enseignants d'anglais du primaire sur les technologies mobiles et le développement des enseignants, Abuja (Nigéria), mai 2013. Ce projet vise à renforcer les compétences de base en anglais chez les élèves du primaire au Nigéria.



© UNESCO

■ Innovation pour l'éducation

L'UNESCO a soutenu et adopté les progrès technologiques depuis sa création, en particulier lorsqu'ils concernent le développement durable et l'élargissement de l'accès à une éducation de qualité. Pendant toute l'année 2013, l'UNESCO a eu plusieurs occasions de démontrer son rôle de chef de file au plus haut niveau dans ce domaine.

L'Organisation s'est notamment fixé pour priorité le soutien du développement et de la mise en œuvre d'une approche holistique de l'apprentissage mobile, qui a inclus une perspective intersectorielle permettant d'appréhender les moyens par lesquels l'apprentissage mobile pouvait se répercuter sur l'EPT. En plus de développer un ensemble de lignes directrices pour aider les décideurs à mieux comprendre l'apprentissage mobile et la manière de l'appliquer au bénéfice d'une éducation de qualité, l'UNESCO a également coordonné la 2^e Semaine de l'apprentissage mobile (18 au 22 février) au Siège de l'Organisation. Cet événement a réuni quelque 325 participants de plus de 45 pays pour réfléchir à la façon dont les technologies mobiles abordables et largement diffusées peuvent faire progresser les objectifs de l'EPT, en particulier en matière d'alphabétisation, d'égalité des genres et de qualité de l'éducation.

Pour célébrer la Semaine, l'UNESCO a organisé plusieurs événements, notamment un colloque de deux jours sur l'apprentissage mobile, qui comprenait la démonstration de contenus et de technologies mobiles, ainsi que des discussions en petits groupes, un webinaire ouvert pour discuter de l'apprentissage mobile et un forum de décideurs organisé conjointement avec le Groupe Spéciale Mobile Association (GSMA), auquel ont participé des représentants gouvernementaux de haut niveau. Les participants aux événements

de la Semaine se sont également penchés sur le thème de l'égalité des genres, de l'alphabétisation et de l'apprentissage en explorant comment l'écart entre les genres dans la possession et l'utilisation des appareils mobiles peut être réduit, pour assurer que les femmes et les filles en particulier disposent d'un plein accès aux opportunités d'apprentissage mobile.

Le Comité de réflexion sur la métrique de l'apprentissage, une initiative conjointe du Centre pour l'éducation universelle, l'UNESCO et l'ISU, ainsi que de nombreux autres acteurs clés de l'éducation, ont publié leurs recommandations finales sur la manière de mesurer l'apprentissage parmi les enfants et les jeunes du monde afin d'atteindre une éducation de qualité pour tous. Publié en septembre 2013, le rapport s'est fondé sur des consultations mondiales avec les 30 organisations qui composent le Comité de réflexion et plus de 1 700 personnes dans 118 pays. Grâce à une série de rapports publiés l'année dernière, le Comité de réflexion a développé un cadre pour mesurer l'apprentissage au niveau mondial en utilisant une combinaison d'évaluations existantes et de nouveaux indicateurs pour améliorer la mesure des résultats de l'apprentissage.

La Conférence internationale sur les villes apprenantes, qui s'est tenue à Beijing (Chine) en octobre, a été un autre événement majeur de l'année organisé par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie. Les États membres ont été invités par la Directrice générale à répondre aux défis liés à l'urbanisation galopante par l'édification de villes apprenantes. Le thème « L'apprentissage tout au long de la vie pour tous : inclusion, prospérité et pérennité dans les villes » a permis à 500 maires et experts de l'éducation de toutes les régions du monde de développer un ensemble de points d'action afin d'orienter les autorités municipales dans leurs efforts pour la création de villes apprenantes.

■ Renforcer les compétences pour l'emploi et dans la vie

Une partie du travail que l'UNESCO réalise en matière d'éducation consiste à aider les pays à renforcer la capacité de leur système éducatif à fournir des compétences pour l'emploi et dans la vie.

Le projet « Une meilleure éducation pour l'essor de l'Afrique » (BEAR) en est un exemple : il aide le Botswana, la République démocratique du Congo, le Malawi, la Namibie et la Zambie à développer des systèmes d'EFTP capables de répondre aux défis du développement et à l'évolution des demandes du marché du travail. Pour cela, il aide l'EFTP à répondre aux besoins d'emploi dans des secteurs économiques en pleine expansion tels que l'agriculture et l'agroalimentaire, le bâtiment et le tourisme.

Ce projet réputé est considéré comme une initiative transformatrice dans les cinq pays bénéficiaires. Le projet BEAR a bénéficié d'un large soutien du gouvernement de la République de Corée, qui s'est montré disposé à partager sa propre expérience avec les participants au projet.

L'UNESCO fournit également des conseils en matière de politiques d'EFTP à de nombreux pays : elle a mené des évaluations de politiques en Tanzanie (Zanzibar), à Saint-Kitts-et-Nevis et en République démocratique populaire lao. L'UNESCO fait également office de centre d'information et d'animateur de débats mondiaux sur l'EFTP. Le Centre international UNESCO-UNEVOC pour l'enseignement technique et la formation professionnelle a animé trois conférences virtuelles (e-forums) avec la communauté d'EFTP en ligne pour discuter de questions urgentes telles que l'écologisation de l'EFTP, les TIC dans l'EFTP et le chômage des jeunes. L'UNESCO-UNEVOC a collecté des données sur l'EFTP par pays pour la base de données mondiale sur l'EFTP qui a atteint un total de 50 rapports validés à la fin du mois de décembre 2013.



■ Célébrons les enseignants !

L'UNESCO est consciente du rôle central des enseignants dans la réalisation des OMD liés à l'éducation. Alors que plus de 57 millions d'enfants restent privés du droit à l'éducation primaire et que ce chiffre a peu évolué au cours des dernières années, l'UNESCO a renforcé son rôle de chef de file concernant les activités de promotion et de soutien du travail des enseignants, en particulier ceux qui travaillent dans des pays en développement.

En 2009, des partenaires de la campagne EPT ont créé l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'EPT. L'Équipe spéciale est un mécanisme efficace pour le plaidoyer, le dialogue politique aux niveaux mondial et régional et pour le développement et le partage des connaissances sur les questions cruciales relatives aux enseignants.

Affiche promotionnelle pour la Journée mondiale des enseignants 2013, célébrée sur le thème « Un appel aux enseignant(e)s ! »

En 2013, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a lancé la mise en œuvre d'un programme développé par l'UNESCO, qui aidera l'UNRWA à améliorer l'enseignement et l'apprentissage de ses élèves. École maternelle pour les réfugiés de Palestine à l'Alliance, Damas (Syrie), en décembre 2013. Près d'un tiers des 540 000 réfugiés de Palestine en Syrie sont extrêmement vulnérables. Parmi eux, 63 000 sont des enfants de moins de 5 ans.





L'UNESCO, qui accueille le Secrétariat de l'Équipe spéciale, joue un rôle vital dans le travail de ce groupe.

La deuxième phase, qui durera jusqu'en 2016, se fondera sur les réalisations de l'Équipe spéciale pour poursuivre l'accélération des efforts visant à résorber le manque d'enseignants (2013-2015), mais aussi pour élaborer une nouvelle vision stratégique pour la période post-2015. En avril 2013, des militants pour l'éducation et des millions de membres du public dans le monde ont célébré la Semaine mondiale d'action, une initiative de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME), placée sous le thème « Chaque enfant a besoin d'un enseignant ».

En octobre 2013, dix États arabes ont terminé une étude sur leurs politiques et pratiques concernant les enseignants de l'EFTP avec le soutien de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'EPT, la Section EFTP de l'UNESCO, le Centre UNESCO-UNEVOC de Bonn et le Bureau régional de l'UNESCO à Beyrouth. Un rapport récapitulatif sera disponible début 2014. Un atelier a été organisé au Siège de l'UNESCO début octobre pour partager et diffuser les résultats de l'étude et des bonnes pratiques. Sur la base des résultats de cette étude, les participants à l'atelier de la région arabe étudieront des actions collaboratives permettant de répondre aux défis identifiés.

La Journée mondiale des enseignants 2013 (5 octobre), placée sous le thème « Un appel aux enseignant(e)s », a mis l'accent sur le rôle de l'UNESCO dans la promotion d'un enseignement et d'enseignants de qualité pour encourager la citoyenneté mondiale et la diversité culturelle. La Directrice générale, Irina Bokova, a réaffirmé l'une des convictions de l'UNESCO : les enseignants sont le moteur le plus puissant d'amélioration de l'équité,

de l'accès et de la qualité de l'éducation, et a lancé un appel pour que ces derniers reçoivent une formation initiale plus solide ainsi qu'un soutien et un perfectionnement professionnels continus.

Cette année, 170 événements ont été organisés dans le monde pour célébrer la Journée mondiale des enseignants, comme à Fontem (Cameroun) où un match de football entre les enseignants de deux écoles a été suivi d'un défilé dans la ville, de discours et de danses traditionnelles dans le stade municipal. Les Philippines ont organisé la plus longue célébration des enseignants : ce n'est plus la Journée des enseignants, mais le Mois national des enseignants, qui dure du 5 septembre au 5 octobre.

Dans le cadre des célébrations de la Journée, quelque 700 participants nationaux et internationaux, y compris des décideurs, des chercheurs, des représentants d'organisations intergouvernementales, des étudiants et des enseignants se sont réunis au Siège de l'UNESCO.

Cet événement a été honoré de la présence de l'Ambassadrice de bonne volonté S.A.R. la Princesse Firyal de Jordanie. Outre les discussions relatives aux questions telles que les innovations en pédagogie et les compétences pour les enseignants, plusieurs stands ont présenté des méthodes de pédagogie innovante, telle que la méthodologie de microscience, où étudiants et enseignants ont testé de kits de microscience, ou encore l'exposition Intel qui a présenté de nouvelles technologies pour l'enseignement scientifique et l'ingénierie. Des partenaires ont renouvelé leur engagement envers l'éducation de qualité et affirmé avoir l'objectif plus large de mobiliser 30 millions d'enseignants et de professionnels de l'éducation pour qu'ils associent leurs efforts à ceux des parents et des étudiants.

Dans le cadre de sa stratégie de réforme de l'éducation, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a entamé en novembre

la mise en œuvre d'une politique relative aux enseignants pour renforcer et optimiser la professionnalisation des 19 000 enseignants de l'Agence. La politique relative aux enseignants a été développée par le Programme éducatif de l'UNESCO/UNRWA et fournit un cadre entièrement chiffré pour la progression de carrière des enseignants, le développement professionnel et les structures de support organisationnel.

■ Engagement en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation

Une grande partie des activités de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation visent à résorber l'écart entre les genres en améliorant l'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement. Tout au long de l'année 2013, l'UNESCO a travaillé énergiquement à la promotion du droit à l'EPT en répondant aux défis auxquels sont confrontées les femmes et les filles pour exercer leur droit de participation à l'éducation, de terminer un cursus et de bénéficier de l'éducation.

Le Partenariat mondial de l'UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes, lancé en mai 2011, travaille à ce que davantage de filles s'inscrivent à l'école et reçoivent une éducation de qualité. Son objectif est la mise en place de programmes visant à réduire les taux d'abandon scolaire observés parmi les adolescentes entre le primaire et le secondaire, mais aussi la transposition à une plus grande échelle des programmes d'alphabétisation des femmes,

La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, avec la militante pour l'éducation, Malala Yousafzai, et l'Archevêque Desmond Tutu, lors de l'événement anniversaire de l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout organisé au siège des Nations Unies (New York), le 25 septembre.



Le Japon et la Suède établissent un partenariat avec l'UNESCO pour l'alphabétisation en Afghanistan

au moyen du renforcement des activités de sensibilisation et des partenariats. En complément d'autres initiatives du système des Nations Unies, l'UNESCO a déjà noué plusieurs partenariats dynamiques avec les secteurs public et privé, qui devraient servir la cause des filles et des femmes marginalisées en Afrique et en Asie.

Le 8 mars 2013, l'UNESCO a célébré la Journée internationale de la femme sous le thème « Une promesse est une promesse : il est temps de passer à l'action pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ». L'UNESCO a organisé plusieurs événements, et notamment un concert en hommage aux femmes dans la musique au Siège de l'Organisation, ainsi qu'un forum sur la prévention de la violence fondée sur le genre à travers l'éducation et le sport, et un forum sur la sécurité des femmes journalistes, qui se sont tous deux tenus au siège des Nations Unies à New York dans le cadre des célébrations organisées par la Commission sur le statut des femmes.

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre), une déclaration conjointe a été adoptée par le GEFI, l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) dont l'UNESCO est partenaire, ainsi qu'Education International, appelant les acteurs à reconnaître et agir contre la violence fondée sur le genre en milieu scolaire, un obstacle masqué mais majeur à l'EPT, en particulier pour les filles.

En plus de la déclaration conjointe qui visait à sensibiliser et à guider les mesures appropriées pour résoudre la violence fondée sur le genre en milieu scolaire, l'UNESCO développe également, en partenariat avec l'UNGEI, des recommandations de politiques fondées sur des recherches et a organisé une consultation régionale en Asie-Pacifique.

En octobre 2013, le ministère de l'Intérieur afghan, le gouvernement japonais et l'UNESCO ont lancé la deuxième phase du projet de renforcement de l'alphabétisation de la police afghane (LEAP). Ce projet a débuté en 2011 et plus de 15 000 policiers (hommes et femmes) bénéficieront de cours d'alphabétisation. Avec le soutien du gouvernement japonais qui finance les cours et l'assistance technique de l'UNESCO par le biais du ministère de l'Intérieur, les agents de police seront en mesure de mieux interagir avec les populations dans l'exercice de leurs fonctions.

Plus tard dans le mois, les trois partenaires ont lancé la phase suivante du Programme pour le renforcement de l'alphabétisation en Afghanistan (ELA 3). Le département de l'alphabétisation du ministère de l'Éducation met en œuvre l'initiative ELA dans 27 provinces, avec l'assistance technique de l'UNESCO. La troisième phase comprendra un programme d'alphabétisation fondé sur les compétences, qui intégrera la lecture, l'écriture et le calcul dans des contextes professionnels spécifiques, aidant à accroître l'application pratique de ces compétences.

La coopération en Afghanistan a été renforcée en décembre, lorsque l'UNESCO et le gouvernement suédois, à travers l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, ont signé un nouvel accord de financement pour le renforcement de l'alphabétisation dans le pays.



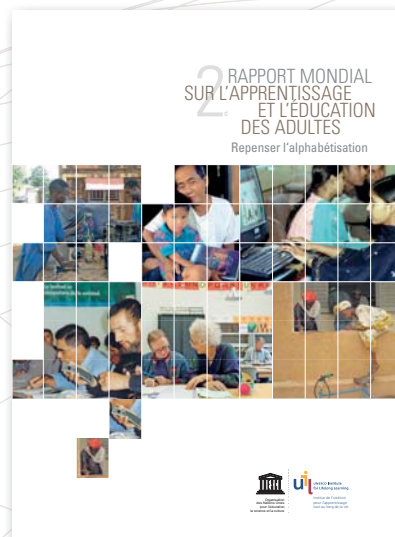
Plus de 15 000 policiers bénéficieront du projet de renforcement de l'alphabétisation de la police afghane (LEAP). Sa deuxième phase a été lancée en octobre par le ministère de l'Intérieur de l'Afghanistan, le gouvernement japonais et l'UNESCO.

En 2013, dans le cadre de l'Initiative mondiale de Bill Clinton à New York, la Directrice générale, Irina Bokova, s'est vu décerner un prix du mérite en reconnaissance du rôle de l'UNESCO dans la mise en œuvre d'un partenariat avec Procter & Gamble en faveur de l'éducation et de l'alphabétisation des filles en Afrique. Ce partenariat, qui a été étendu au cours de l'année, a permis à quelque 5 000 jeunes filles et femmes au Sénégal de suivre des cours d'alphabétisation et des formations professionnelles dans sept régions du pays.

■ Journée de Malala

L'UNESCO et le Pakistan ont lancé le 10 décembre 2012 le Fonds Malala pour l'éducation des filles avec une contribution initiale du gouvernement pakistanais visant à soutenir le programme holistique sur l'éducation des filles. Lors du lancement du projet, les participants ont adopté une Déclaration d'engagement pour le droit des filles à l'éducation promettant de déployer tous les efforts possibles pour « mettre un terme à toute forme de violence contre les filles et à éliminer les obstacles à leur scolarisation ».

Le 12 juillet 2013, Malala Yousafzai a célébré son 16^e anniversaire. À la faveur de cette date, déclarée « Journée de Malala »,



Le Second rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes : repenser l'alphabétisation, publié par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, traite des progrès nationaux réalisés concernant l'apprentissage et l'éducation des adultes dans 141 pays, en se concentrant sur l'alphabétisation comme base de l'apprentissage tout au long de la vie.

le monde a rendu hommage à sa campagne en faveur de l'accélération de la réalisation de l'objectif visant à ce que tous les enfants, notamment les filles, soient scolarisés d'ici à 2015.

Pour marquer la Journée, le Groupe consultatif jeunesse du GEFI a mobilisé plus de 500 jeunes afin d'appeler les dirigeants mondiaux à assurer une éducation pour tous. Réunis au siège des Nations Unies à New York pour soutenir le GEFI, les jeunes leaders ont entendu la première déclaration publique de haut niveau de Malala, sur l'importance de l'éducation, depuis que des talibans lui ont tiré dessus, au Pakistan, en 2012.

L'UNESCO prendra également part à la « Malala Day Youth Fair » et aidera les jeunes à en savoir plus sur le rôle joué par l'UNESCO dans la promotion d'une éducation de qualité pour tous. L'Organisation les encouragera à s'impliquer pour trouver de nouvelles façons de construire la paix et le développement durable grâce à l'éducation. L'UNESCO-UNEVOC et les jeunes leaders ont saisi cette occasion de discuter de solutions pour lutter contre le chômage des jeunes au travers de l'éducation.

■ Protection du droit à l'éducation pour tous

L'éducation est un droit humain fondamental, mais il reste difficile à atteindre pour une part importante de la population mondiale. L'UNESCO a continué à plaider en faveur du droit d'accès à une éducation de qualité pour tous, quels que soit la culture, le genre, le niveau socio-économique ou le niveau de revenu d'une personne. En 2013, l'UNESCO a tenu sa 8^e consultation des États membres sur leur mise en œuvre de la Convention et Recommandation de l'UNESCO contre la discrimination dans l'enseignement. Cinquante-neuf États parties à la Convention ont participé à l'exercice de suivi qui visait à dresser le bilan des progrès réalisés, identifier les défis auxquels les pays sont toujours confrontés et illustrer les mesures prises pour mettre en œuvre la Convention et Recommandation. Les résultats ont été soumis aux organes directeurs de l'UNESCO.

Éducation de qualité et opportunités de développement des compétences pour les jeunes réfugiés syriens

En partenariat avec l'Union européenne, le Bureau de l'UNESCO à Amman a lancé un projet pour soutenir l'éducation de qualité et promouvoir les opportunités de développement des compétences des jeunes réfugiés syriens et des jeunes jordaniens vulnérables dans les communautés d'accueil affectées par la crise syrienne. Ce projet vise à réduire les conséquences négatives des difficultés provoquées par la présence prolongée des réfugiés syriens sur la qualité de l'éducation en Jordanie. Il promeut les opportunités d'éducation informelle et non formelle pour les enfants réfugiés syriens et les élèves et jeunes jordaniens, tout en renforçant la capacité de réponse du ministère de l'Éducation dans les situations d'urgence.

■ Renouveau du soutien au programme brésilien Criança Esperança

Dans le cadre d'un accord de six ans signé par l'UNESCO et TV Globo en septembre 2013, des projets et ONG de terrain du Brésil seront sélectionnés par le Bureau de l'UNESCO à Brasilia pour recevoir des fonds collectés par Criança Esperança, une campagne de mobilisation sociale et de collecte de fonds annuelle organisée par TV Globo. La campagne finance quatre Espaços Criança Esperança (ECE) à Rio de Janeiro, São Paulo, Belo Horizonte et Jaboatão dos Guararapes. Les ECE sont des centres qui organisent des événements artistiques, culturels et sportifs, ainsi que des activités de formation, d'emploi et de génération de revenus pour les familles à faibles revenus, les enfants et les adolescents qui vivent dans des communautés violentes et

socialement vulnérables. La campagne Criança Esperança encourage l'éducation, l'inclusion sociale et les droits humains de base des populations socialement vulnérables. Elle crée des opportunités et aide à améliorer la qualité de vie d'enfants, d'adolescents et de jeunes, en particulier de jeunes filles et de femmes. Elle cible et renforce des groupes prioritaires vulnérables, notamment des populations indigènes, des enfants des rues, des personnes vivant avec le VIH/SIDA, des consommateurs de drogue et des victimes de violence sexuelle et domestique, ainsi que des enfants et des jeunes ayant des besoins physiques et éducatifs spéciaux. Criança Esperança fournit également des programmes de renforcement des capacités. En 2012, les fonds obtenus grâce à la campagne ont permis de soutenir 86 projets, qui ont bénéficié à plus de 30 000 filles et garçons, jeunes femmes et hommes.

L'IIPE fête ses 50 ans et étend son action en Afrique

En 2013, l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE) de l'UNESCO a célébré son 50^e anniversaire. Pour marquer cet événement majeur, l'Institut a organisé le 3 décembre un séminaire pendant lequel des experts ont partagé leurs visions de l'avenir de la planification de l'éducation. Cet anniversaire a offert l'opportunité de réfléchir aux succès et aux leçons du passé, tout en envisageant ensemble la manière de contribuer à façonner le paysage éducatif mondial. Cet événement a attiré de nombreux participants, dont plusieurs experts : quatre anciens directeurs de l'IIPE, l'actuel directeur et trois praticiens activement impliqués dans la planification des systèmes scolaires, dans le développement des cours en ligne ouverts et massifs (MOOC) et dans la formulation de projets éducatifs citoyens.

En 2013, l'IIPE et l'Agence française de développement (AFD) ont signé un accord d'intégration du Pôle de Dakar au sein de l'Institut. Le Pôle de Dakar est une plateforme d'experts créée par le ministère français des Affaires étrangères en 2001 et financée par l'AFD pour fournir aux pays d'Afrique subsaharienne une assistance technique dans le domaine de l'éducation.



L'IIPE de l'UNESCO contribue depuis cinquante ans au développement et à la réforme de l'éducation. Photographie historique des participants au Programme annuel de formation de l'IIPE de 1975-1976.



'Malebohang Ntobo, 80 ans, propriétaire d'une épicerie au Lesotho, explique que les fréquentes interruptions de diffusion radio créent une grande confusion dans sa communauté. En 2013, le projet de l'UNESCO « Renforcer les radios locales par le biais des TIC » s'est employé à résoudre les problèmes liés à la viabilité financière des stations de radio dans ce pays ainsi qu'en Namibie, en République démocratique du Congo, au Kenya, en Afrique du Sud, en Tanzanie et en Zambie.

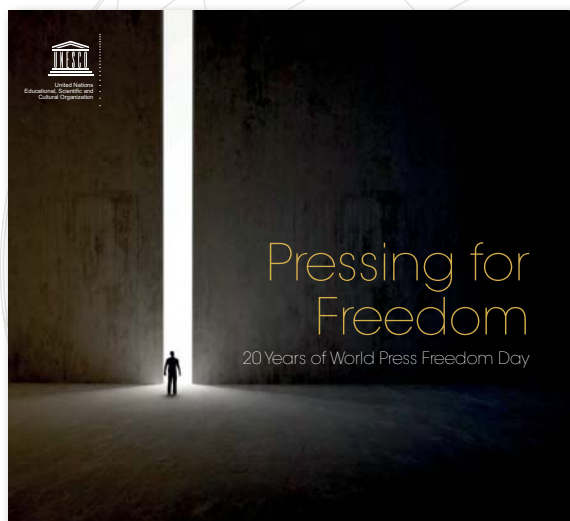
A kitchen scene featuring a blue plastic pot on top of a larger, weathered metal pot. To the left, there is a pink cup and a green bowl. In the foreground, a black radio with a silver dial is visible. The background shows a wooden structure and a white cabinet. The text 'CHAPITRE 2' is overlaid in white at the top, and 'Favoriser la liberté d'expression' is overlaid in large white letters in the center.

CHAPITRE 2

**Favoriser
la liberté
d'expression**

Favoriser la liberté d'expression

Le développement d'environnements favorisant la liberté d'expression permet d'encourager la créativité, l'indépendance ainsi que le pluralisme des idées, et à terme, de promouvoir la démocratie, la paix et la tolérance. En 2013, l'UNESCO a poursuivi ses progrès vers l'établissement d'un environnement mondial plus sûr et plus équitable pour les journalistes, tout en renforçant les capacités locales et nationales en matière de liberté d'expression. De la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse à l'aide à la formulation de lois sur les médias et de changements constitutionnels, l'UNESCO a contribué au développement de l'accès aux médias au niveau international et au soutien de la liberté de la presse sur toutes les plates-formes.



Pour célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse, l'UNESCO a publié en 2013 l'édition en anglais de Pressing for Freedom : 20 Years of World Press Freedom Day. Les traductions française et espagnole seront disponibles début 2014.

■ Célébration de la liberté de la presse

Instaurée en 1993 par l'Assemblée générale des Nations Unies, la Journée mondiale de la liberté de la presse (JMLP) a lieu tous les ans le 3 mai. Cette journée est l'occasion de rappeler que, dans des dizaines de pays du monde, des publications sont censurées, condamnées, suspendues ou tout simplement n'ont plus le droit de paraître, alors que des journalistes, des rédacteurs en chef et des éditeurs sont harcelés, attaqués, détenus ou même tués. À la faveur de cette date, on peut également encourager et développer des initiatives en faveur de la liberté de la presse, évaluer l'état de la liberté de la presse à travers le monde, rappeler aux gouvernements la nécessité de respecter leurs engagements en faveur de la liberté de la presse et inviter les médias professionnels à réfléchir sur les questions relatives à la liberté de la presse et à la déontologie.

En mai 2013, l'UNESCO et le gouvernement du Costa Rica ont célébré à San José la JMLP placée sous le thème : « Parler sans crainte : assurer la liberté d'expression dans tous les médias ». L'événement a bénéficié d'une large couverture médiatique, comme en témoignent les quelque 5 000 articles et 50 000 tweets qui en ont fait la promotion. Enfin, une centaine d'événements ont été organisés dans le monde entier à cette occasion.

Pour commémorer le 20^e anniversaire de la JMLP, l'UNESCO a produit une publication spéciale intitulée *Pressing for Freedom: 20 Years of World Press Freedom Day*. Cet ouvrage fournit un aperçu de l'évolution de cette Journée, de ses années de fondation à la période de consolidation lorsque la société civile internationale a commencé à s'unir concernant la liberté de la presse. Il aborde également les sujets et défis importants auxquels la liberté de la presse sera probablement confrontée dans l'avenir. *Pressing for Freedom* comporte des témoignages de 27 individus et organisations qui ont participé au combat pour la liberté de la presse dans le monde.

■ L'UNESCO, chef de file des efforts internationaux en faveur de la protection des journalistes

En sa qualité d'agence des Nations Unies dont la mission consiste à défendre la liberté d'expression et la liberté de la presse, l'UNESCO dirige la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. Le Plan présente un cadre visant à mettre en commun les efforts de tous les acteurs afin de maintenir un environnement de travail libre et sûr pour les journalistes en temps de conflit ou non, en vue

PARLER SANS CRAINTE :

ASSURER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION
DANS TOUS LES MEDIAS

JOURNÉE MONDIALE
DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE
SAN JOSÉ, COSTA RICA
2-4 MAI 2013



Campagne promotionnelle pour la Journée mondiale de la liberté de la presse 2013, organisée par l'UNESCO et le gouvernement du Costa Rica sur le thème « Parler sans crainte : assurer la liberté d'expression dans tous les médias ».

de permettre aux citoyens d'être informés et d'être ainsi capables de renforcer la paix, la démocratie et le développement dans le monde. Le Plan a été lancé dans quatre pays (Irak, Népal, Pakistan et Soudan du Sud) et sa mise en place est en cours en Amérique latine.

Témoignage du rôle de chef de file de l'UNESCO, le Conseil exécutif a adopté au cours de sa 191^e session le Plan de travail de l'UNESCO sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. Ce document diffère du Plan des Nations Unies en ceci qu'il est propre

à l'UNESCO, qu'il s'intéresse à la coopération Sud-Sud et qu'il comporte un travail de développement d'indicateurs pour la sécurité des journalistes. L'UNESCO et le Plan d'action des Nations Unies font désormais figure de références internationales dans la promotion de la sécurité des journalistes et la lutte contre l'impunité, notamment grâce à la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité adoptée le 18 décembre 2013, ainsi que la Résolution 21/12 du Conseil

des droits de l'homme sur la sécurité des journalistes adoptée en septembre 2012, qui appelle au renforcement de la coopération en vue de la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies.

L'Assemblée générale des Nations Unies a également décrété le 2 novembre Journée internationale pour mettre fin à l'impunité des crimes contre les journalistes. Cette date coïncide avec l'assassinat au Mali en 2013 de deux journalistes français, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, par des militants.

La journaliste éthiopienne Reeyot Alemu est la lauréate du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano 2013

Le prix a été décerné lors de la célébration de la Journée mondiale de la presse, le 3 mai, au Costa Rica. Reeyot Alemu a été recommandée par un jury international indépendant de professionnels des médias en reconnaissance de son « courage exceptionnel, de sa résistance et de son engagement en faveur de la liberté d'expression ». Elle traite des questions politiques et sociales d'une manière critique, s'intéressant aux origines de la pauvreté et à l'égalité des genres. Elle a travaillé pour plusieurs médias indépendants, avant de créer sa propre maison d'édition ainsi qu'un magazine mensuel baptisé *Change*, qui ont tous deux été fermés. En 2011, alors qu'elle tenait une chronique régulière dans *Feteh*, un hebdomadaire national, Reeyot Alemu a été arrêtée. Elle purge actuellement une peine de cinq ans dans la prison de Kality (Éthiopie). Créé en 1997 par le Conseil exécutif de l'UNESCO, le Prix vise à distinguer le travail d'une personne ou d'une organisation ayant apporté une contribution notable à la défense et la promotion de la liberté d'expression où que ce soit dans le monde, surtout si pour cela elle a pris des risques.



S.E. Mme Laura Chinchilla, présidente de la République du Costa Rica, et la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, lors de la cérémonie de remise du Prix UNESCO-Guillermo Cano à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse 2013.

En août 2013, l'UNESCO a co-organisé avec des partenaires locaux un projet visant à aider la communauté des médias de Jordanie à comprendre le rôle essentiel qu'elle jouait dans le processus électoral, à l'approche des élections parlementaires et municipales qui ont eu lieu à la fin du mois dans le pays.





■ Consolidation de la coopération entre les forces de sécurité et les journalistes en Tunisie

En juin et juillet 2013, l'UNESCO et le ministère de l'Intérieur de la Tunisie ont organisé une série de formations dans la région pour sensibiliser les forces de sécurité sur les droits humains, la liberté d'expression et la sécurité des journalistes. Au total, 90 membres de la police, de la garde nationale et de la protection civile, ainsi que 30 journalistes ont participé à ces formations, qui comportaient des présentations sur les normes internationales et nationales en matière de liberté d'expression, ainsi que des exercices pratiques sur la communication avec les médias. Les formations ont été animées par des formateurs de l'UNESCO et du ministère de l'Intérieur, avec le soutien financier des Pays-Bas.

■ Renforcement des capacités des médias dans le monde

Dans le cadre de ses efforts de construction d'une coalition internationale de partenaires pour l'aide aux médias, le Bureau du Programme international pour le développement de la communication (PIDC), le mécanisme des Nations Unies visant à mobiliser un soutien international afin de renforcer les capacités des pays en développement dans le domaine du développement des médias d'information, a approuvé en 2013 l'initiative de développement des médias axé sur le savoir. Cette initiative consiste à établir un cadre visant à mettre en valeur le rôle du savoir et de l'apprentissage pour informer et piloter les efforts de l'UNESCO dans le domaine du développement des médias. Il s'appuiera sur les informations collectées dans le cadre des nombreux projets mis en œuvre par le PIDC chaque année et d'autres initiatives de cet organisme, notamment les indicateurs de développement des médias (IDM). L'application

des IDM a constamment progressé en 2013, comme en témoigne le lancement de nouvelles évaluations du paysage des médias nationaux en Colombie, à Curaçao, en République dominicaine, au Libéria et au Myanmar.

En 2013, UNESCO a lancé la mise en œuvre des 63 projets approuvés en mars par le Bureau du PIDC. Trente-trois ont été mis en place en Afrique et dans la région arabe, 16 en Amérique latine et dans les Caraïbes, et 14 en Asie-Pacifique. Ces projets contribuent aux priorités du PIDC, à savoir la promotion de la liberté d'expression et du pluralisme des médias, le développement de médias communautaires et le renforcement des capacités professionnelles des journalistes.

Des partenariats majeurs en faveur de la liberté d'expression

En 2013, l'UNESCO a conclu des accords de partenariat majeurs et déployé des efforts spéciaux pour mettre sur pied des projets de financement en faveur de la liberté d'expression. Des contributions en provenance de Suède, de Finlande, du Danemark, du Japon, des Pays-Bas, du Conseil norvégien pour les réfugiés, de la Commission européenne et de Canal France International ont permis de soutenir des activités relatives à la liberté d'expression et au développement des médias dans les pays du Printemps arabe, en Afrique de l'Ouest, au Myanmar, au Pakistan et au Népal. Parmi les actions majeures menées cette année, on peut citer les suivantes :

- En janvier, le gouvernement finlandais et l'UNESCO ont signé un accord en vertu duquel la Finlande contribuera au financement d'activités de l'UNESCO dans le domaine de la liberté d'expression en Égypte, en Libye, au Maroc, en Syrie, en Tunisie et au Yémen.
- Le gouvernement des Pays-Bas et l'UNESCO se sont engagés à maintenir en 2014 leur soutien à la formation des forces de sécurité sur la liberté d'expression, la liberté de la presse et la sécurité des journalistes en vue de promouvoir les principes démocratiques en Tunisie.
- En réponse au nombre élevé de réfugiés syriens pauvres et vulnérables, au manque de diffusion appropriée des informations sur les services humanitaires en Jordanie, à l'accès limité à l'information et à l'absence de plateforme de communication visant ces réfugiés, l'UNESCO a lancé un programme de renforcement des capacités destiné aux réfugiés syriens en Jordanie, qui repose sur des émissions radiophoniques financées par le gouvernement japonais.

Comprendre le changement climatique en Afrique

L'UNESCO a poursuivi ses efforts de renforcement des capacités en matière de journalisme en Afrique en publiant et diffusant le livre *Le changement climatique en Afrique: Guide à l'intention des journalistes*. Avant d'être publié, l'ouvrage a été soumis à une révision par un groupe d'experts africains, dont des universitaires et des journalistes, pendant un atelier organisé en octobre au Kenya. Cette publication doit favoriser une compréhension transnationale et interdisciplinaire des phénomènes climatiques par les professionnels des médias, en particulier par les journalistes, de façon à démystifier les efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.



Dans le cadre du travail effectué pour soutenir des initiatives éducatives en faveur de la liberté de la presse, l'Organisation a lancé dix nouveaux cursus spécialisés sur la formation au journalisme, qui cherchent à combler les lacunes en termes de littérature spécialisée nécessaire aux enseignants en journalisme pour répondre aux nouveaux défis. Intitulée *Model Curricula for Journalism Education: A Compendium of New Syllabi*, cette publication se fonde sur le modèle de cursus original de l'UNESCO développé en 2007 et adopté par plus de 60 pays.

Ces cursus touchent des thèmes tels que la viabilité des médias, l'exploitation de données, le dialogue interculturel, la communication, la crise humanitaire, le trafic d'êtres humains, la participation communautaire, la science et la bioéthique ou encore l'inégalité des genres.

Renforcer les radios locales par le biais des TIC

Le projet de l'UNESCO « Renforcer les radios locales par le biais des TIC », financé par la Suède, vise à améliorer la vie des pauvres, en particuliers des femmes et des filles, et à encourager le débat public sur des questions locales. Cet objectif a été atteint grâce à une série d'activités de renforcement des capacités menées dans 32 stations de radio locales pour améliorer la qualité de la programmation, former ses membres à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et les aider à accroître la portée géographique de leur couverture médiatique en ayant recours à un réseau de correspondants.

Ce projet sur trois ans (2012-2014) est axé sur les actions en matière d'égalité des genres et la viabilité financière de stations de radio en Namibie, en République démocratique du Congo, au Kenya, au Lesotho, en Afrique du Sud, en Tanzanie et en Zambie. Parmi les résultats observés à l'issue de la première année de mise en œuvre, on peut citer une augmentation de 45 % du nombre de correspondants et la démonstration de nombreuses compétences acquises : utilisation d'Internet pour le travail éditorial, la programmation et la mise en réseau, utilisation de téléphones portables pour réaliser des interviews, utilisation de téléphones portables et de systèmes SMS pour interagir avec le public, adoption de logiciels gratuits et libres pour le travail éditorial et le travail de gestion dans les stations de radio, et recours aux médias sociaux pour la mise en réseau et l'interaction.

Projet de responsabilisation des médias en Europe du Sud-Est

Avec le soutien financier de la Commission européenne, l'UNESCO a lancé en janvier un projet de responsabilisation des médias en Europe du Sud-Est, dont l'objectif est de promouvoir la liberté d'expression et la liberté de la presse en Europe du Sud-Est et en Turquie. Ce projet, qui a été mis en œuvre en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, au Monténégro, en Serbie, en Turquie et au Kosovo, s'est efforcé de tirer des leçons des précédentes initiatives financées par la Commission européenne visant à développer les capacités des professionnels des médias pour renforcer les normes éthiques et professionnelles dans le milieu du journalisme. Les activités de la première année du projet ont porté sur le renforcement des mécanismes d'auto-réglementation des médias dans les pays cibles, qui comprenait la mise en place de conseils de presse et de médiateurs, ainsi qu'un travail de sensibilisation à ce sujet.

De plus, cette initiative a promu l'échange de bonnes pratiques par le biais de diverses activités, notamment l'organisation d'une conférence régionale à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) en octobre 2013. Certaines de ces activités ont permis d'évaluer les répercussions des nouvelles technologies sur la déontologie des médias et le traitement médiatique professionnel, en particulier lors de tables rondes organisées dans chaque pays cible. La question du discours de haine, qui a refait surface dans les médias de la région à la suite de l'accroissement de la pénétration d'Internet et a ravivé les craintes, a été au centre de ce projet. Les principes éthiques qui répondent le mieux aux questions soulevées dans le monde en ligne ont été discutés et promus.



Annie Nachilongo, qui travaille pour la radio iso-communautaire, interviewe Evans Simukoko sur son lieu de travail dans le district d'Isoka, Zambie. Suite au projet de l'UNESCO « Renforcer les radios locales par le biais des TIC », cette station de radio peut allouer plus de temps aux reportages sur les questions agricoles d'intérêt local.

© UNESCO/Stephen Mukobeko

Consolidation des capacités des journalistes dans les Caraïbes

Fin octobre, l'UNESCO a apporté son soutien à un symposium pan-caraïbe de deux jours sur la liberté d'expression organisé par l'Association des professionnels des médias des Caraïbes, en collaboration avec le Réseau international pour la liberté d'expression, l'Institut international de la presse, l'Association des éditeurs et des diffuseurs de Trinité-et-Tobago, l'Association des médias de Trinité-et-Tobago et le Centre d'information des Nations Unies pour les Caraïbes à Trinité-et-Tobago.

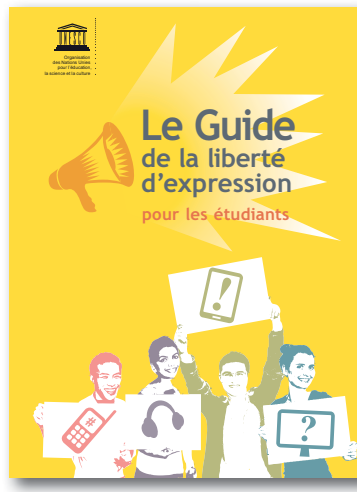
Le symposium s'est principalement penché sur les questions relatives à la liberté d'expression dans la région et sur la mobilisation du soutien international en faveur de la liberté d'expression et du journalisme face aux situations de crise et d'urgence. Des journalistes de onze pays des Caraïbes ont participé à cet événement, contribuant à renforcer les capacités organisationnelles dont les associations de presse des Caraïbes ont besoin pour détecter et faire état des violations de la liberté d'expression dans leur région.

Aide aux réformes et au développement des médias au Myanmar

En 2013, l'UNESCO, assistée de divers donateurs, a poursuivi ses efforts de soutien des réformes des médias en cours au Myanmar pour s'assurer que ces dernières étaient conformes aux normes et pratiques internationales et veiller à la reconnaissance du rôle crucial des médias pendant les transitions démocratiques. Le Groupe de travail thématique sur le développement des médias (MDTWG) a été d'une grande importance à cet égard. Cet organisme, co-présidé par le ministère de l'Information et l'UNESCO, se compose d'environ 25

Nouvelle publication : *Le Guide de la liberté d'expression pour les étudiants*

Dans le cadre de ses efforts de sensibilisation sur la liberté d'expression et de son rôle dans la promotion de la gouvernance démocratique, l'UNESCO a publié en 2013 un guide destiné spécifiquement aux jeunes. *Le Guide de la liberté d'expression pour les étudiants* présente et explique les différents concepts liés à la liberté d'expression et complète ces explications à l'aide d'exemples concrets et d'études de cas. Il contient également différentes activités pratiques auxquelles les lecteurs peuvent participer. S'il existe déjà de nombreux guides abondant ce sujet, il s'agit du premier ouvrage du genre rédigé dans une langue facilement accessible, qui cible directement les jeunes.



organisations nationales et internationales de développement des médias. Suite à l'interruption des débats parlementaires sur le projet de loi relative aux maisons d'édition et aux imprimeries, ce groupe de travail a organisé un forum qui a permis d'établir un dialogue multipartite constructif sur les

amendements proposés au projet de loi et de formuler des recommandations relatives à d'autres lois en cours de discussion dans le pays.

Une deuxième conférence sur le développement des médias a eu lieu dans la capitale, Yangon, réunissant près de 300 participants. Organisée par le ministère de l'Information et le MDTWG en partenariat avec l'UNESCO et l'International Media Support, avec l'assistance de divers partenaires de développement et groupes de médias internationaux et nationaux, cette rencontre a débouché sur un programme d'action visant à la poursuite du développement des médias au Myanmar. En outre, la Journée mondiale de la liberté de la presse a été célébrée pour la première fois dans le pays.

Une série de formations à destination des journalistes a également été organisée en 2013. Ces formations étaient axées sur les compétences de base et les questions relatives à l'indépendance éditoriale et à la déontologie dans les médias, ainsi que sur des thèmes plus spécifiques, notamment la manière de couvrir les catastrophes naturelles tout en réduisant les risques. L'Université de Yangon a entamé une révision du cursus de journalisme en se fondant sur le modèle de cursus de l'UNESCO pour la formation en journalisme et a lancé des formations visant à renforcer les capacités de formation des enseignants universitaires dans son département de journalisme.

Le soutien de l'UNESCO à la liberté d'expression et au développement des médias au Myanmar a été rendu possible grâce à la contribution de divers donateurs, dont Canal France International et les gouvernements du Danemark, de Suède et de Norvège, mais aussi grâce aux financements facilités par le PIDC.



Amélioration de la qualité de la couverture médiatique des élections en Jordanie

Dans le cadre de la poursuite de son partenariat avec les acteurs des médias locaux, l'UNESCO a mis en place, avec le soutien financier de l'Union européenne, une activité visant à améliorer la qualité du traitement médiatique des élections en Jordanie. Ce projet visait à développer les capacités des médias du pays et à promouvoir une gouvernance démocratique de qualité en favorisant une couverture médiatique objective et impartiale des élections pour restaurer la confiance de la population et sa participation au processus politique. À l'approche des élections parlementaires et municipales organisées dans le pays, l'UNESCO a cherché à développer une stratégie participative pour aider la communauté des médias de Jordanie à comprendre l'importance de son rôle dans le processus électoral, tout en contribuant aux efforts globaux en cours pour mettre en place une réforme politique nationale.

Infographie de l'UNESCO pour la promotion de l'égalité des genres dans les médias tout au long de l'année 2013.

■ Réduction de l'inégalité des genres dans les médias

L'une des priorités de l'UNESCO est la réduction de l'inégalité des genres dans les médias. L'Organisation continue d'encourager les organismes de médias du monde entier à améliorer la représentation des femmes dans

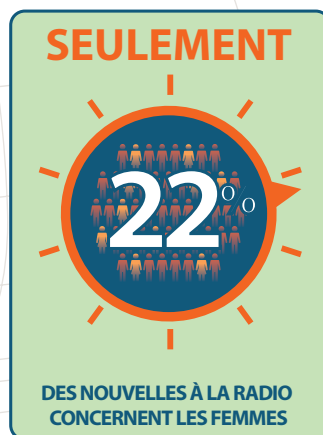
L'UNESCO a rassemblé des représentants des médias de plus de 80 pays lors du Forum mondial genre et médias qui a eu lieu en décembre à Bangkok (Thaïlande).

le contenu, le personnel et la gestion des médias en appliquant ses *Indicateurs d'égalité des genres dans les médias*, publiés en 2012.

En 2013, le Forum mondial genre et médias à Bangkok (Thaïlande) a ouvert la voie vers l'égalité des genres dans les médias. Cet événement de trois jours organisé en décembre a jeté les fondations nécessaires à l'établissement de l'Alliance mondiale genre et médias. Plus de 200 participants venus de 80 pays étaient présents à la cérémonie d'ouverture du Forum, au cours de laquelle ont été présentées les difficultés inextricablement mêlées aux stéréotypes liés au genre et à l'exclusion des femmes des prises de décision dans les médias. Tous les participants sont convenus que seule une synergie internationale pouvait rétablir l'équilibre.



LUTTONS POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES



■ Nouvelle Alliance mondiale des partenaires de l'éducation aux médias et à l'information

En 2013, des organisations de plus de 80 pays ont décidé d'unir leurs efforts pour créer une Alliance mondiale des partenaires de l'éducation aux médias et à l'information (GAPMIL). GAPMIL est une initiative novatrice qui tend à promouvoir la coopération internationale afin d'assurer que tous les citoyens aient accès à une série de compétences dans les domaines des médias et de l'information.

Cette innovation pionnière a été créée lors du Forum mondial des partenaires de l'éducation aux médias et à l'information (MIL) qui a eu lieu du 26 au 28 juin à Abuja (Nigéria). Le Forum s'est déroulé autour du thème : « Promouvoir l'éducation aux médias et à l'information comme moyen d'encourager la diversité culturelle ». Plus de 300 personnes venant d'une quarantaine de pays se sont réunies pour participer à l'événement. Les intervenants et les participants ont discuté, révisé et adopté le cadre et le plan d'action

Jeunes femmes sur l'avenue Habib Bourguiba, au centre de Tunis (Tunisie), distribuant un journal produit pour la Journée mondiale de la liberté de la presse 2013 par des étudiants en journalisme de l'Institut de presse et des sciences de l'information (IPSI).



GAPMIL qui avaient été préparés à l'avance via un appel à déclaration d'intérêt et trois mois de débats en ligne.

De plus, le Forum mondial des sciences sociales qui s'est déroulé du 13 au 15 octobre à Montréal (Canada) a été l'occasion d'aborder le rôle d'Internet dans la liberté d'expression, les opportunités qu'il représente mais également les difficultés qu'il soulève. Lors de l'événement, l'UNESCO a rappelé les dispositions de la Déclaration de Windhoek de 1991 en faveur de la liberté, du pluralisme et de l'indépendance de la presse, ainsi que les grandes orientations dégagées dix ans plus tard lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). L'UNESCO a souligné en quoi Internet remettait cet héritage en question et suggéré que l'universalité d'Internet, concept encore à l'état de projet, pouvait réconcilier le tout autour du respect des droits humains, de la transparence et de l'accessibilité, grâce à la participation des tous les acteurs concernés.

■ Soutien du droit à l'information

Le 28 septembre, à l'occasion de la Journée du droit de savoir, l'UNESCO s'est associée au Réseau marocain pour la promotion du droit d'accès à l'information (REMDI) afin de sensibiliser et de mieux faire connaître ce droit au grand public marocain. Dans le cadre des festivités, le REMDI a présenté un spectacle artistique organisé par des jeunes et destiné à un jeune public. Cet événement a incité la jeunesse marocaine à exercer son droit d'accès et d'utilisation de l'information. Un atelier organisé la veille était consacré à une brochure de sensibilisation au droit à l'information développée par l'UNESCO, ainsi qu'à la préparation de la stratégie du REMDI pour l'année à venir. Il a également été l'occasion d'aborder les meilleures pratiques mises en œuvre dans le monde entier. Ces activités ont pu être organisées grâce au soutien du gouvernement finlandais.

■ L'UNESCO, chef de file du débat sur le respect de la vie privée et la liberté d'expression sur Internet

Internet et sa rencontre avec les communications mobiles ont permis un accès plus généralisé à l'information et aux ressources de communication : plus d'un quart de la population mondiale utilise Internet. Dans ce contexte, l'UNESCO a développé en 2013 son rôle de chef de file en matière de promotion de la liberté d'expression, du respect de la vie privée, de la liberté d'information et de la liberté de la presse en ligne en tant que droits humains de base. L'Organisation a convoqué et participé à des activités de sensibilisation internationales, régionales et nationales, notamment le SMSI, le Forum sur la gouvernance de l'Internet, la Conférence de Stockholm sur la liberté en ligne et la Conférence de la coalition Freedom Online.

Au cours de l'année, l'Organisation a sorti un nouvel ouvrage intitulé *Enquête mondiale sur le respect de la vie privée sur l'Internet et la liberté d'expression* dans sa série *Liberté sur Internet*, ainsi que les versions en français et en arabe de la première publication de cette série, *Liberté de connexion, liberté d'expression : écologie dynamique des lois et règlements qui façonnent l'Internet*. La production et l'impression des traductions ont été possibles dans le cadre du projet « Promouvoir la création d'un environnement favorable à la liberté d'expression : action globale centrée plus particulièrement sur la région arabe », financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement. Ces publications viennent étayer les efforts de l'UNESCO pour fournir aux parties prenantes des outils de référence utiles contenant des informations à jour sur les questions émergentes.

■ Célébration de la Journée mondiale de la radio

Avec une couverture pouvant atteindre 95 % de la population mondiale, la radio est le média le plus universel. La Journée mondiale de la radio est célébrée le 13 février pour sensibiliser le public sur l'importance de la radio, encourager les décideurs à développer l'accès à l'information par le biais de la radio et renforcer la mise en réseau et la coopération internationale entre radiodiffuseurs.

Les célébrations de la Journée mondiale de la radio 2013 ont fait l'objet d'une large couverture dans les médias et les réseaux sociaux du monde entier. L'Organisation a

célébré la Journée mondiale de la radio 2013 en invitant sept stations de radio internationales à retransmettre des programmes en direct depuis son siège à Paris. Le personnel de l'UNESCO a accordé 75 interviews aux médias et 130 événements enregistrés ont eu lieu, atteignant une audience de plus de 150 millions d'auditeurs dans le monde. Les interviews audio d'Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO, d'Artistes de l'UNESCO pour la paix et de leaders d'opinion de l'UNESCO ont été écoutées plus de 10 000 fois sur SoundCloud en février. De plus, le 3 mai, la Journée mondiale de la radio a rejoint le Top 10 des sujets les plus commentés dans le monde sur Twitter.-

l'UNESCO a soutenu la Conférence mondiale sur le journalisme d'investigation 2013

Organisé à Rio de Janeiro (Brésil) en octobre, cet événement a rassemblé des centaines de journalistes d'investigation, étudiants en journalisme, experts, représentants d'agences des Nations Unies et professionnels du développement des médias, qui ont débattu pendant quatre jours des défis, des avancées et de l'avenir du journalisme d'investigation. L'UNESCO a participé à l'organisation de plusieurs sessions de la Conférence et a contribué aux débats clés sur le thème du reportage d'investigation. En outre, l'événement a offert des dizaines d'opportunités de renforcement des capacités, de débat et de mise en réseau à des journalistes d'investigation en provenance des quatre coins du monde.

Dans le cadre de la Journée mondiale de la radio 2013, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, est interviewée au Siège de l'Organisation par une journaliste de Monte Carlo Doualiya, une radio arabophone émettant depuis Paris dans tout le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.





UNESCO s'est pleinement mobilisée pour sauvegarder et protéger le patrimoine culturel incroyablement riche de la Syrie, qui a subi de graves dommages depuis le début du conflit. En 2013, le point d'orgue de ces efforts a été le lancement d'un plan d'action intégré axé sur le plaidoyer et la sensibilisation des parties prenantes, la formation d'agents de police et des douanes pour empêcher le trafic illicite des biens culturels, ainsi que la création d'un Observatoire international du patrimoine culturel syrien. Cour de la mosquée omeyyade d'Alep, dont le minaret du XI^e siècle a été détruit en avril 2013.



CHAPITRE 3

**Protéger
notre patrimoine
et favoriser
la créativité**

Protéger notre patrimoine et favoriser la créativité

Tout au long de l'année 2013, l'UNESCO a travaillé en partenariat avec les États membres, la société civile et les communautés locales pour renforcer son rôle de chef de file mondial dans la sauvegarde de toutes les formes de patrimoine culturel, en particulier dans les situations de conflit, à travers la mise en œuvre de ses conventions relatives à la culture. L'Organisation a également réalisé des progrès majeurs en faveur de l'intégration de la culture à l'agenda de développement post-2015. De l'adoption de la Déclaration de Hangzhou à la célébration du 10^e anniversaire de la Convention sur le patrimoine immatériel en passant par le lancement du Rapport des Nations Unies sur l'économie créative 2013, la promotion de la culture pour le développement, la protection du patrimoine et l'encouragement de la créativité ont été au cœur des activités de l'Organisation dans le domaine de la culture l'année dernière.

■ Conjuguer nos efforts pour sauvegarder le patrimoine en danger

L'UNESCO fait autorité de chef de file mondial en matière de protection du patrimoine et des biens culturels. Dans de nombreuses régions, l'UNESCO a travaillé pendant toute l'année 2013 à aider les pays à développer des stratégies pour la sauvegarde de leur patrimoine. Plusieurs mesures d'urgence ont été lancées dans des pays où le patrimoine est particulièrement en danger, grâce aux contributions généreuses d'États membres de l'UNESCO, du Fonds d'urgence multi-donateurs de l'UNESCO et d'autres donateurs majeurs tels que l'Union européenne (UE), l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et l'Office fédéral de la culture de la Confédération suisse.

Mali

Depuis mai 2012, le patrimoine et les expressions culturelles du nord du Mali, en particulier Tombouctou et Gao, ont été endommagés lors de plusieurs attaques. Quatorze des seize mausolées du site du patrimoine mondial de Tombouctou

ont été détruits, ainsi que le monument de l'indépendance El Farouk. Le tombeau des Askia, autre site inscrit au patrimoine mondial, reste menacé en raison du manque d'entretien pendant l'occupation de la ville de Gao par des groupes armés. Les deux sites figurent sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis juin 2012. Plus de 4 200 manuscrits ont été brûlés et, malgré la sauvegarde de quelque 350 000 manuscrits par les communautés locales, les risques de détérioration physique et de trafic illicite restent très préoccupants. Le patrimoine culturel immatériel a également été affecté. Dans les communautés du nord du Mali, des groupes armés ont interdit de nombreux festivals traditionnels et religieux ainsi que des cérémonies liées à la restauration de mosquées et de mausolées.

En 2013, l'UNESCO a poursuivi ses efforts internationaux en faveur de la sauvegarde du patrimoine malien grâce à plusieurs appels et projets internationaux sur le terrain. Lors de sa visite à Bamako et à Tombouctou aux côtés du Président français François Hollande le 2 février, la Directrice générale a réaffirmé l'engagement de l'UNESCO à reconstruire l'extraordinaire patrimoine culturel du Mali.

Le 18 février, l'UNESCO a organisé à son Siège une « Journée de solidarité avec le Mali », en coopération avec les gouvernements malien et français. Cette première réunion internationale d'experts a abouti à l'adoption d'un Plan d'action comprenant trois grands objectifs : la réhabilitation du patrimoine culturel avec la participation active des communautés locales, la mise en place de mesures de protection des anciens manuscrits et l'organisation de formations sur la conservation et la gestion, notamment sous forme d'ateliers pratiques sur la lutte contre le trafic illicite et de formations spécialement conçues pour une unité de police du patrimoine et les agents des douanes. Un compte spécial a été ouvert pour recevoir les financements nécessaires, estimés à 11 millions de dollars. Fin 2013, environ 3 millions de dollars avaient été mobilisés pour le lancement des activités prévues par le Plan. En novembre, la Norvège et l'UNESCO ont conclu un accord de financement et de soutien d'urgence pour la sauvegarde et la conservation de manuscrits historiques du Mali, axé principalement sur l'institution publique IHERI-AB de Tombouctou et les bibliothèques et collections privées de la région.



En outre, le Bureau du Comité intergouvernemental de la Convention de 2003 sur le patrimoine culturel immatériel a approuvé en octobre 2013 une aide internationale de plus de 300 000 dollars destinée à l'établissement d'un inventaire du patrimoine culturel immatériel du Mali et à sa sauvegarde. En 2013, l'UNESCO a

également fourni son assistance à la Cour pénale internationale (CPI) concernant les enquêtes sur les crimes de guerre présumés liés à la destruction de monuments et édifices historiques consacrés à la religion, à l'enseignement, à l'art et à la science.

Les nombreux appels et actions lancés par l'UNESCO depuis le déclenchement des

hostilités ont contribué à l'adoption en avril par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la résolution 2100, qui a établi la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). En attribuant à la Mission la tâche de protection de la préservation culturelle « en collaboration avec l'UNESCO », le Conseil de sécurité des

Signature de trois partenariats majeurs pour la restauration, la conservation et la promotion de sites du patrimoine mondial

À l'issue de 16 années de fouilles et de restauration, et grâce à l'UNESCO et à diverses contributions du gouvernement italien, un ensemble de temples-tours et monuments appartenant au sanctuaire de My Son (Viet Nam), ancienne capitale religieuse et politique du Royaume de Champa, a été inauguré par la Directrice générale, les autorités vietnamiennes et l'Ambassadeur d'Italie au Viet Nam en juin 2013.

Plus tard dans l'année, l'UNESCO et la République de Corée ont signé un accord prévoyant un financement supplémentaire pour construire un musée et un centre culturel autour du Paysage culturel et des vestiges archéologiques de la vallée de Bamiyan (Afghanistan).

Le sanctuaire de My Son (Viet Nam), inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



L'UNESCO et Panasonic Corporation ont annoncé cette année le renouvellement de leur partenariat stratégique pour sensibiliser le public à la conservation des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO et à l'éducation environnementale pour les générations futures à travers le Programme d'éducation au patrimoine mondial.

Nations Unies a clairement affirmé le mandat de l'Organisation et son rôle de chef de file dans ce domaine.

Conformément à ce mandat, l'UNESCO a fourni en octobre une première série de formations au personnel militaire, aux membres de la police et au personnel civil de la MINUSMA. Les formations étaient axées sur l'identification du patrimoine culturel, la législation nationale et internationale en la matière et les mesures spécifiques à prendre. Les participants ont également reçu les cartes et les passeports du patrimoine produits par l'UNESCO en 2012, qui comportent les coordonnées géographiques de biens et sites culturels du nord du Mali, ainsi que des informations utiles sur le patrimoine immatériel. Le Bureau de l'UNESCO à Bamako assure la coopération entre l'UNESCO et la MINUSMA. De plus, l'UNESCO a produit, en étroite collaboration avec les autorités maliennes, une brochure intitulée « Protection du patrimoine culturel au Mali », spécialement conçue pour le personnel militaire.

En juin, l'UNESCO a dirigé une mission visant à évaluer l'étendue des dommages causés au patrimoine culturel de Tombouctou, en vue de préparer une stratégie détaillée pour la reconstruction des mausolées détruits, la réhabilitation des mosquées endommagées et la protection des manuscrits islamiques contre la menace de trafic illicite.

Deux mois plus tard, le Bureau de l'UNESCO à Bamako a lancé le processus de réhabilitation du patrimoine culturel de la ville historique de Tombouctou, en étroite coopération avec les autorités maliennes. Le 5 novembre, ce site du patrimoine mondial a reçu la visite du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, du Président de la Banque mondiale et du Commissaire européen au développement. Cette mission a été l'occasion

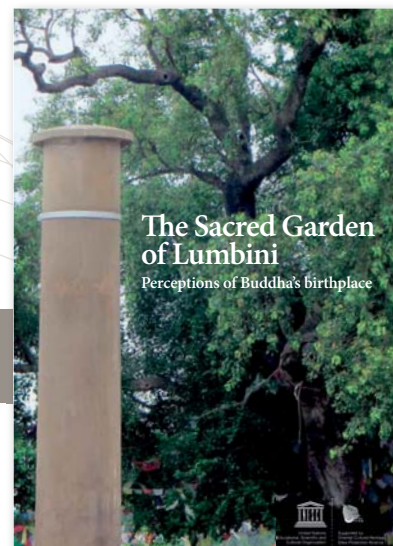
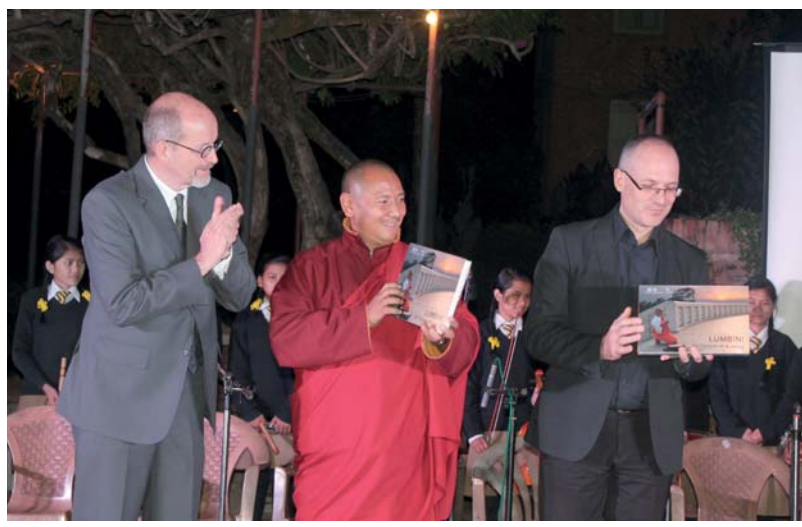
d'examiner le travail de l'UNESCO sur le terrain et de réaffirmer le rôle crucial de la culture dans la reconstruction globale du Mali. Elle a également favorisé de nouveaux financements en provenance de l'UE et d'autres donateurs. En décembre, le Mali a été le premier pays africain élu au Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

Deux nouvelles publications de l'UNESCO sur Lumbini, lieu de naissance du Bouddha

Deux nouvelles coéditions de l'UNESCO et de l'ONG parisienne Alliance pour la protection du patrimoine culturel oriental présentent une approche inédite de la commémoration de l'essence intemporelle du site de Lumbini, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1997. Ces deux publications appellent au renouvellement de l'engagement pour la sauvegarde et la protection de ce site.

The Sacred Garden of Lumbini, Perceptions of Buddha's Birthplace offre une analyse complète de la valeur universelle exceptionnelle du site, en se fondant sur des études de textes historiques et religieux, des vestiges archéologiques, le contexte environnemental et d'autres aspects majeurs du site. Dans l'ouvrage *Lumbini, Birthplace of Buddha*, plus de 200 photographies percutantes du site illustrent des thèmes universels tels que le savoir, le patrimoine et la nature.

Axel Plathe, Directeur du Bureau de l'UNESCO à Katmandou, présente l'ouvrage *Lumbini, lieu de naissance de Bouddha* lors du lancement national du livre qui a eu lieu à Katmandou (Népal) le 31 octobre.



Syrie

Depuis le début du conflit en mars 2011, le patrimoine culturel incroyablement riche de la République arabe syrienne a fait l'objet de destructions alarmantes. En juin 2013, à l'occasion de sa 37^e session, le Comité du patrimoine mondial a inscrit les six sites du patrimoine mondial de la Syrie sur la Liste du patrimoine mondial en danger. Le 29 août, l'UNESCO a organisé une réunion de haut niveau qui a rassemblé le Représentant spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, ainsi que des représentants du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), du Conseil international des musées (ICOM), du Conseil international des monuments et sites (ICOMOS), d'INTERPOL, de l'Organisation mondiale des douanes (WCO) et de la Commission européenne. Lors de la réunion, un plan d'urgence a été développé pour

aider les Syriens à préserver leur patrimoine exceptionnel et éviter de nouvelles pertes.

À la suite des appels lancés par la Directrice générale pour la sauvegarde du patrimoine culturel syrien, deux ateliers ont été organisés à Amman (Jordanie) et Damas (Syrie), en coopération avec des partenaires internationaux et locaux. Une campagne nationale baptisée « Sauvons l'histoire syrienne » a été lancée pour éveiller les consciences au problème actuel des pillages de musées et des fouilles illicites de sites archéologiques. De plus, l'UNESCO et le Représentant spécial des Nations Unies pour la Syrie ont lancé en 2013 un plan d'action à court et moyen terme. La mise en œuvre de ce plan sera possible grâce au financement de l'UE, avec laquelle l'UNESCO a conclu en décembre un accord pour la sauvegarde urgente du patrimoine culturel syrien.

Plusieurs activités sont prévues dans ce cadre, notamment une campagne multimédia de sensibilisation de la population, la formation

d'agents de police et des douanes aux risques du trafic illicite des biens culturels, la formation de professionnels du patrimoine aux mesures d'urgence pour les monuments et sites historiques, ainsi que la création d'un Observatoire international du patrimoine culturel syrien.

Les travaux sur l'observatoire, qui comprendra une plateforme Internet hébergée sur le site web de l'UNESCO, ont été entamés. Cet outil, qui bénéficiera de l'aide de parties prenantes et d'experts du patrimoine, permettra d'analyser la conservation des sites et la sauvegarde d'objets et d'expressions culturelles. Il aidera à préparer de futures actions sur le terrain une fois le conflit terminé. L'UNESCO a également produit en 2013 un court documentaire sur le patrimoine en péril de la Syrie et les mesures prises par l'Organisation pour le protéger.

Égypte et Tunisie

Pendant toute l'année 2013, l'UNESCO a condamné les dommages causés à des sites en Tunisie et en Égypte, et a réitéré son engagement à fournir l'assistance nécessaire à la réhabilitation et la restauration dans ces deux pays. Début 2013, la Directrice générale de l'UNESCO a condamné l'incendie criminel du mausolée de Sidi Bou Said en Tunisie et a appelé les autorités tunisiennes à prendre des mesures urgentes pour protéger tous les sites représentatifs du patrimoine culturel et historique du pays.

L'UNESCO a organisé un atelier de renforcement des capacités régionales à Casablanca (Maroc) visant à fournir aux parties prenantes nationales les compétences nécessaires à la lutte contre le trafic illicite des biens culturels et à la protection des sites archéologiques. Des spécialistes de Tunisie, d'Algérie, de Mauritanie et du Maroc ont participé à cet atelier, qui a été financé par l'AECID.

Publication du *Rapport sur l'économie créative 2013, édition spéciale*



L'un des événements les plus importants concernant le travail de l'UNESCO en faveur de la créativité au service des objectifs de développement a été la publication du *Rapport des Nations Unies sur l'économie créative 2013, édition spéciale*. Cet ouvrage de référence est le fruit d'un partenariat entre l'UNESCO, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il présente un état des lieux de l'économie créative au niveau local dans les pays en développement. Intitulé *Élargir les voies du développement local*, il comprend un rapport fondé sur des recherches et un web-documentaire qui aborde le thème des économies créatives sur le terrain. Les deux volumes présentent un grand nombre d'études de cas, de bonnes pratiques et de projets du Fonds international de l'UNESCO pour la diversité culturelle (FIDC) et du Fonds des OMD.

Le projet comprenait également la production d'une série de supports de sensibilisation destinés aux enfants et à la population locale.

En août, l'UNESCO a été informée du pillage du Musée de Mallaoui en Égypte. En septembre, l'Organisation a envoyé sur le site une mission d'experts qui a confirmé les pertes et les destructions de 1 080 objets d'art du musée. Quelque 589 objets ont finalement été récupérés par les autorités égyptiennes en partie grâce au travail de l'UNESCO en collaboration avec la police égyptienne et ses partenaires (INTERPOL, WCO, ICOM et ICOMOS). En décembre, l'UNESCO a formé 21 professionnels chargés de la gestion du musée et de la prévention des risques liés aux catastrophes/conflits.



Tan Dun, compositeur et chef d'orchestre conceptuel chinois aux multiples talents a été nommé Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO le 22 mars, en reconnaissance de ses efforts pour promouvoir le dialogue interculturel à travers la musique, la prise de conscience de la rareté des ressources naturelles telles que l'eau et la diversité des langues.

© Tan Dun Online

Investir dans la créativité. Transformer les sociétés

En 2013, le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) a apporté un financement total de 2,3 millions de dollars destiné à 30 projets dans 26 pays en développement, qui couvre des domaines très variés, du développement et de l'application de politiques culturelles au renforcement des capacités des entrepreneurs culturels, en passant par la cartographie des industries culturelles et la création de nouveaux modèles commerciaux d'industrie culturelle. Le FIDC contribue à l'application de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles en encourageant l'émergence d'un secteur culturel dynamique dans les pays en développement.

Quelques réussites du FIDC :

Afrique du Sud : Le Fondation Harlequin a mis en place un programme de formation à la production artistique à partir de matériaux recyclés destiné aux mères célibataires et aux personnes handicapées des quartiers les plus défavorisés du Cap.

Un investissement de 81 000 dollars en provenance du FIDC a permis de créer 20 ateliers, qui ont eu un impact pour 3 000 personnes et ont transformé 70 % des participants en artisans et entrepreneurs culturels formés qui vendent le fruit de leur travail.

Togo : Grâce à une contribution du FIDC à hauteur de 98 698 dollars et à la mise en place d'un atelier de deux jours, le ministère des Arts et de la Culture du Togo a développé un plan sur dix ans pour accélérer et guider l'application de la politique culturelle du pays dans sept domaines stratégiques. Le processus de lancement du nouveau Plan est en cours et les mécanismes de financement par le gouvernement seront bientôt entièrement opérationnels, ce dernier fournissant quelque 800 000 dollars pour aider à renforcer le secteur culturel du Togo.



© UNESCO

Bésil : Grâce aux 97 580 dollars fournis par le FIDC, l'organisation de terrain Vidéo nas Aldeias (Vidéo dans les villages) a formé de jeunes réalisateurs autochtones à développer leurs compétences en matière de scénarisation, de production et d'édition. Le résultat de ce projet, six films qui explorent les questions environnementales, la marginalisation et la pauvreté dans les communautés indigènes du pays, a été intégré au kit d'éducation multimédia soumis au ministère de l'Éducation du Brésil pour être distribué à 40 millions d'élèves du primaire dans tout le pays.

■ Nouveau départ pour la lutte de l'UNESCO contre le trafic illicite de biens culturels

Plus de 40 ans après l'adoption de la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels, à l'occasion de la 37^e Conférence générale de novembre 2013, la Directrice générale, Irina Bokova, a déclaré : « L'UNESCO a pris un nouveau départ... nous avons pris un tournant historique, en créant deux nouveaux organes de suivi ». Au cours de l'année, l'UNESCO a été témoin d'une extraordinaire conjugaison des efforts, qui s'est traduite par la réunion des 125 États parties et le renouvellement de leur engagement envers la mise en œuvre de la Convention. Au cours d'une rencontre organisée en juillet, les Parties ont décidé d'instaurer une réunion officielle des États

parties, qui aura lieu une fois tous les deux ans. Ils ont également créé un organe de surveillance, le Comité subsidiaire, composé de 18 États membres. Ce nouvel organisme jouera un rôle crucial dans l'amélioration de la mise en œuvre de la Convention. Ces deux organes statutaires, en coordination avec le Comité intergouvernemental pour la promotion du retour des biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale, sont essentiels pour la coopération internationale en matière de lutte contre les fouilles illicites, le trafic illicite et l'exportation illégale de biens culturels ainsi que la question de la restitution au pays d'origine.

Cette année a également été marquée par l'intérêt grandissant que montrent les États asiatiques dans ce domaine. Un symposium international sur le thème « Protection du patrimoine de l'Asie : stratégies de lutte contre le trafic illicite de biens culturels » s'est tenu

en décembre 2013 à Katmandou (Népal).

En 2013 également, le Myanmar et le Royaume du Lesotho ont ratifié la Convention de 1970.

Grâce au rôle d'intermédiaire de l'UNESCO, des restitutions notables ont eu lieu en 2013. Deux statues Pandava ont été restituées par le Metropolitan Museum de New York au Cambodge au cours d'une cérémonie à laquelle a participé la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova. Quatre autres retours ont pu être réalisés avec succès grâce aux dispositions de la Convention de 1970 (restitutions de l'Allemagne à la Bulgarie, à Chypre et à la Turquie).

En 2013, pas moins de onze séminaires et ateliers de formation ont été organisés dans le monde. En plus de l'Égypte, du Mali, de la Syrie, de la Tunisie et du Maroc, le Paraguay et le Pérou ont également organisé des formations régionales consacrées à la lutte contre le trafic illicite de biens culturels. En Libye, des ateliers de renforcement des capacités se sont tenus à Tripoli et sur les sites du patrimoine mondial de Sabratha et Cyrène (Shahat), en vue de former les agents de police et des douanes dans ce domaine et d'établir à terme une force de police spéciale pour combattre ce genre de trafic. Le 7 juin, la police libyenne a arrêté un réseau de trafiquants accusé du vol de deux têtes de statues du Musée de Sabratha.

En 2013, la coopération internationale dans ce domaine s'est considérablement renforcée, principalement avec INTERPOL et l'OMD, mais aussi avec UNIDROIT, l'ONU DC et l'Union africaine, des forces de police spécialisées et des acteurs clés du marché d'art international.

Atelier de renforcement des capacités organisé par l'UNESCO en novembre 2013 sur le site du patrimoine mondial de Cyrène (Shahat, Libye) pour former des agents de police et des douanes à la lutte contre le trafic illicite de biens culturels.



Un important partenariat a été développé avec l'UE pour la protection du patrimoine culturel en Syrie (préparation d'actions d'urgence, création d'un Observatoire du patrimoine syrien, etc.) et pour la révision de la Directive de 1993 de l'UE sur la restitution des objets culturels.

Plusieurs documentaires et mini-clips ont été produits pour des pays asiatiques, africains, arabes et latino-américains afin de sensibiliser les touristes, les populations locales et les acteurs du marché de l'art. Ces clips sont distribués dans des pôles de transport, sur des sites du patrimoine et dans les ambassades des pays concernés.

Pour sensibiliser les jeunes irakiens, l'UNESCO a développé une vidéo infographique qui s'inscrit dans un plus vaste projet baptisé « Éducation aux valeurs civiques et aux compétences nécessaires à la vie courante pour les adolescents d'Irak ». Cette initiative est à l'origine de plusieurs supports de formation qui ont été distribués dans certaines écoles d'Irak.

De plus cette année, l'UNESCO a traduit en espagnol et en arabe sa publication *Témoins de l'histoire - Recueil de textes et documents relatifs au retour des objets culturels*, une anthologie de textes de référence offrant un aperçu des aspects historiques, éthiques, philosophiques et juridiques de cette question.

■ Associer culture et développement dans le monde de l'après 2015

À l'heure où la communauté internationale définit l'agenda de développement des Nations Unies post-2015, l'UNESCO reste plus que jamais engagée en faveur de l'inclusion explicite de la culture en tant que dimension fondamentale du développement. Dans la droite ligne des deux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la culture et le développement adoptées en 2010 et 2011, l'UNESCO n'a épargné

aucun effort pour continuer d'influencer les débats en cours sur cette question.

En 2013, l'Organisation a programmé une série de rendez-vous importants et d'événements de haut niveau sur la culture pour rallier un plus grand soutien politique. En mai, l'UNESCO a co-organisé en Chine le Congrès international de Hangzhou « La culture : clé du développement durable », qui a rassemblé quelque 500 experts. Le Congrès a été l'occasion d'adopter la Déclaration de Hangzhou, qui recommande explicitement l'intégration de la culture dans l'agenda de développement des Nations Unies post-2015, au travers du patrimoine, de la diversité, de la créativité et de la transmission du savoir.

En juin 2013, 250 personnes ont participé au débat thématique de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le thème « Culture et développement » organisé au siège de l'ONU.

Tous les intervenants, parmi lesquels le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies et la Directrice générale de l'UNESCO, ont souligné le rôle de la culture dans la réalisation des objectifs de développement devant les représentants gouvernementaux de toutes les régions du monde. L'examen ministériel annuel de l'ECOSOC qui s'est tenu en juillet à Genève était consacré au thème : « La science, la technologie et l'innovation ainsi que les perspectives ouvertes par la culture au service de la promotion du développement durable et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement ». Le point d'orgue de cette année riche en événements a été l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la troisième Résolution sur la culture et le développement en décembre 2013.

Image promotionnelle du Congrès international « La culture : clé du développement durable » organisé par l'UNESCO en mai à Hangzhou (Chine).



■ Les Indicateurs UNESCO de la culture pour le développement

Les Indicateurs UNESCO de la culture pour le développement (IUCD) sont des outils de recherche et de plaidoyer qui visent à évaluer le rôle de la culture dans les processus de développement des pays au moyen de 22 indicateurs portant sur sept dimensions majeures. Le projet a été lancé en 2009 avec le soutien financier de l'AECID pour servir d'outil opérationnel à la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

En 2013, l'UNESCO a mis en œuvre les IUCD dans onze pays du monde. Des spécialistes de Bosnie-Herzégovine, du Burkina Faso, du Cambodge, de Colombie, d'Équateur, du Ghana, de Namibie, du Pérou, du Swaziland, d'Uruguay et du Viet Nam ont recueilli et

analysé de nouvelles données pour générer les diagrammes nationaux de l'« ADN de la culture pour le développement ». Des ateliers nationaux ont été organisés pour examiner et valider les résultats, aboutissant à une interaction constructive entre diverses parties prenantes, notamment des ministères, des instituts nationaux de statistiques, des universités, des agences de développement et la société civile. En Namibie, par exemple, les données des IUCD ont permis de plaider avec succès en faveur de l'intégration de la culture au Cadre de partenariat 2014-2018 des Nations Unies, tandis qu'au Cambodge, elles ont contribué à l'élaboration d'un cadre pour les politiques culturelles plus informé et détaillé.

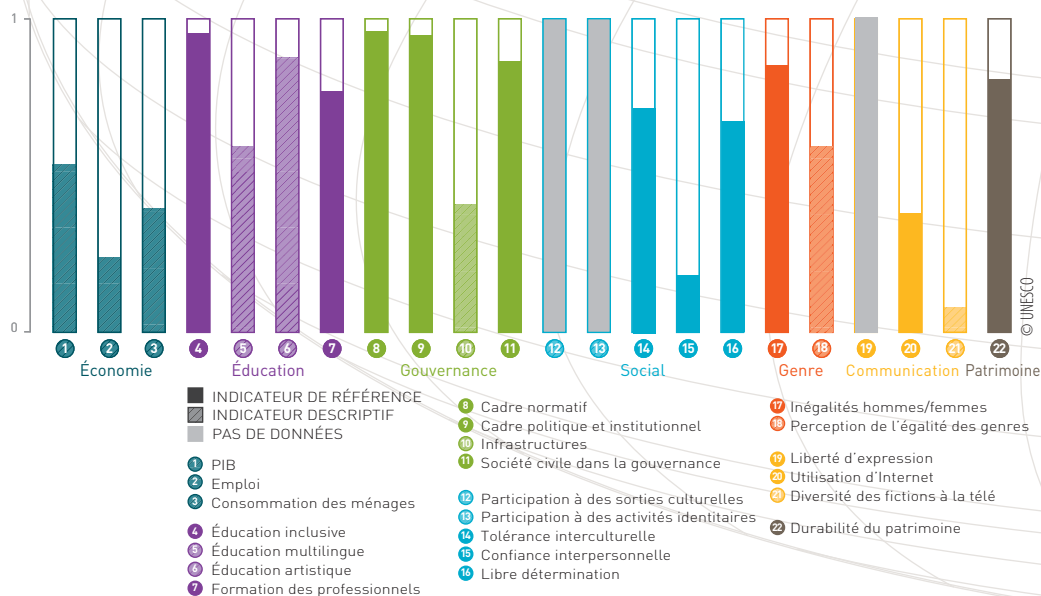
■ Évaluation de la présence de la culture dans les Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD)

Au cours de ces dernières années, le rôle de la culture pour le développement a acquis une place centrale dans le discours sur le développement, tant dans le cadre du système des Nations Unies qu'en dehors de ce système. Pour mieux comprendre comment cela s'est traduit dans les actions des Nations Unies sur le terrain, l'UNESCO a procédé à une analyse de 276 Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) afin d'examiner la présence de la culture dans ces plans stratégiques conjoints de 124 pays sur la période 1998-2016. Parmi d'autres informations intéressantes, l'étude montre que le rôle de la culture dans les PNUAD s'est régulièrement renforcé, pour en arriver à un pourcentage d'inclusion de 70 % en janvier 2012, contre 30 % en 2006.

Par ailleurs un nouvel outil de recherche sur Internet a été lancé en 2013. Il présente une base de données complète sur l'inclusion d'éléments culturels dans les PNUAD. L'UNESCO a produit un manuel sur *La Culture et les PNUAD* pour plaider en faveur de l'intégration de programmes culturels aux PNUAD et d'exercices similaires de programmation commune par pays des Nations Unies.

Les résultats des indicateurs UNESCO de la culture pour le développement (IUCD) font l'objet d'une synthèse visuelle dans l'ADN de la culture pour le développement, comme le montre le diagramme ci-contre pour l'Équateur, l'un des onze pays où les IUCD ont été mis en œuvre avec succès en 2013.

ÉQUATEUR : ADN de la culture pour le développement



■ La culture au service de la réalisation des objectifs de développement

Entre 2008 et 2013, dans le cadre du Fonds pour les objectifs du Millénaire pour le développement (F-OMD), 18 programmes conjoints sur la culture et le développement ont été mis en place dans le monde pour

un budget total de 96 millions de dollars. Résultat : des infrastructures culturelles desservant 2,3 millions de personnes ont été construites ou rénovées, plusieurs lois, règlements et recommandations pour améliorer la législation culturelle actuelle ont été développés, 12 300 entrepreneurs culturels ont accédé à de nouveaux marchés, on a procédé à 50 inventaires pour protéger le patrimoine naturel et culturel, les capacités de près de 14 200 fonctionnaires et 1 450 institutions publiques culturelles ont été renforcées et rien qu'au Costa Rica, au Sénégal, au Cambodge et en Turquie, des milliers d'emplois ont été créés ou maintenus.

En termes d'OMD, les programmes conjoints ont démontré que la culture était un secteur économique puissant qui génère des revenus et emplois (OMD 1), que les cours dédiés à la culture permettaient d'améliorer la qualité de l'éducation et la construction de la citoyenneté (OMD 2), que les industries culturelles étaient sources d'autonomisation des femmes (OMD 3), que les approches socio-culturelles pour la santé aboutissaient à des politiques de santé rentables et plus efficaces (OMD 4, 5 et 6) et que la culture et le savoir traditionnel étaient des ressources inépuisables pour l'environnement durable et le mode de vie (OMD 7).

■ Dixième anniversaire de la Convention sur le patrimoine immatériel : l'heure du bilan

L'année 2013 a marqué le 10^e anniversaire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI). Parmi les nombreuses opportunités d'examiner ce voyage d'une décennie, le Service d'évaluation et d'audit a réalisé une évaluation de l'utilité et de l'efficacité de la Convention.



© UNESCO

Cette évaluation a révélé que les États considéraient la Convention comme étant un instrument juridique international très pertinent, qui a considérablement élargi la définition et l'importance du PCI et introduit plusieurs concepts clés : le fait que la communauté joue un rôle central en tant que porteuse du PCI, l'idée que la culture vit et évolue, se transmettant d'une génération à l'autre et le concept de mesures de sauvegarde visant à assurer la viabilité du PCI. L'évaluation salue le vaste programme international de renforcement des capacités mis en place par l'UNESCO, mais souligne aussi que les organismes publics manquent souvent des ressources financières et humaines pour pleinement mettre en œuvre la Convention en ce qui concerne l'inventaire, l'élaboration et l'application de mesures de sauvegarde, la coopération avec d'autres États parties, la préparation des dossiers de candidature et la participation et la consultation des communautés dans tous ces domaines.

Femmes de la communauté indigène miskito (Nicaragua) célébrant Sihkru Tara, une cérémonie rendant hommage aux ancêtres. Dans le cadre du Programme des Fonds pour les OMD « Relèvement culturel et développement productif créatif sur la côte caraïbe du Nicaragua » mis en place par le Bureau de l'UNESCO à San José, des efforts ont été déployés pour la sauvegarde de cet élément du patrimoine immatériel des Miskitos.

Par ailleurs, l'évaluation indique que l'importance de la Liste représentative est surestimée et recommande de clarifier toutes les perceptions erronées sur l'intention de la Liste représentative, tout en promouvant la Liste de sauvegarde urgente et le Programme d'assistance internationale et en repensant la manière dont sont identifiées et diffusées les meilleures pratiques. La plupart des recommandations ont été acceptées par le Comité intergouvernemental lors de sa réunion de décembre à Bakou (Azerbaïdjan) et seront mises en œuvre dans les années à venir.

■ Un Réseau des villes créatives en pleine expansion

La moitié de la population mondiale vit dans les villes, une proportion qui devrait s'élever à deux tiers d'ici la prochaine génération. En leur qualité de centres de créativité et de diversité, les villes constituent nos principaux moteurs de dynamisme, croissance et innovation. Elles partagent toutes des défis communs en termes de planification, d'infrastructure et de ressources, mais chaque ville est unique et nécessite des solutions sur mesure.

Lancé en 2004, le Réseau des villes créatives vise à développer la coopération internationale

entre les villes qui reconnaissent et favorisent la créativité, conscientes de son rôle stratégique dans le développement durable, en mettant en place des partenariats mondiaux multipartites. En 2013, sept nouvelles villes ont été nommées membres de ce réseau par la Directrice générale : Fabriano, Italie et Paducah, États-Unis (artisanat et arts populaires), Cracovie, Pologne (littérature), Brazzaville, Congo (musique), Zahlé, Liban (gastronomie), et enfin Enghien-les-Bains, France et Sapporo, Japon (arts numériques).

En intégrant le Réseau, les nouveaux membres s'engagent à collaborer et partager des ressources avec les autres villes membres

pour promouvoir la créativité, renforcer la participation à la vie culturelle et intégrer la culture aux plans de développement locaux. En 2013, le Réseau s'est réuni à Bologne (Italie) et à Beijing (Chine).

Financées par des accords de partenariat entre les municipalités de Beijing et Shenzhen (Chine), ainsi que des corporations chinoises, Phoenix TV et le groupe Dalian Wanda, une série d'activités ont été mises en œuvre en 2013 par l'UNESCO dans le domaine de la culture, notamment le Sommet des villes créatives à Beijing et le Forum de Beijing sur les arts et la ville, qui ont tous deux eu lieu en octobre.

Le futur centre culturel « Cité du FESPAM » en cours de construction à Brazzaville (République du Congo). Brazzaville est le premier membre africain du Réseau des villes créatives de l'UNESCO, qui compte désormais 41 villes dans toutes les régions du monde.



■ Banque d'expertise UNESCO-UE

Pendant toute l'année 2013, l'UNESCO a poursuivi son travail sur la Banque d'expertise dans le domaine de la gouvernance de la culture, un projet lancé en 2010 et financé par l'UE. En 2013, l'UNESCO a publié *Renforcer la gouvernance de la culture pour créer des opportunités de développement*, un document présentant les premiers résultats du programme qui a fourni une assistance technique spécialisée à 13 pays pour les aider à appliquer la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Le 30 avril, l'UNESCO a célébré la deuxième Journée internationale du jazz en partenariat avec le Thelonious Monk Institute of Jazz. La ville d'Istanbul (Turquie) a accueilli la Journée et des célébrations ont été organisées dans le monde entier en reconnaissance de la contribution du jazz au développement, au dialogue, à la tolérance et à la compréhension. Le Sénégal a célébré cette Journée pour la première fois en 2013, avec la participation active de l'UNESCO.

Au vu des résultats positifs, le projet a dans un premier temps été étendu d'août à novembre 2013. En décembre, l'UNESCO a annoncé qu'il serait de nouveau prolongé jusqu'à décembre 2014, l'UE ayant renouvelé son financement.



© Délégation des Grands Travaux / République du Congo

*Soirée-concert
pour célébrer
le 20^e anniversaire
du Comité
intergouvernemental
de coordination pour
la sauvegarde et
le développement
du site historique
d'Angkor (CIC-Angkor)
et sa 3^e Conférence
intergouvernementale
(Cambodge).*





■ Célébration du 20^e anniversaire du CIC-Angkor

Le Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor (CIC-Angkor), établi à la suite de la Conférence de Tokyo (octobre 1993) et confirmé par la Conférence de Paris (novembre 2003), est un mécanisme de coordination international de l'assistance fournie par différents pays et organisations pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor (Cambodge).

Le CIC-Angkor est un forum majeur composé d'ambassadeurs et de représentants d'institutions qui assistent à la session plénière, ainsi que d'architectes, ingénieurs, restaurateurs, archéologues, chercheurs, anthropologues et experts techniques qui échangent leurs expériences et leurs points de vue pendant la session technique. Chaque année, le Comité canalise vers le site d'Angkor plusieurs millions de dollars consacrés à une soixantaine de projets dans différents domaines, à savoir le cadre institutionnel, la recherche, la restauration, la formation, le développement communautaire, le tourisme, l'agriculture, le développement urbain et les infrastructures. L'UNESCO assure le secrétariat permanent du CIC-Angkor,

qui se compose actuellement de 35 pays et organisations internationales. Les décisions et recommandations du CIC-Angkor sont soumises à l'accord et à la coopération du Gouvernement royal du Cambodge.

Le 20^e anniversaire du CIC-Angkor et de l'inscription d'Angkor sur la Liste du patrimoine mondial a été célébré à Siem Reap (Cambodge) en décembre. La célébration s'est ouverte sur la 3^e Conférence intergouvernementale intitulée « Gestion complète et durable du patrimoine mondial d'Angkor, patrimoine vivant ». Lors de la conférence, le CIC-Angkor a été prolongé jusqu'à 2023, dans le but de dresser le bilan et de célébrer les résultats obtenus au cours des 20 dernières années, mais aussi de formuler l'orientation conceptuelle et pratique à suivre pendant la décennie à venir au niveau des efforts internationaux coordonnés pour la conservation et la sauvegarde des monuments d'Angkor et de sa région. Des responsables de haut niveau, dont la ministre de la Culture française, Aurélie Filipetti, et le vice-ministre des Affaires étrangères japonais, Yasumasa Nagamine, ainsi que des représentants de 23 gouvernements et 10 institutions internationales ont renouvelé leur engagement en faveur de la sauvegarde et du développement durable du site d'Angkor.

Le patrimoine immatériel renforce l'éducation au service du développement durable

Le Bureau de l'UNESCO à Islamabad a réalisé en 2013 une série de projets pilotes au Pakistan sur l'intégration du patrimoine culturel immatériel (PCI) à l'enseignement et à l'apprentissage pour renforcer l'éducation au service du développement durable (ESD), dans le cadre d'un projet pour la région Asie-Pacifique déployé par le Bureau de l'UNESCO à Bangkok. Ce projet pilote est également en cours de test à Palau, au Viet Nam et en Ouzbékistan. Cette année, huit écoles du Pakistan ont participé à une action visant à associer les détenteurs de traditions et le système scolaire formel pour développer des mécanismes de transmission de la sagesse et des connaissances culturelles aux jeunes. À l'issue de ce projet, des principes directeurs pour l'intégration des connaissances du PCI/de l'ESD dans l'éducation et l'apprentissage seront développés grâce à un processus de consultation. En 2013, le Bureau de l'UNESCO à Islamabad a également utilisé le PCI pour renforcer la paix et la cohésion sociale dans la province touchée par la guerre de Khyber Pukhtunkhwa (KPK) et dans les Zones tribales sous administration fédérale (FATA).

L'UNESCO, le ministère saoudien de l'Éducation et le Centre du Roi Abdul Aziz pour le dialogue national (KACND) ont organisé en décembre la Conférence internationale sur « Le volontariat des jeunes et le dialogue » à Djeddah (Arabie saoudite). Des jeunes participants de 39 pays se sont réunis pour explorer le volontariat des jeunes et tracer de nouvelles perspectives pour les aspirations des jeunes.





CHAPITRE 4

**Apprendre
à vivre
ensemble**

Apprendre à vivre ensemble

L'engagement à construire une paix durable et à éliminer toutes formes de discrimination et de violence partout dans le monde est au cœur de la mission de l'UNESCO depuis sa création. Cette approche humaniste du développement social durable a guidé tout au long de l'année les efforts de l'Organisation pour autonomiser les jeunes femmes et hommes, promouvoir l'égalité des genres, appeler à des sociétés inclusives et lutter contre la discrimination et la violence dans le monde.

■ Agir avec et pour les jeunes

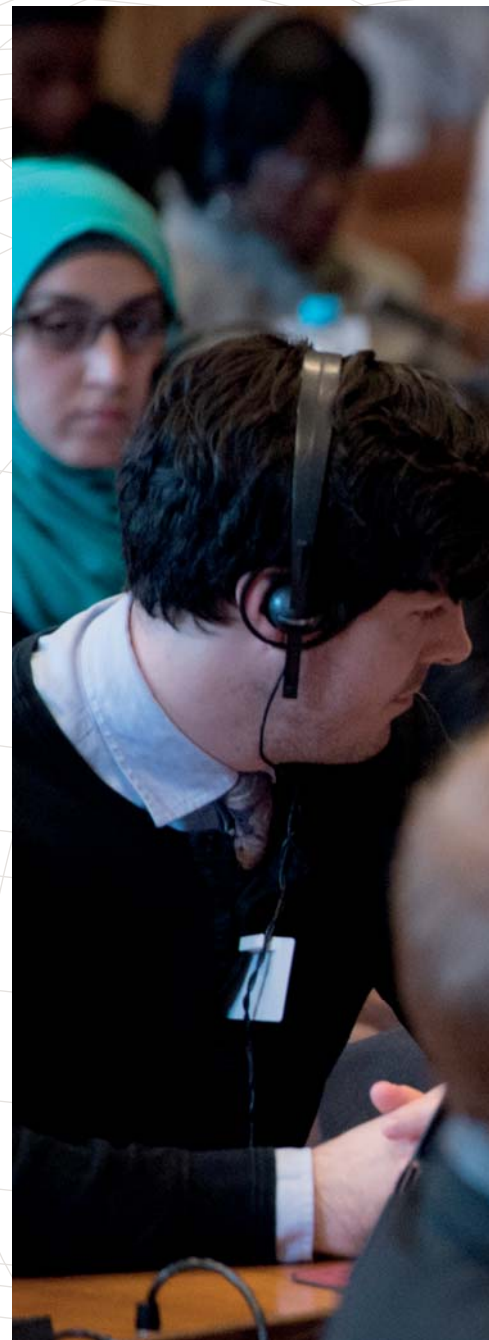
Alors que 2015 approche, il est temps pour les gouvernements, la jeunesse et la société civile d'agir d'urgence pour réaffirmer les droits des jeunes à un meilleur avenir. Des études récentes ont révélé que d'ici 2025 neuf jeunes femmes et hommes sur dix vivraient dans des pays en développement, la moitié d'entre eux avec moins de 2 dollars par jour. Les jeunes, qui comptent parmi les populations les plus vulnérables de la planète, sont particulièrement concernés par les questions relatives à la paix, à l'engagement civique et à l'inclusion sociale. Pour apporter des solutions à ces problèmes, l'UNESCO a entrepris plusieurs activités mondiales, régionales et nationales tout au long de l'année 2013.

Lutter contre la violence homophobe dans les écoles

En novembre, l'UNESCO a organisé la première conférence régionale en Afrique du Sud sur la violence homophobe dans les écoles. La rencontre « Transformer les salles de classe, transformer les vies : combattre l'homophobie et la transphobie dans l'éducation » a été organisée dans le cadre d'une initiative mondiale pour prévenir et combattre la violence homophobe dans les établissements d'enseignement, en collaboration avec l'ONG sud-africaine Gay and Lesbian Memory in Action. Elle a réuni des représentants de gouvernements, de la société civile et des universités d'Afrique du Sud, du Botswana, du Lesotho, de Namibie, du Swaziland, de Zambie et du Zimbabwe.

Le 12 août, le monde a célébré la Journée internationale de la jeunesse placée sous le thème « Migration et jeunesse : aller de l'avant pour le développement ». Les jeunes représentent une proportion importante du nombre de migrants internationaux. Bien que la migration offre souvent de précieuses opportunités et contribue au développement communautaire et social, elle risque également d'exposer les jeunes à la discrimination, à l'exploitation et à l'accès restreint à l'information et aux services ou à la protection des droits de base. Pour sensibiliser le public sur ces questions liées à la migration des jeunes dans la région Asie-Pacifique, le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a encouragé le développement d'une vidéo consacrée à la Journée. Cette vidéo a été lancée dans le cadre de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (ESCAP) et a été largement partagée sur les réseaux de jeunes et dans les médias sociaux.

Fin octobre, le 8^e Forum des jeunes de l'UNESCO s'est tenu au Siège de l'Organisation sur le thème « Jeunesse et inclusion sociale : Engagement civique, dialogue et développement des compétences », sélectionné après une consultation en ligne. Quelque 500 jeunes du monde entier se sont réunis pour échanger, renforcer leurs compétences et présenter des projets innovants. En plus de formuler des recommandations stratégiques,





© UNESCO/Cyril Baillet

Quelque 500 jeunes du monde entier se sont rassemblés en octobre 2013 au Siège de l'Organisation à l'occasion du 8^e Forum des jeunes de l'UNESCO pour discuter de questions d'engagement civique et de la manière dont les jeunes peuvent construire des communautés démocratiques et durables.



En décembre 2013, les ministres de la Santé et de l'Éducation de 21 pays d'Afrique orientale et australe ont pris un fort engagement en faveur de l'éducation sexuelle et des services de santé reproductive pour les adolescents et les jeunes. Cet engagement a été étayé par un rapport régional publié par l'UNESCO et d'autres agences des Nations Unies plus tôt dans l'année.

Le Forum a identifié une série de projets opérationnels à mettre en œuvre par et pour les jeunes. Grâce au rôle de soutien des initiatives éducatives de l'UNESCO, le Forum a également intégré des sessions de coaching et de mentorat avec les participants, pour les aider à développer leurs compétences et leur confiance en soi.

Le Prix UNESCO/Juan Bosch pour la promotion de la recherche en sciences sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes a été décerné à Karen Nathalia Cerón Steeven (Colombie) lors du Forum de cette année, en reconnaissance de sa recherche sur la violence de jeunes en Amérique centrale. Le prix vise à distinguer des jeunes chercheurs qui contribuent par leur travail dans le domaine des sciences sociales au renforcement des liens entre la recherche et les politiques publiques.

L'Organisation a également entrepris cette année des actions régionales et locales visant les jeunes du monde entier.

Afrique

En février 2013, une formation de formateurs de six jours a été organisée à Bujumbura (Burundi) en partenariat avec le Réseau des Jeunes en Action pour la Paix et le Développement (REJA),

un réseau de 150 associations de jeunesse implantées à travers tout le Burundi. Organisé par le Bureau de l'UNESCO à Bujumbura en étroite coopération avec le ministère burundais de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, l'objectif de ce projet était de renforcer les capacités des jeunes femmes et hommes burundais pour qu'ils agissent en détenteurs de droits responsables, acteurs clés des changements indispensables pour asseoir une paix durable et la cohésion sociale au sein de leurs communautés.

Un mois plus tard, les dix formateurs qui ont participé à cette session ont commencé à former des participants dans les cinq provinces sélectionnées : Bujumbura Rural, Bururi, Gitega, Muramvya et Mwaro. Au total, ce sont 225 jeunes burundais qui ont ainsi bénéficié des enseignements dispensés sur différents thèmes menant à la cohésion sociale. Développé par l'UNESCO, en partenariat avec le FNUAP, l'UNICEF et le PNUD, ce projet s'inscrit dans le cadre du plan commun pour les activités du groupe inter-agences des Nations Unies sur l'éducation, la jeunesse et le VIH/SIDA.

Fin février 2013, un atelier a été organisé à Accra (Ghana) par la Youth Bridge Foundation

Le volontariat des jeunes et le dialogue

La Conférence internationale « Le volontariat des jeunes et le dialogue » s'est tenue à Djeddah (Arabie Saoudite) du 3 au 5 décembre 2013. Cet événement a été organisé conjointement par le ministère de l'Éducation d'Arabie saoudite, le Centre du Roi Abdul Aziz pour le dialogue national (KACND) et l'UNESCO. Pendant la Conférence, plus de 300 jeunes de 39 pays ont exploré différentes approches de volontariat dans la région et au-delà. Des jeunes volontaires, professionnels et experts ont pu accéder à de nombreuses plateformes d'échange et de présentation des canaux et de la créativité en matière de volontariat des jeunes dans les domaines du renforcement de la paix, de l'aide humanitaire, de la diversité culturelle, du dialogue interculturel et du rôle de l'information et de la communication dans la promotion du volontariat et de la citoyenneté responsable. Il est particulièrement important d'approfondir le sentiment d'appartenance et le sens de la responsabilité en donnant un rôle clé au dialogue dans

le cadre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022). Les huit lauréats du concours « Les chemins de la culture de la paix : concours international pour la compréhension mutuelle » ont reçu leur prix lors de la Conférence de Djeddah. Le concours a été lancé à l'occasion de la Journée internationale de la paix, le 21 septembre 2012, encourageant quelque 1 350 jeunes de 56 pays à réfléchir de manière créative à leur capacité à activer leur « pouvoir de la paix » et les notions qui sous-tendent la culture de la paix. À l'issue de la Conférence, les jeunes participants ont adopté une Déclaration qui énonce les points clés d'un agenda relatif au volontariat dont la mise en œuvre sera assurée par des organisations, réseaux et associations partenaires. La Conférence s'inscrivait dans le cadre du Programme international du Roi Abdullah bin Abdul Aziz pour une culture du dialogue et de la paix, lancé par le gouvernement d'Arabie saoudite et l'UNESCO en 2011.

et soutenu par le Bureau de l'UNESCO à Accra afin de réfléchir à la manière dont les jeunes ghanéens pourraient être plus actifs dans la vie politique. Des représentants d'organisations de jeunes et de la société civile ghanéenne se sont réunis avec les responsables de l'Autorité nationale de la jeunesse afin d'étudier les possibilités concrètes d'établir en 2014 un Parlement national des Jeunes déjà prévu dans la politique actuelle relative aux jeunes du pays.

Cet atelier s'inscrivait dans le cadre de la Stratégie de l'UNESCO pour la jeunesse africaine qui favorise la participation des jeunes dans la gouvernance politique. À la fin de l'atelier, les participants ont adopté une feuille de route qui devrait être mise en œuvre entre les mois de mars 2013 et de mai 2014, après quoi le Parlement national des Jeunes pourrait être établi.

Conformément à la Stratégie de l'UNESCO pour la jeunesse africaine 2009-2013 et avec le soutien du Fonds d'urgence, l'UNESCO a collaboré avec le gouvernement de Zambie pour évaluer la politique nationale de la jeunesse et le plan d'action correspondant. Tout au long des années 2012 et 2013, l'UNESCO a déployé des efforts inter-agences et multipartites, en étroite coopération avec le ministère de la Jeunesse et des Sports de Zambie et en partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies, le Conseil national pour le développement de la jeunesse, des associations communautaires de jeunes, des universités et des groupes de la société civile. La révision de la politique, réalisée conformément au Plan-cadre 2011-2015 des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour la Zambie, a été l'occasion de piloter l'approche actualisée de l'UNESCO en matière de développement d'une politique inclusive et participative pour la jeunesse, qui permet un plus grand engagement des jeunes dans le processus de révision de la politique.

Ce processus a été achevé en octobre 2013, aboutissant à une nouvelle Politique nationale décennale pour la jeunesse zambienne (2013-2022) qui définit les engagements nationaux par le gouvernement, la jeunesse et la société de Zambie dans son ensemble, pour guider l'approche du pays en matière de développement des jeunes et de pratiques des jeunes.

Un Forum national de la jeunesse pour la consolidation de la paix et la réconciliation nationale a été organisé par l'UNESCO et le ministère de la Jeunesse et des Sports du Mali en décembre. Le Forum a réuni 500 jeunes femmes et hommes de tout le pays. Cette rencontre, rendue possible grâce à des fonds alloués par la Bulgarie, a été placée sous la présidence du Chef de l'État malien, M. Ibrahim Boubacar Keita. Des ateliers ont permis aux jeunes d'échanger leur point de vue concernant leur relation envers la paix, la sécurité et l'engagement solidaire, mais aussi de façonner des projets communs pour l'avenir.

En 2008, l'UNESCO a entamé un nouveau programme de travail axé sur l'éducation sexuelle et visant à fournir un encadrement technique pour améliorer la prévention du VIH auprès des jeunes dans les établissements d'enseignement. Lors d'une Réunion sur l'engagement ministériel de l'Afrique orientale et australe (AOA) organisée au Cap (Afrique du Sud) en décembre dernier, l'UNESCO, l'ONUSIDA, le FNUAP, l'UNICEF, l'OMS, des agences bilatérales et des associations de la société civile ont uni leurs efforts pour inciter les ministères de la Santé et de l'Éducation à s'engager formellement en faveur de la prévention du VIH et de la santé sexuelle et reproductive pour les jeunes. 2,6 millions de jeunes vivent avec le VIH en Afrique et le nombre de décès causés par le SIDA chez les adolescents a augmenté de 50 % dans le monde depuis 2005,

Journée internationale de la langue maternelle 2013

L'UNESCO a mené des célébrations de l'alphabétisation et des langues tout au long de l'année, notamment la Journée internationale de la langue maternelle (21 février) placée sous le thème « Le livre, vecteur de l'éducation en langue maternelle ».

La Journée a commencé par un événement organisé au Siège de l'Organisation, en collaboration avec les délégations de Hongrie et du Bangladesh auprès de l'UNESCO.

Au Bangladesh, le 21 février commémore une campagne historique menée en 1952 pour que le bengali soit reconnu langue nationale. L'UNESCO a également promu des événements locaux pour célébrer la Journée, notamment en participant à une table ronde à l'Université d'Évry (France) et en organisant une session sur la diversité culturelle et linguistique au Sommet mondial sur la société de l'information le 26 février.



ce qui contraste fortement avec la tendance mondiale de réduction des victimes mortelles du SIDA.

Cet engagement vise à établir une éducation au VIH et une éducation sexuelle de qualité, ainsi que des services de santé sexuelle et reproductive et des services sur le VIH adaptés pour les jeunes, qui soient élevés au rang de priorité de la programmation gouvernementale et soient plus largement accessibles dans la région. Cette initiative crée un nouveau précédent dans la région en faisant que les secteurs de l'éducation et de la santé travaillent ensemble sur un programme commun d'aide aux adolescents et aux jeunes en réponse aux besoins concernant le VIH et à d'autres besoins relatifs à la santé sexuelle et reproductive.

En soutien de ces activités, l'UNESCO et le gouvernement suédois ont signé en septembre un accord intitulé « Renforcement de programmes complets d'éducation sexuelle pour les jeunes dans le milieu scolaire en Zambie : UNESCO 2013-2018 ». Le but général de ce projet est d'améliorer les résultats de santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes en améliorant l'accès

à des services et à une éducation sur la santé sexuelle et reproductive de qualité, appropriés à l'âge et faisant évoluer favorablement l'inégalité entre les genres. Ce soutien vient s'ajouter aux généreuses contributions déjà fournies en 2012 par la Suède et l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad) par le biais de l'Équipe régionale pour l'Afrique sur le VIH et le SIDA.

Région arabe

Dans un effort de promotion du dialogue multiculturel chez les jeunes femmes et hommes, le Bureau de l'UNESCO à Rabat a organisé en septembre le Second Dialogue philosophique Sud-Sud, avec le soutien du Royaume d'Arabie saoudite et du Programme international du Roi Abdullah bin Abdul Aziz pour une culture du dialogue et de la paix.

L'objectif était de développer une vision plurielle chez les jeunes en leur faisant découvrir des traditions philosophiques de sociétés de l'hémisphère Sud auxquelles l'histoire a accordé peu de place. Un projet visant les jeunes dans deux quartiers de Tripoli (Liban) victimes depuis des décennies

de l'extrême pauvreté et de nombreuses vulnérabilités sociales issues de cette pauvreté, s'est conclu par un résultat prometteur. L'initiative « Développer la culture de coexistence chez les jeunes de Tripoli », dont la mise en œuvre a été lancée il y a cinq mois, a été dirigée par le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et a fait participer 40 jeunes des deux quartiers en conflit à une série d'ateliers conçus pour leur permettre de s'exprimer à travers l'art. Leurs œuvres et une pièce de théâtre décrivant leur situation ont été présentées au Centre culturel Safadi de Tripoli placé sous l'égide du ministère de l'Éducation libanais.

L'UNESCO et l'Union européenne ont conclu en décembre 2013 un accord sur le projet régional « Réseaux de jeunes en Méditerranée », qui sera mis en œuvre en Algérie, en Égypte, en Israël, en Jordanie, au Liban, en Libye, au Maroc, en Palestine, en Syrie et en Tunisie. Ce projet vise à renforcer les capacités des réseaux de jeunes en Méditerranée à défendre leurs droits.

Asie-Pacifique

Un programme de formation en faveur du développement des capacités des jeunes leaders a été organisé en Mongolie en mai. Le but de cette formation était de renforcer leurs capacités de plaidoyer en faveur des besoins des jeunes. On comptait parmi les participants des jeunes leaders d'organisations membres du Groupe consultatif jeunesse de l'ONU (UNYAP) et de la Fédération de jeunesse de la Mongolie.

Une consultation nationale sur les politiques et les lois relatives aux femmes et aux jeunes au Timor-Leste a été organisée en février avec le soutien du Bureau de l'UNESCO à Djakarta. Les participants ont discuté des résultats des recherches menées par le Centre d'études pour la paix et le développement (CEPAD) sur les femmes et les jeunes dans les 13 districts du Timor-Leste.

Le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth a dirigé en 2013 un projet permettant aux jeunes de deux districts de Tripoli (Liban), victimes depuis des décennies de l'extrême pauvreté, de s'exprimer à travers l'art.



Les recherches ont révélé que les principaux défis auxquels faisaient face les jeunes étaient les suivants : taux d'abandon élevés dans les cycles secondaire et supérieur, manque de leadership, d'initiatives et d'intérêt des jeunes dans les sphères communautaires et économiques, taux de chômage élevé et manque d'estime de soi ; autant de problèmes qui font que les jeunes affectés recourent de plus en plus à la violence. Les recherches ont également montré que la représentation des femmes au Parlement national et aux postes gouvernementaux les plus élevés était relativement importante, contrairement à leur participation au niveau local. Une série de recommandations ont été formulées pour améliorer les politiques du pays concernant les femmes et les jeunes vulnérables.

Dans le cadre des stratégies de l'UNESCO « Renforcement des compétences pour l'engagement civique et l'autonomisation des jeunes en Indonésie » et « Renforcement des capacités dans des domaines clés tels que le leadership, la gouvernance, la communication, la planification et le plaidoyer », une session de formation a également été organisée en 2013 pour renforcer les capacités des jeunes femmes et hommes. Les discussions ont exploré les différentes façons par lesquelles les jeunes pouvaient apporter une participation active à leurs communautés. Une attention particulière a été portée à la participation des jeunes vulnérables et marginalisés, des jeunes vivant dans des zones rurales, des jeunes handicapés et des jeunes issus de régions défavorisées.

Amérique latine et Caraïbes

Le Bureau de l'UNESCO à Santiago a organisé en février une session de formation pour le personnel de l'UNESCO dans le cadre des efforts continus de l'Organisation pour sensibiliser les populations locales sur les barrières et

les menaces mortelles qui entravent les jeunes. Cette activité régionale a mis l'accent sur l'amélioration des compétences en matière de prévention du VIH pour les jeunes très vulnérables. La session, qui s'est tenue à Panama, a fourni des orientations programmatiques aux équipes de l'UNESCO concernant les interventions liées au VIH à destination des adolescents exploités sexuellement. L'UNESCO a organisé cette session car elle est consciente qu'il est urgent de travailler avec ces populations difficilement accessibles dans les régions où le commerce des rapports sexuels non protégés est un moteur de l'épidémie de VIH. Une formation similaire a déjà eu lieu en Asie-Pacifique et en Afrique du Sud.

Une Rencontre internationale sur l'inclusion sociale, la jeunesse et l'égalité des genres a été organisée à Buenos Aires (Argentine)

Depuis 2006, le Centre de recherche et de documentation des femmes palestiniennes, une initiative de l'UNESCO, contribue par la recherche au développement de politiques en faveur de l'égalité des genres et des droits humains des femmes palestiniennes.

Soutien du Centre de recherche et de documentation des femmes palestiniennes

En septembre 2013, l'UNESCO et la Norvège ont signé un accord prévoyant une aide financière au Centre de recherche et de documentation des femmes palestiniennes (PWRDC). Ce projet vise à renforcer le rôle de centre de documentation du PWRDC afin de fournir au ministère des Affaires des femmes et à d'autres parties prenantes de Palestine des données utiles à l'établissement de politiques sur l'égalité des genres.





en septembre par le gouvernement argentin et le Conseil intergouvernemental du Programme de l'UNESCO pour la Gestion des transformations sociales (MOST). La réunion a généré des connaissances concernant la participation de la jeunesse et l'importance de l'égalité des genres pour les politiques publiques d'inclusion sociale. Elle a réuni des acteurs responsables des politiques publiques dans les domaines de l'inclusion sociale, de la jeunesse et du genre, ainsi que des spécialistes et des chercheurs dans ce domaine.

Plus tard en décembre, une École régionale MOST-UNESCO a eu lieu à Brasilia (Brésil) pour promouvoir, débattre, analyser et échanger des connaissances sur le développement social et les politiques publiques des jeunes en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Cette Université d'été entendait constituer une plateforme de débat et de partage des connaissances entre de jeunes chercheurs en sciences sociales et des décideurs politiques œuvrant dans le domaine de la jeunesse de différents pays. Pour la première fois, l'École a invité des jeunes leaders d'associations sociales de jeunesse. Elle a été organisée par le Secrétariat national de la jeunesse (SNJ) du Brésil, en partenariat avec l'UNESCO, l'Organisation ibéro-américaine de la jeunesse (OIJ), le Conseil latino-américain des sciences sociales (CLACSO) et la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO).

L'énergie et les idées innovantes des jeunes sont indispensables au développement de toutes les sociétés. En 2013, l'UNESCO a mené des actions visant à autonomiser les jeunes en allant à leur rencontre et en répondant à leurs attentes.

Danseur photographié pendant la réalisation d'un spot promotionnel produit par l'École internationale de cinéma et de télévision de San Antonio de los Baños en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à La Havane.

■ Rétablir l'équilibre des genres

La violence fondée sur le genre continue de poser de sérieux problèmes aux quatre coins de la planète. Le 8 mars, l'UNESCO a célébré la Journée internationale des femmes placée sous le thème « Une promesse est une promesse : il est temps de passer à l'action pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ». Pour célébrer la Journée, l'UNESCO a accueilli plusieurs événements, notamment un concert en hommage aux femmes dans la musique qui a eu lieu au Siège de l'Organisation.

Un forum sur la prévention de la violence fondée sur le genre à travers l'éducation et le sport, ainsi qu'un forum consacré à la sécurité des femmes journalistes ont été organisés au siège des Nations Unies à New York dans le cadre des célébrations organisées par la Commission sur le statut des femmes.

Le 25 novembre, l'UNESCO a célébré la Journée internationale pour l'élimination de la violence envers les femmes. Pour marquer la Journée, des partenaires de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), dont l'UNESCO fait partie, ont appelé

Que pensent les femmes philosophes du Printemps arabe ?

À l'occasion de la publication du numéro 2-3 de la *Revue des femmes philosophes*, le Réseau international des femmes philosophes parrainé par l'UNESCO a organisé en mai une conférence intitulée « Les printemps arabes sous le regard des femmes philosophes ». Cette conférence a réuni des participants qui ont réfléchi sur la façon dont le Printemps arabe a non seulement modifié les systèmes politiques de la région, mais a aussi eu une incidence sur les droits et le statut des femmes. Des femmes philosophes du monde arabe, ainsi que des membres du Réseau international des femmes et de l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm ont participé à cet événement.



printemps arabes, printemps durables ?

N° 2-3 / mai 2013

© Arnaud du Boistesselin, *Le Rideau des femmes*, mosquée al-Maridani.





*Le documentaire primé **Rising from Ashes** produit par Forest Whitaker, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO pour la paix et la réconciliation et Oscar du meilleur acteur, a été projeté au Siège de l'Organisation en juillet. Il raconte la lutte de Jock Boyer, légende du cyclisme, pour aider des rescapés du génocide rwandais à réaliser leur rêve d'équipe cycliste nationale.*

Haïti

À la suite de la présentation à Port-au-Prince d'études menées par l'UNESCO sur l'inclusion sociale des femmes, lors d'un événement co-organisé en juillet avec le ministère haïtien des Droits des femmes, les recommandations pratiques formulées pendant cette rencontre ont été intégrées au programme de quatre nouveaux cursus de Master de l'Université d'État d'Haïti. Ces programmes ont été lancés en décembre par CLACSO, avec le soutien de l'UNESCO. Ce cursus contribuera à créer une masse critique de professionnels haïtiens dotés de compétences renforcées capables de participer au développement académique (enseignement, recherche et sensibilisation) et d'assumer un rôle professionnel actif dans le développement des institutions et organisations haïtiennes dans les domaines clés de la politique.

Tunisie

Les résultats d'une vaste enquête sur l'engagement civique des jeunes femmes tunisiennes, menée par l'UNESCO et le Centre de recherche et de formation pour les femmes arabes (CAWTAR) avec le soutien des Pays-Bas, ont été rendus publics en janvier à Tunis. Première du genre conduite en Tunisie, cette enquête a été menée en 2012 dans les gouvernorats de Tozeur, Gafsa et Kasserine. Elle souligne plusieurs obstacles à la participation des femmes (dont la vulnérabilité socioéconomique, la marginalisation géographique, le sentiment de méfiance vis-à-vis des institutions locales, le faible niveau

d'instruction et même l'incompréhension des discours politiques), tout en révélant une forte aspiration des femmes interrogées à la création d'un climat de confiance et de transparence mutuelles entre elles et les autorités nationales et locales.

Une série d'actions a été proposée à cette fin, notamment des solutions concrètes favorisant la sociabilité des femmes déscolarisées, la vulgarisation de la culture démocratique et citoyenne, l'appropriation du discours politique par les femmes à travers l'animation de stations de radio locales et la création de garderies gratuites afin que les femmes puissent trouver le temps de prendre part à la vie publique.

Gambie

La Gambie a accueilli en février le troisième et dernier atelier d'un projet sur les violences faites aux femmes d'Afrique de l'Ouest qui couvre également la Guinée-Bissau et le Sénégal. L'atelier, qui s'est tenu à Banjul, a validé les résultats de plusieurs études de cas sur le mouvement social des femmes et les violences de genre. Son objectif final était d'aboutir à la mise en œuvre d'un plan d'action permettant de transformer le quotidien des femmes victimes de violences. Organisé en coopération avec la Commission nationale gambienne pour l'UNESCO, l'événement a réuni des participants issus des sphères gouvernementales, universitaires et de la société civile.

■ Imaginer une paix durable en Afrique

L'Afrique est une priorité pour l'UNESCO. Tout au long de l'année 2013, l'Organisation s'est employée à créer des conditions favorables à la paix et à imaginer des solutions pour le développement durable de ce continent en proie à des menaces particulièrement sérieuses. Au niveau régional, le Forum panafricain

les parties prenantes à agir contre la violence fondée sur le genre en milieu scolaire. L'UNESCO a renouvelé son engagement envers la prévention de la violence fondée sur le genre dans l'environnement scolaire et à la défense du droit à l'éducation pour tous.

Fin novembre, l'UNESCO a également célébré la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien en organisant une soirée culturelle intitulée « Hommage aux cinéastes palestiniennes ». Des courts-métrages réalisés par des cinéastes palestiniennes ont été projetés au Siège de l'UNESCO en présence de leurs réalisatrices et productrices.

« Sources et ressources pour une culture de la paix », organisé conjointement par l'UNESCO, l'Union africaine et le gouvernement d'Angola à Luanda (Angola), a réuni des personnalités de haut niveau ainsi que des experts et représentants d'organisations internationales et régionales, d'États membres, d'ONG, du secteur privé et de la société civile de 43 pays africains.

Deux résultats majeurs ont été obtenus. Premièrement, l'élaboration d'un Plan d'action pour la culture de la paix en Afrique reposant sur les sources et ressources culturelles et naturelles du pays, ainsi que la jeunesse africaine, suivi de l'établissement d'un partenariat multipartite pour la mise en œuvre du Plan d'action, à travers une action coordonnée aux niveaux national, sous-régional et régional. Parmi ces partenaires figurent les ministères de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, de la Science et de la Technologie, et de l'Éducation de cinq pays africains, des représentants de la Banque africaine de développement, de l'Union monétaire ouest-africaine, de l'Union du fleuve Mano et de la Commission du Golfe de Guinée, des agences des Nations Unies et

des représentants de fondations, d'organisations du secteur privé et de la société civile. L'autre réalisation majeure a été le lancement d'un Mouvement panafricain en faveur d'une culture de la paix, en encourageant la naissance de campagnes de mobilisation et de sensibilisation au niveau national, en appui de la Campagne « Agissons pour la paix » lancée par l'Union africaine en 2010.

D'ores et déjà, l'Angola a lancé une Campagne nationale de promotion de la culture de la paix avec la participation de plus de 3 000 jeunes à la réunion de coup d'envoi et des messages de sensibilisation reçus par plus de 10 millions d'abonnés de la téléphonie mobile. Cette campagne se poursuit avec des événements artistiques utilisant la musique, le théâtre, la danse, la littérature et les activités médiatiques par le biais d'affiches et de bannières dans des lieux publics, d'émissions et de publicités télévisées, de programmes radio, des messages SMS et des réseaux sociaux. Emboitant le pas à l'Angola, d'autres États membres souhaitent rejoindre le mouvement et lancer des campagnes de sensibilisation du public.

Forum des dirigeants

La 37^e session de la Conférence générale a donné lieu à une nouvelle édition du Forum des dirigeants. Ce dialogue politique à caractère prospectif a réuni des chefs d'État et de gouvernement des Républiques du Costa Rica, de Tunisie et de Lituanie, ainsi que des représentants de niveau ministériel des États membres. Le thème de cette édition, « Mobilisation et contribution de l'UNESCO à l'agenda de l'après-2015 par le biais de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information », répond au débat soutenu que les Nations Unies ont lancé pour définir l'agenda pour le développement post-2015, un sujet qui revêtait une importance particulière au moment où la Conférence générale devait adopter une nouvelle Stratégie à moyen terme, qui s'étendra pour la première fois sur une période de huit ans, de 2014 à 2021.

Le Président français, François Hollande, reçoit le Prix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix 2013

Des chefs d'État de Côte d'Ivoire, du Niger, du Mali, de Mauritanie, du Tchad, du Burkina Faso, du Sénégal, du Bénin, du Gabon, du Mozambique et du Portugal se sont réunis au Siège de l'UNESCO le 5 juin pour la remise du Prix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix 2013 à S. E. M. François Hollande. Le jury du Prix, qui a condamné la violation de l'intégrité territoriale du Mali, la violation des droits humains, la prise d'otages et la destruction du patrimoine culturel à Tombouctou, a été sensible à la solidarité de la France pour les peuples d'Afrique, et en particulier à la grande contribution du Président français à la paix et à la stabilité en Afrique. Le Président Hollande a reçu un chèque de 150 000 dollars des États-Unis dont il a fait don à deux organisations qui contribuent à atténuer les effets négatifs du conflit au Mali : le Réseau Paix et Sécurité des Femmes dans la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et Solidarité Défense.





© Dehirs2008

L'UNESCO rend hommage à la vie et à l'héritage de Nelson Mandela

Nelson Mandela est décédé le 5 décembre 2013. Son engagement en faveur de la paix et de la réconciliation des communautés en Afrique du Sud, ainsi que la promotion de la démocratie et de l'égalité entre les êtres humains sont à l'origine des liens étroits qui le lient à l'UNESCO. Premier Président sud-africain démocratiquement élu, Nelson Mandela a passé 27 ans en prison. En 1991, il a reçu le prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de l'UNESCO, avant de se voir décerner le Prix Nobel de la paix en 1993. Il a été nommé Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO en 2005, en reconnaissance de son combat extraordinaire contre l'Apartheid et la discrimination raciale en Afrique du Sud. « L'UNESCO est fière et honorée d'avoir compté Nelson Mandela parmi les membres de sa famille », a déclaré la Directrice générale. « Le plus bel hommage que nous puissions lui rendre, c'est de porter son message d'espoir et de continuer à défendre les valeurs pour lesquelles il s'est battu sans relâche ».

En mars, l'UNESCO a également accueilli un Forum du Futur placé sous le thème « Imaginer le futur de l'Afrique : au-delà des modèles de rattrapage et de convergence ? »

Les Forums du Futur ont été conçus pour explorer les images du futur dans

différents domaines et régions du monde. Lors de ce Forum, des experts africains ont présenté les futurs qu'ils imaginaient pour le continent et ont cherché à identifier et saisir des opportunités pouvant aboutir à une transformation durable.

L'UNESCO a célébré la Semaine africaine 2013 en vue d'explorer le contexte passé, présent et futur du continent africain. La Semaine est l'occasion d'assister à des conférences et des débats portant sur un certain nombre de questions cruciales pour le continent. C'est aussi un rendez-vous culturel et festif rythmé par des expositions artistiques, des projections de films, des dégustations et une soirée de gala. Manifestation annuelle organisée par les Délégations permanentes africaines auprès de l'UNESCO, la Semaine vise à accroître la visibilité de l'Afrique à travers la mise en valeur de la diversité de son patrimoine culturel et artistique.

La compréhension et la gestion de la riche diversité ethnique et culturelle est à la fois un défi et une opportunité de renforcement de la stabilité et de l'harmonie à travers le continent africain.

Le Bureau de l'UNESCO à Juba a célébré pour la première fois la diversité culturelle du Soudan du Sud en 2013. Le pays a commémoré la Journée mondiale pour la diversité culturelle en mai en organisant une série d'événements auxquels ont participé des représentants du gouvernement et de la société civile qui ont souligné l'importance du respect de la diversité ethnique et culturelle dans la construction d'un Soudan du Sud pacifique et uni. Une exposition d'art et d'artisanat de différentes régions du pays, une pièce de théâtre et des danses traditionnelles préparées dans le cadre du projet ROOTS ont complété les célébrations.

On a assisté à une escalade de la violence au Soudan du Sud vers la fin de l'année 2013. L'UNESCO a déploré les tragiques pertes de vie et la montée en puissance des tensions entre les communautés. La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a exprimé sa profonde préoccupation et a encouragé tous les groupes impliqués à respecter la riche diversité culturelle du pays. « La diversité culturelle est un impératif éthique, indissociable du respect des droits humains. La paix exige un engagement au dialogue comme seul moyen possible de favoriser la compréhension mutuelle entre les personnes et les communautés », a déclaré Irina Bokova. La Directrice générale a aussi souligné le rôle central que jouent les jeunes en tant qu'acteurs d'un changement positif au sein de leur communauté et a demandé aux jeunes du Soudan du Sud de regarder vers l'avenir et vers le développement de leur nouvelle nation unifiée, par le règlement pacifique des différends politiques. L'éducation est d'une importance capitale pour assurer le développement durable et la paix. Les écoles et les institutions d'enseignement devraient donc être protégées et respectées comme lieux sûrs étant donné le rôle fondamental qu'ils jouent

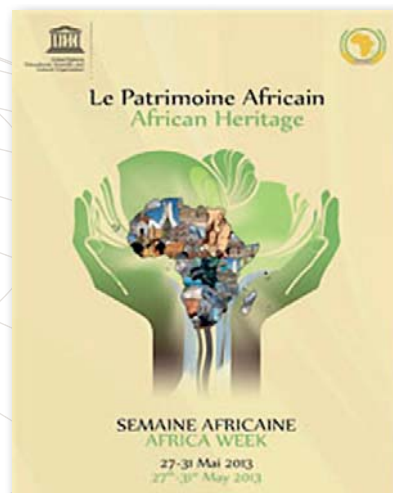
dans la construction de la paix dans l'esprit des hommes et des femmes mais aussi dans l'orientation du développement au Soudan du Sud.

Au fil des années, l'UNESCO s'est impliquée dans la promotion de la créativité et des industries créatives africaines, que l'Organisation considère comme de puissants leviers du développement du continent.

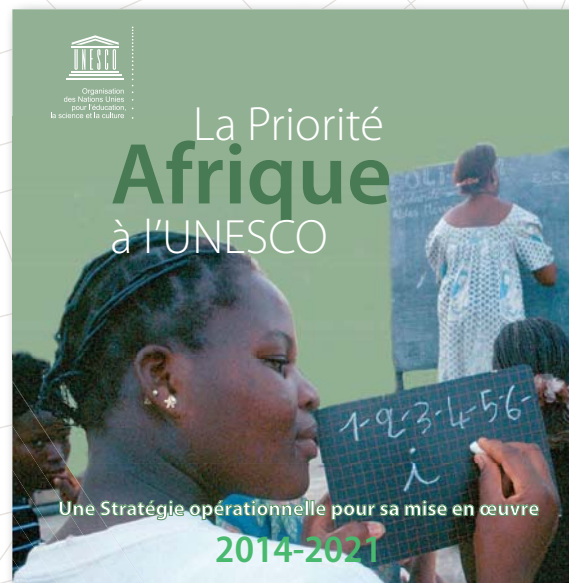
Le 26 juillet, l'UNESCO a accueilli la Conférence de presse de la 9^e édition du Festival international de la mode africaine (FIMA), qui s'est clôturée sur un débat avec la presse et le public. Le FIMA est devenu un rendez-vous incontournable dans le monde de la mode, soutenu par l'UNESCO depuis sa première édition en 1998, qui était consacrée à la « Culture, la paix et le développement » et s'était déroulée dans le désert de Tiguidit (Niger). Cette année, la 9^e édition placée sous le thème de la « Créativité au service de la paix en Afrique », a eu lieu en novembre à Niamey (Niger). L'objectif de la FIMA est de transmettre le savoir-faire africain et d'aider les créateurs africains à accéder à une reconnaissance internationale.

■ Partenariat pour la lutte contre la discrimination

Lancé par l'UNESCO en janvier 2012, le projet « Enseigner le respect pour tous » vise à promouvoir des réponses éducatives pour lutter contre la discrimination et la violence, en renforçant les bases de la tolérance mutuelle et en cultivant le respect pour tous, sans distinction de couleur, de genre, d'origine, ni de nationalité et d'appartenance ethnique ou religieuse. Le projet vise à contribuer à développer les connaissances des apprenants et la compréhension d'autres cultures, peuples et nations. Il encourage également l'empathie, la confiance en soi et des attitudes telles que



Affiche promotionnelle de la Semaine africaine 2013.



En 2013, une nouvelle stratégie opérationnelle pour la mise en œuvre du projet de l'UNESCO « Priorité Afrique » pour la période 2014-2021 a été approuvée par les États membres lors de la 37^e session de la Conférence générale.

L'ouverture aux contacts et aux nouvelles expériences, la flexibilité et la motivation, autant de comportements indispensables pour lutter contre la haine, les préjugés, les stéréotypes négatifs, le harcèlement en milieu scolaire et toutes les formes de discrimination et de violence. La trousse à outils « Enseigner le respect pour tous », un ensemble de principes directeurs et de supports pédagogiques, a été développée et mise en œuvre au Brésil, en Côte d'Ivoire, au Guatemala, en Indonésie et au Kenya.

En septembre, l'UNESCO et l'Alliance des civilisations des Nations Unies ont signé un protocole d'accord, renouvelant leur collaboration pour deux années supplémentaires.

Le musicien de jazz, compositeur et producteur américain, Marcus Miller, a été nommé Artiste de l'UNESCO pour la paix et porte-parole du projet de la Route de l'esclave, le 4 juillet 2013.



© UNESCO/Francis Barrier

Les deux organisations ont réaffirmé leur engagement à unir leurs efforts pour améliorer les relations entre les peuples de différentes cultures, religions et traditions. Au cours des deux prochaines années, les deux organismes travailleront ensemble sur des programmes et initiatives encourageant l'autonomisation des jeunes, l'engagement citoyen et l'éducation aux médias. Cet accord renouvelé fait partie d'une des nombreuses initiatives s'inscrivant dans le cadre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2012-2022), dont l'UNESCO est l'agence chef de file.

L'UNESCO a établi en 2004 la Coalition internationale des villes contre le racisme et la discrimination et a poursuivi son travail d'expansion en 2013, notamment avec le lancement le 12 septembre de la Coalition des villes américaines contre le racisme et la discrimination. Dans le cadre des activités de l'« Empowerment Week » commémorant le 50^e anniversaire du mouvement des droits civiques pour l'égalité à Birmingham, la Coalition a été lancée en présence de 50 maires américains, de l'UNESCO, de représentants du Département d'État américain et de dirigeants communautaires locaux, à Birmingham, Alabama (États-Unis). Les maires ont signé un Plan d'action en dix points les engageant à fournir des réponses créatives et multi-niveaux aux problèmes d'inclusion sociale, de discrimination et de pauvreté. De nombreux autres maires ont rejoint cette initiative les semaines ayant suivi le lancement de la Coalition.

Le 16 novembre, à l'occasion de la Journée internationale pour la tolérance, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a appelé les parties prenantes internationales à se mobiliser pour la lutte contre l'intolérance. Trois jours plus tard, l'Organisation a organisé un forum régional intitulé « Le dialogue comme

moyen pour la compréhension » à Moscou (Fédération de Russie). Cette conférence a engagé différentes parties prenantes, y compris les médias, pour la promotion de la compréhension mutuelle dans les sociétés multiculturelles, à travers les politiques d'inclusion sociale. Cet événement a été organisé par le Centre « Etnosfera » pour l'éducation interculturelle et la Chaire UNESCO « L'éducation internationale et l'intégration des enfants des migrants à l'école » de l'Institut d'éducation ouverte de Moscou, avec le soutien du Bureau de l'UNESCO à Moscou. Il a réuni des représentants de 19 régions russes ainsi que des experts venus du Bélarus, du Kazakhstan, de la République de Moldova, de Géorgie et d'Italie. Les discussions ont porté sur le rôle des médias dans la promotion de systèmes éducatifs inclusifs, ainsi que de politiques et de bonnes pratiques.

■ Mémorial permanent des Nations Unies en l'honneur des victimes de l'esclavage

L'Assemblée générale des Nations Unies a décidé d'édifier au siège de l'ONU à New York un Mémorial permanent en l'honneur des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique.

11^e édition du Prix UNESCO-Sharjah pour la culture arabe

L'universitaire et essayiste Mustapha Cherif (Algérie) et l'Arab British Centre (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ont reçu le Prix 2012-2013 UNESCO-Sharjah pour la culture arabe le 25 avril. Les lauréats ont été choisis pour leur travail de création d'espaces de dialogue, d'échange et de compréhension mutuelle dans la lutte contre l'ignorance et les préjugés.



© Flickr / amnidaae

Cette décision a montré que le commerce des esclaves et l'esclavage étaient considérés comme une tragédie universelle concernant l'ensemble de l'humanité. L'expertise de l'UNESCO, développée à travers le projet de la Route de l'esclave et son vaste réseau de partenaires, a été requise pour la mise en œuvre efficace de ce projet. L'UNESCO s'est vu confier l'organisation de la première phase du projet, qui consistait à rendre public le concours international pour la création du mémorial et à sélectionner 16 semi-finalistes parmi les candidats représentant 83 nationalités, cinq continents et quatre générations.

M. Rodney Leon, Américain d'origine haïtienne, a été nommé lauréat pour son projet intitulé

« L'Arche du retour », qui a été dévoilé par le Secrétaire général des Nations Unies lors de la cérémonie organisée en septembre 2013 au siège de l'ONU avec la participation de la Directrice générale de l'UNESCO. Le Mémorial devrait être terminé à l'automne 2014.

■ Se battre en faveur des sociétés inclusives

L'UNESCO a lancé en 2013 plusieurs initiatives en faveur de sociétés inclusives où toutes les minorités peuvent exercer leurs droits et participer aux décisions qui les concernent. L'Organisation a notamment entrepris diverses actions pour le respect des droits des personnes handicapées et des migrants.

À la suite des recherches de l'UNESCO sur le niveau d'inclusivité aux politiques publiques des femmes et des jeunes migrants en Chine, un dialogue politique avec des représentants du gouvernement a été organisé par l'UNESCO en juin 2013 dans la ville de Kunming.

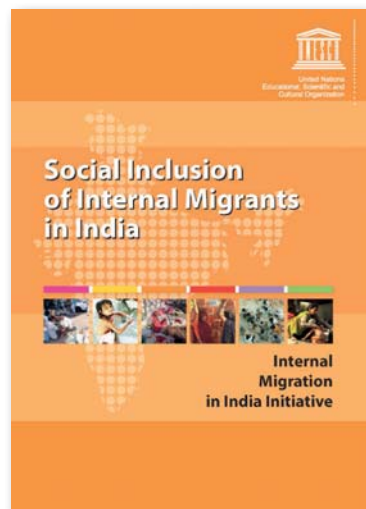
Organisé dans le cadre du programme MOST de l'UNESCO, un atelier d'experts sur la mesure et l'évaluation des politiques d'inclusion sociale a été organisé en mars au Siège de l'UNESCO, avec pour ambition d'assister l'action du secrétariat de l'UNESCO dans l'étude et la cartographie des index et méthodologies existants pour mesurer l'inclusion sociale des jeunes femmes et hommes handicapés et d'évaluer le niveau d'intégration des politiques publiques.

À la suite de cet atelier, une série d'études nationales ont été menées par l'UNESCO entre avril et octobre 2013 en Jordanie, au Liban, au Maroc, au Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal. Au Salvador, l'Organisation a organisé en mai une consultation régionale en préparation de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur le handicap et le développement, qui a eu lieu à New York plus tard dans l'année et à laquelle a participé l'UNESCO. Dans d'autres pays, par exemple en Indonésie, l'UNESCO a piloté un projet des Nations Unies pour l'élaboration d'un cadre juridique qui inclurait les handicapés.

L'UNESCO a aussi lutté en 2013 pour le respect et la promotion des droits des migrants et a poursuivi son travail avec le Groupe mondial sur la migration en prévision du Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement « Faire des migrations un atout » qui s'est tenu début octobre au siège de l'ONU. Les États membres ont adopté à l'unanimité une déclaration qui appelle au respect des droits humains et des normes internationales du travail, réaffirme l'engagement à lutter contre la traite des êtres humains et condamne fermement les manifestations de racisme et d'intolérance.

Évaluation de la migration interne en Inde

La migration interne en Inde concerne plus de 309 millions de personnes, dont 70 % sont des femmes privées des droits les plus basiques. En 2013, le Bureau de l'UNESCO à New Delhi a publié le document *Inclusion sociale des migrants internes en Inde* pour accroître la visibilité de ce phénomène et aider les représentants gouvernementaux et les parties prenantes à faciliter l'inclusion sociale des migrants.



À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté qui a eu lieu le 17 Octobre 2013, le Bureau de l'UNESCO à New Delhi et l'UNICEF ont organisé conjointement le lancement dans les médias d'une nouvelle publication : *L'inclusion sociale des migrants internes en Inde*. Cet événement a bénéficié du soutien du Fonds Sir Dorabji Tata. Ce document présente un aperçu de plusieurs pratiques innovantes visant à améliorer l'inclusion des migrants internes dans la société ; il a vocation à constituer

une source d'inspiration et d'assistance pour les fonctionnaires gouvernementaux dans leurs efforts pour faciliter l'inclusion sociale des migrants en Inde.

En Chine, l'UNESCO a mené des études comparatives pour évaluer le niveau d'inclusivité des politiques publiques en matière de droits des femmes et des jeunes migrants, conformément au Plan quinquennal chinois (2011-2015).

Au Kirghizistan, l'UNESCO a établi un partenariat avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et l'ONU Femmes pour organiser une conférence régionale et une formation sur les défis politiques émergents liés à l'intégration sociale des migrants dans les pays d'Asie centrale. Alors que l'inquiétude grandit concernant la diminution des ressources en eau en Asie centrale et les conséquences à long terme de la catastrophe de la mer d'Aral dans le sud de la région, le besoin d'instaurer des politiques pour prendre en charge les migrations environnementales au niveau national et régional se fait de plus en plus pressant. La féminisation des migrations dans les pays d'Asie centrale et la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles migrantes ont été au centre des discussions, qui ont réuni des décideurs politiques et des experts du Kazakhstan, du Kirghizistan, d'Ouzbékistan et du Tadjikistan.

Le Forum mondial des droits humains a eu lieu à Brasilia (Brésil) vers la fin de l'année. Organisé à l'initiative du Secrétariat des droits de l'Homme de la Présidence de la République du Brésil, en partenariat avec la société civile, plusieurs agences gouvernementales et de nombreuses organisations internationales dont l'UNESCO, le Forum a promu un espace de débat international sur les principales avancées et les défis en matière de droits humains. Le Bureau

de l'UNESCO à Brasilia a saisi cette occasion pour lancer une série de 12 ouvrages consacrés à l'état des droits humains au Brésil. Cette série, intitulée « Por uma Cultura de Direitos Humanos » (« Pour une culture des droits humains »), est publiée en partenariat avec le Secrétariat brésilien des droits de l'Homme.

■ Promotion de la citoyenneté mondiale

Un forum international organisé à Bangkok (Thaïlande) en décembre a permis à l'UNESCO de préparer les apprenants aux défis du XXI^e siècle. Le Forum de l'UNESCO sur l'éducation à la citoyenneté mondiale a été conçu afin de soutenir le GEFI et suite à une consultation technique sur la citoyenneté mondiale organisée à Séoul (République de Corée) en septembre.

Le Forum a été organisé conjointement par l'UNESCO, le Bureau de l'UNESCO à Bangkok, l'Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable, et le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale. Réunissant des parties prenantes du monde entier, les sessions ont permis aux participants de partager des expériences afin de promouvoir l'éducation mondiale à la citoyenneté et d'identifier des actions concrètes susceptibles d'être prises à différents niveaux. Un document final intitulé *Éducation à la citoyenneté mondiale : une nouvelle vision* a été rendu accessible après le Forum.

L'un des événements marquants de 2013 a été le 60^e anniversaire des Écoles associées de l'UNESCO (réSEAU). Cette initiative, qui a été créée en 1953 avec la participation de 33 écoles de 15 États membres, compte aujourd'hui plus de 9 700 établissements d'enseignement dans 180 pays.

Pour célébrer l'anniversaire, un forum international a été organisé en septembre



Le champion de boxe kazakh catégorie mi-moyens Serik Sapiyev est devenu Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO pour le sport le 24 août, en reconnaissance de son engagement à promouvoir l'éducation et les programmes sportifs en faveur des jeunes dans son pays et de ses activités caritatives.

en République de Corée par la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO et le Bureau provincial d'éducation de Gyeonggi, en collaboration avec l'UNESCO et le ministère de l'Éducation coréen. Des représentants du réSEAU du monde entier ont discuté des principaux acquis du réSEAU à l'échelle scolaire, nationale, régionale et internationale au cours des 60 dernières années, ainsi que de l'avenir de l'initiative. Le Forum a permis aux représentants de souligner l'importance renouvelée du réSEAU dans la mise en œuvre des actions prioritaires de l'UNESCO et sa contribution à la promotion d'une citoyenneté mondiale.

■ Préserver l'intégrité du sport

Le sport et l'éducation physique sont un autre domaine prioritaire de l'UNESCO, qui concerne aussi bien la promotion de la santé que le renforcement des capacités pour la paix. La 5^e Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS V) a eu lieu à Berlin (Allemagne) en mai 2013.

Co-organisée par l'UNESCO et le ministère fédéral allemand de l'Intérieur, avec le soutien du Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS), la Conférence a réuni 500 représentants du secteur des sports, y compris des ministres des Sports, pour formuler des recommandations pour la politique internationale.

L'intégrité dans le sport a été au cœur des actions de l'UNESCO en 2013, en particulier dans le cadre de la Convention internationale contre le dopage dans le sport. En septembre, 100 États membres de l'UNESCO ont adopté des mesures pour renforcer la répression du dopage dans le sport. Cet engagement a fortement renforcé la coopération entre l'UNESCO, l'Agence mondiale anti-dopage et le Conseil de l'Europe. De plus, les États membres ont approuvé l'allocation de fonds à 27 projets de lutte contre le dopage, portant à 120 le nombre de projets que l'UNESCO finance avec son Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport. La Conférence a par ailleurs alloué des fonds pour un projet de 18 mois permettant d'aider six pays, qui restent à sélectionner, à développer des cadres juridiques nationaux pour la lutte contre le dopage.



Le recueil de témoignages des victimes de l'Holocauste conservé au Mémorial Yad Vashem de Jérusalem (1954-2004), et présenté par Israël, fait partie des 56 nouvelles inscriptions du patrimoine documentaire au Registre de la Mémoire du monde en 2013. Composé de témoignages personnels d'une valeur inestimable, signés de la main de leurs auteurs, ce mémorial collectif aux victimes de l'Holocauste est unique au monde.

CHAPITRE 5

Construire des sociétés du savoir



Construire des sociétés du savoir

L'information et le savoir sont indispensables au développement de sociétés durables dans le monde complexe et interconnecté dans lequel nous vivons aujourd'hui. L'intérêt que porte l'UNESCO à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, ainsi qu'au libre accès à l'information et au savoir vise à renforcer les communautés et à accélérer l'adoption de systèmes et pratiques plus durables. En 2013, l'UNESCO a organisé des débats mondiaux sur les sociétés du savoir, a soutenu les efforts des pays pour renforcer les politiques de libre accès et s'est impliquée dans des activités locales, nationales et régionales contribuant au développement des capacités humaines, à la création de politiques et de contenus et connaissances utiles au niveau local.



La publication de l'UNESCO Renouveler la vision des sociétés du savoir pour la paix et le développement durable a été lancée pour être distribuée pendant la Réunion d'examen SMSI+10. Cet ouvrage met en lumière les enseignements tirés depuis la première réunion du SMSI en 2003 et propose des idées pour renouveler la vision de l'UNESCO des sociétés du savoir inclusives.

■ Renforcement du rôle de l'UNESCO dans l'établissement de sociétés du savoir inclusives

En 2013, l'UNESCO a poursuivi ses efforts visant à créer des sociétés du savoir inclusives et à renforcer les communautés locales par la liberté d'expression, l'accès universel à l'information et au savoir, le respect de la diversité culturelle et linguistique, et un enseignement de qualité pour tous.

En tant qu'agence des Nations Unies au cœur de la réflexion internationale sur l'impact des nouvelles technologies sur le développement durable, l'UNESCO a été invitée par les États membres à organiser la première Réunion d'examen du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI+10), en préparation de l'évaluation globale SMSI+10 par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015. Co-organisée par l'UNESCO, le PNUD, l'UIT et le CNUCED, cette réunion a été intitulée : « Vers des sociétés du savoir pour la paix et le développement durable ».

Cet événement, qui a eu lieu en février, a rassemblé 1 450 participants venus de 130 pays de toutes les régions du monde, auxquels s'ajoutaient 800 internautes qui ont pu suivre la réunion à distance. Tous les groupes de parties prenantes y étaient représentés, y compris les

organisations intergouvernementales et internationales, les gouvernements, les entreprises privées, les médias, les milieux universitaires, les communautés de techniciens et de professionnels et les organisations de la société civile. Cette première réunion a examiné les réalisations des lignes d'action du SMSI et a analysé les évolutions récentes et les prévisions. Des recommandations ont également été formulées pour le processus post-2015. Des dialogues de haut niveau et des débats pléniers sur les questions essentielles ont eu lieu à la faveur de 83 réunions, ateliers et forums thématiques, débouchant sur une déclaration finale intitulée *Accès pour tous à l'information et au savoir : une vision élargie et un engagement renouvelé*, officiellement adoptée par consensus lors de la Réunion d'examen multipartite SMSI+10 2013 et approuvée par les États membres lors de la 37^e session de la Conférence générale de l'UNESCO.

Dans le cadre de la Réunion d'examen du SMSI+10, l'UNESCO a également organisé un Forum du Futur sur le thème « Explorer la dynamique des sociétés du savoir : Utiliser le futur pour façonner les politiques transformatrices ». Le cycle des Forums UNESCO du Futur encourage la réflexion sur les questions émergentes des domaines clés de l'Organisation.



*Affiche intitulée
« Il n'y a pas d'âge
pour apprendre »
conçue par Addie
Goddie montrant
deux femmes
indonésiennes
utilisant un
ordinateur portable.
Cette affiche a fait
partie des finalistes
du concours
« La liberté et
la capacité de
la connaissance »
organisé par l'UNESCO
pour fêter en 2013
le 10^e anniversaire
de l'adoption du Plan
d'action du SMSI.*



Organisée en octobre par l'UNESCO et le gouvernement de Lettonie, la Réunion mondiale d'experts de Riga sur les aspects éthiques de la société de l'information s'est conclue par l'adoption d'un ensemble de principes directeurs sur l'éthique dans les sociétés de l'information.

Chaque session réunit des scientifiques, intellectuels, artistes et décideurs de premier plan de toutes les régions du monde dans un esprit d'enquête prospectif et interdisciplinaire. Le Forum en question visait à produire des images actualisées de l'avenir des sociétés du savoir. Les discussions ont notamment porté sur la relation entre les nouveaux procédés et formes de génération de contenu.

En mai, l'UNESCO a co-organisé le Forum SMSI 2013 à Genève (Suisse), qui a attiré plus de 1 800 parties prenantes venues de quelque 140 pays. Plus de 150 sessions ont été organisées sous différentes formes : dialogues de haut niveau, ateliers, ateliers de type « Café mondial », réunions interactives et sessions de coordination. L'UNESCO a profité de la réunion regroupant 33 ministres et de la séance plénière de vision du SMSI+10, à laquelle participait l'ancien Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, pour promouvoir les résultats de la Réunion d'examen SMSI+10 et discuter des évolutions futures.

Lors de ce forum organisé en mai, le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information (UNGIS) présidé par l'UNESCO a adopté une Déclaration conjointe sur l'agenda pour le développement post-2015 qui prône une meilleure utilisation des technologies pour l'après-2015. Conformément à son mandat,

qui consiste à promouvoir la cohérence des politiques et la coordination des programmes au sein du système des Nations Unies, ainsi qu'à donner des orientations sur les questions relatives aux technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'appui des objectifs de développement convenus au niveau international, le Groupe a soumis une déclaration au Secrétaire général de l'ONU et à l'Équipe spéciale des Nations Unies, dans un effort conjugué pour mettre les compétences et l'expérience interinstitutionnelles au service des délibérations sur les priorités post-2015.

■ Appel à l'éthique dans les sociétés de l'information

La Réunion mondiale d'experts de Riga sur les aspects éthiques de la société de l'information organisée en octobre s'est conclue par l'adoption d'un ensemble de principes directeurs sur l'éthique dans la société de l'information. L'objectif de cette réunion était de rassembler des experts du monde entier autour de la question de l'infoéthique, un sujet complexe et de plus en plus présent dans la vie quotidienne. Le Programme intergouvernemental Information pour tous (PIPT) de l'UNESCO a organisé cet événement international en collaboration avec le gouvernement de Lettonie (représenté par le ministre des Affaires étrangères et

le ministre de la Protection de l'environnement du développement régional) et la Commission nationale de Lettonie pour l'UNESCO.

Les principes directeurs adoptés par les participants à la réunion reflètent le consensus né des nombreux forums régionaux et internationaux qui ont exploré la thématique de la dimension éthique de la société de l'information. La réunion a également été l'occasion de parachever le « Manuel de l'éthique dans l'information à l'usage des décideurs politiques », un outil actuellement développé dans le but d'aider les décideurs politiques à aborder de façon plus adaptée et éclairée les innovations technologiques et leur impact sur la société. Les principes directeurs et le manuel devraient faciliter la transposition des valeurs sociétales de l'ère numérique en principes concrets applicables par les internautes aux divers défis qu'ils doivent relever.

Au cours de l'année, l'UNESCO a organisé et participé à plusieurs réunions d'experts pour faire progresser le débat sur les principes éthiques dans le cyber-espace. L'UNESCO a également abordé les dimensions éthiques des sociétés du savoir inclusives lors du 8^e Forum sur la gouvernance de l'Internet, qui a eu lieu à Bali (Indonésie) du 22 au 25 octobre. Placé sous le thème « Construire des ponts - Renforcer la coopération entre les parties prenantes pour la croissance et le développement durable », cette rencontre a été l'occasion pour l'UNESCO de présenter un aperçu de son travail sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes, l'accès à l'information, le multilinguisme et les dimensions éthiques des sociétés de l'information inclusives.

L'UNESCO soutient la formation aux médias et à l'information en Afrique

Pendant toute l'année 2013, quelque 400 jeunes hommes et femmes du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont participé à une série de formations destinées à renforcer les capacités d'éducation aux médias et à l'information des réseaux nationaux de jeunes et des dirigeants des jeunes. Les formations ont notamment amélioré leur capacité à utiliser les plates-formes de médias sociaux, les TIC et les réseaux permettant d'accéder, de créer et d'adapter le contenu afin de relever les défis en matière de développement auxquels sont confrontés les jeunes et d'autres groupes dans leur pays. Les formations ont été organisées en deux temps. Les 20 participants les plus talentueux du premier groupe de 94 stagiaires ont tout d'abord participé à une période de formation supplémentaire pour approfondir leurs compétences et développer leur capacité à devenir eux-mêmes des formateurs. Dans un deuxième temps, ces 20 participants ont reçu une assistance pour former 270 autres jeunes, créant ainsi un cycle d'auto-renouvellement du développement du savoir.

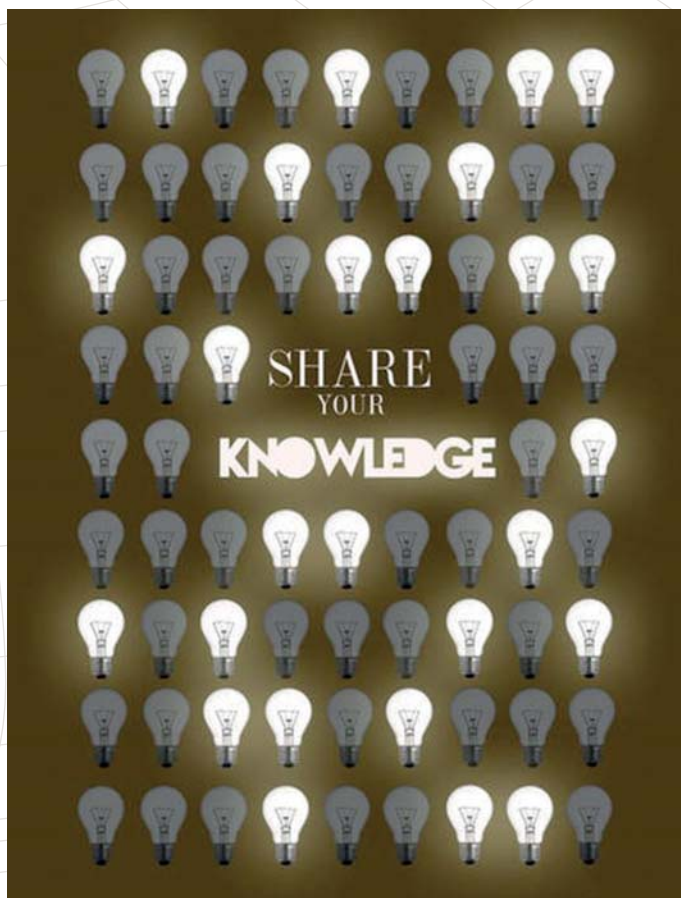
■ Soutien de l'éducation mondiale aux médias et à l'information

Face à l'évolution rapide des TIC, à l'influence croissante des médias et aux nouveaux défis de nature personnelle, professionnelle et sociétale, les notions pédagogiques traditionnelles peinent à répondre aux exigences modernes en matière d'éducation. L'éducation aux médias et à l'information (MIL) proposée par l'UNESCO constitue un ensemble composite de savoirs, attitudes et compétences nécessaires à l'accès, l'analyse, l'évaluation, l'utilisation, la production et la communication d'informations, de contenu médiatique et de connaissances au moyen de divers outils, y compris les TIC, de manière créative, responsable et éthique, pour participer à des activités personnelles, professionnelles et sociétales.

En 2013, l'UNESCO a lancé le Cadre mondial des indicateurs sur les MIL, un outil destiné à aider les États membres à mesurer leur degré de préparation à créer un environnement favorable et à évaluer les compétences de leurs citoyens sur les MIL, en particulier des enseignants en poste et en formation, pour une planification et une mise en œuvre appropriées des politiques. Le Cadre a été préparé par l'UNESCO, en collaboration étroite avec l'ISU et avec le soutien du gouvernement japonais. Ces informations fondées sur des bases empiriques aideront par la suite les États membres à suivre l'efficacité des politiques en matière

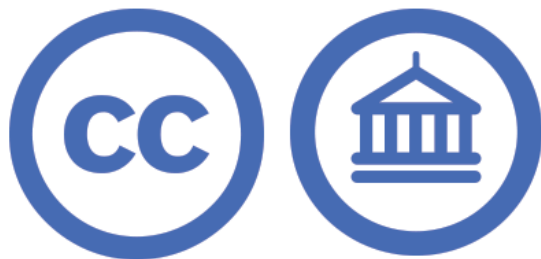
d'éducation, d'information, de médias et de TIC et leur capacité à développer les compétences du XXI^e siècle lors de leur mise en œuvre. Elles permettront également de concevoir de nouvelles stratégies et de nouveaux plans d'action adaptés au contexte et à la situation du pays.

Le Cadre présente une structure d'évaluation globale à deux niveaux : le degré de préparation des pays et l'évaluation des compétences. Il comprend également un plan d'adaptation nationale ainsi que des suggestions concrètes pour la collecte, l'analyse et l'application des données.



Affiche conçue par Exodus (Indonésie), l'un des finalistes du concours « La liberté et la capacité de la connaissance », organisé pour fêter en 2013 le 10^e anniversaire de l'adoption du Plan d'action du SMSI.

L'UNESCO est devenue la première agence des Nations Unies à adopter une Politique de libre accès pour ses publications



En décembre 2013, l'UNESCO a lancé son Archive ouverte de libre accès, rendant accessibles gratuitement plus de 300 ouvrages, rapports et articles en ligne, dans plus de 12 langues, y compris les principaux rapports de l'Organisation et des publications de recherche majeures. L'Archive fonctionne avec un nouveau système de licence libre que l'organisation Creative Commons a développé spécialement pour les agences intergouvernementales. L'UNESCO continuera d'enrichir sa base de données en y ajoutant une sélection de publications antérieures et tous ses nouveaux travaux.

Ce lancement fait suite à la décision de l'UNESCO, datant du mois d'avril, d'adopter la nouvelle Politique de libre accès de l'UNESCO dans le cadre de laquelle l'Organisation rend ses publications numériques gratuitement disponibles, sans les restrictions habituelles de droit d'auteur, pour des millions de personnes dans le monde. Cela devrait se traduire par une augmentation significative de la diffusion des publications de l'UNESCO et permettre d'augmenter la visibilité de l'Organisation et de son travail. Grâce à cette Politique, l'UNESCO accorde un droit irrévocable d'accès permettant de copier, d'utiliser, de diffuser, de transmettre et de produire des travaux dérivés sous toute forme et dans certaines limites.

Ainsi, les publications en format imprimé sont couvertes par une licence de libre accès et peuvent être photocopiées ou transcrites. Par cette nouvelle politique, l'UNESCO remplit sa vocation fondamentale d'Organisation intergouvernementale en s'assurant que les connaissances qu'elle génère soient rendues accessibles à un public aussi large que possible. Désormais, toute nouvelle publication produite par l'Organisation sera distribuée avec une des licences Creative Commons et sera intégrée à l'Archive.

Il se veut un document évolutif que ses utilisateurs cibles (décideurs politiques, enseignants et communautés professionnelles locales du monde de l'information, des médias et de l'éducation) pourront de nouveau tester, ajuster et réadapter aux circonstances et besoins nationaux.

■ Promotion du libre accès à l'information

En 2013, l'UNESCO a poursuivi la mise en œuvre d'une de ses convictions : l'accès universel à l'information et au savoir est essentiel pour construire la paix, un développement social et économique durable et un dialogue interculturel. À cette fin, l'Organisation a participé à une série de projets qui renforcent le libre accès à l'information.

En 2013, l'UNESCO a fait un immense pas en avant en mettant en œuvre la Politique de libre accès à ses publications, à la suite de décision prise par le Conseil exécutif lors de sa 191^e session (voir encadré). En adoptant cette nouvelle politique, l'UNESCO a mis en pratique son engagement en faveur du libre accès et renforcé ses efforts de promotion de l'accès universel à l'information et au savoir.

Par ailleurs, l'UNESCO a maintenu en 2013 son soutien aux initiatives de libre accès dans plusieurs régions du monde, ainsi que d'autres actions visant à promouvoir l'utilisation de ressources open source et l'amélioration de l'accès en ligne à l'information scientifique.

Amérique latine et Caraïbes

En mars 2013, l'UNESCO a organisé un atelier à Kingston (Jamaïque), en partenariat avec le gouvernement de Jamaïque, l'université des Indes occidentales et la Commission nationale de la Jamaïque pour l'UNESCO. L'atelier, intitulé « Consultation régionale en Amérique latine et dans les Caraïbes sur le libre accès à

l'information scientifique et à la recherche », a réuni plus de 50 experts et spécialistes venant de 25 pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour expliquer en quoi l'accès libre et sans restriction à la recherche et à la communication universitaire pouvait améliorer l'impact de la recherche en général. Organisée dans le cadre du PIPT de l'UNESCO, la Consultation a examiné en quoi le contexte de libre accès dans la région pouvait contribuer à la productivité, à la visibilité et à l'accessibilité des recherches et de leurs résultats. Les participants ont également délibéré sur les modalités de développement de mécanismes, de mandats et de cadres politiques liés au libre accès.

Quelques mois plus tard, en juillet, le PIPT a mené une étude dans 17 pays des Caraïbes pour évaluer l'utilisation de logiciels libres et open source, de solutions ouvertes et de données en libre accès, et formuler des recommandations sur la meilleure manière de les intégrer aux stratégies, cadres et programmes de développement existants en matière d'information. Lors d'un atelier régional organisé à Castries (Sainte-Lucie), les pays ont examiné et validé les conclusions de l'étude et ont entamé des efforts pour déployer des actions pilotes d'application des politiques nationales.

En septembre, l'UNESCO a été invitée au Mexique pour partager son expertise lors d'un atelier lié à l'analyse de la législation relative au libre accès et à l'accès à l'information scientifique. À la suite de cette invitation et à travers sa stratégie pour la promotion du libre accès, l'UNESCO épaulera les travaux menés par le Comité mexicain de la science et de la technologie du Sénat. De son côté, le Conseil national de la science et de la technologie (CONACYT) apportera son aide en matière de développement et mise en œuvre des politiques, renforcement des capacités, et surveillance et évaluation. L'UNESCO soutiendra les efforts du

Mexique dans le développement d'une politique de libre accès qui facilite le libre partage et la libre circulation du savoir scientifique en renforçant son accessibilité. L'innovation et le développement socio-économique s'en trouveront à leur tour stimulés.

Inde

Les opportunités et la portée du libre accès sont énormes en Inde. Si la productivité de la recherche scientifique devrait rattraper la plupart des nations du G8 à l'horizon 2017, la publication en libre accès pourrait être le facteur crucial assurant le niveau d'accès et de visibilité correspondant à la recherche indienne.

Pendant la Semaine du libre accès (octobre 2013), le Bureau de l'UNESCO à New Delhi a organisé la conférence nationale « Boucler la boucle et s'ouvrir à l'avenir : Comment renforcer le libre accès en Inde », en partenariat avec l'Université Jawaharlal Nehru et le Commonwealth Educational Media Centre for Asia. La conférence a réuni des experts issus des domaines de l'administration de bibliothèques, de la recherche, de l'université, de l'édition, de la technologie et des politiques publiques pour analyser de manière critique l'environnement que l'Inde offre aujourd'hui au libre accès et établir une feuille de route pour le pays. Conscients que l'absence de politique en la matière constitue le principal obstacle à la généralisation du libre accès, les organisateurs ont prévu une table ronde au cours de laquelle les principaux acteurs concernés ont formulé des recommandations destinées à éclairer l'élaboration d'une future politique nationale.

Égypte

À titre d'exemple de la coopération interculturelle appliquée au développement de sociétés du savoir, le Bureau de l'UNESCO au Caire a lancé un projet visant à aider la

plus grande bibliothèque spécialisée du Caire à moderniser l'accès public en ligne à son catalogue, lequel rassemble 155 000 volumes liés à l'héritage arabe, égyptien et islamique. Le catalogue est consulté par 2 800 personnes par jour en moyenne, qui recherchent 73 800 pages environ. Il affichera désormais le contexte historique et éditorial de chaque document proposé en réponse aux requêtes des utilisateurs. Le projet en est actuellement à sa quatrième étape. Un module en ligne actuellement en cours de développement

permettra à tous les chercheurs d'enrichir le catalogue en y apportant des précisions contextuelles.

Europe et Amérique du Nord

Dans le même esprit, l'UNESCO a co-organisé en novembre 2013, avec la Commission nationale allemande et la Commission nationale des Pays-Bas pour l'UNESCO, une Consultation régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord sur le « Libre accès à l'information scientifique et à la recherche : Concept et politiques ».

L'UNESCO est la première agence des Nations Unies à rendre ses publications accessibles dans le cadre d'un système de licences en libre accès. Page d'accueil de l'Archive ouverte multilingue de libre accès de l'UNESCO lancée en décembre 2013.

Une porte ouverte sur le savoir de l'UNESCO | UNESCO

fr.unesco.org/open-access/

Social and Human Sciences Events | United Nations Ed... Une porte ouverte sur le savoir de l'UNESCO | UNESCO

English Français Español العربية المتحدة

UNESCO.org États membres

ABOUT US THEMES COUNTRIES PARTNERSHIPS JOIN US RESOURCES

UNESCO PUBLICATIONS EN LIBRE ACCÈS

À propos Qu'est-ce que le libre accès ? Pourquoi c'est important Ressources Licences CC Recherche Conditions d'utilisation

Construire un monde de partage

accès libre

Une porte ouverte sur le savoir de l'UNESCO

La construction de sociétés du savoir pacifiques, démocratiques et inclusives à travers le monde est au cœur du mandat de l'UNESCO. Pour faire de cette mission une réalité, l'accès universel à l'information est une condition essentielle. Malheureusement, toutes les régions du monde ne remplissent pas cette condition.

Afin de contribuer à réduire l'écart entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement, l'UNESCO a décidé d'explorer de nouvelles dimensions de partage du savoir en soutenant l'initiative sur le libre accès et en adoptant une nouvelle politique de libre accès pour ses publications.

Grâce au libre accès il est possible pour tous d'accéder à l'information scientifique sans contraintes et d'utiliser des données électroniques sans limites. Avec cette ouverture, ni les prix élevés ni les droits d'auteurs ne sont un obstacle à la diffusion du savoir scientifique. Tout le monde est libre d'ajouter de l'information, de

À la suite des consultations réalisées en Europe de l'Est et centrale et dans les pays baltes (2012), ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes (2013), cette rencontre a réuni à Berlin des experts en politiques de haut rang et des représentants gouvernementaux qui ont évalué la mise en œuvre de la stratégie de libre accès de l'UNESCO et discuté des prochaines étapes. Les participants ont également échangé des informations sur la mise en œuvre du libre accès dans leurs pays respectifs, identifiant les obstacles actuels, partageant les meilleures pratiques et discutant du Portail mondial sur le libre accès (GOAP).

■ Accélération des progrès en matière d'Éducation universelle pour tous grâce aux ressources éducatives libres

Une généreuse subvention de la Fondation William and Flora Hewlett (États-Unis) a permis au Programme de l'UNESCO sur les Ressources éducatives libres (REL) de lancer une vaste série d'activités pour l'application en 2013 de la Déclaration de Paris sur les REL adoptée lors du Congrès mondial des REL 2012, ainsi qu'un programme de renforcement des capacités des enseignants concernant les TIC pour aider à utiliser, développer, partager et promouvoir les REL.

L'Organisation a été à l'origine de plusieurs projets qui s'inscrivent dans le « Suivi de la déclaration sur les REL : soutien des activités de plaidoyer, des politiques et du référentiel de compétences pour les enseignants en matière de TIC » qui comprend des partenariats stratégiques avec les ministères de l'Éducation, le secteur privé et les chaires UNESCO, ainsi que des ateliers pour le développement d'une stratégie de mise en œuvre nationale au Kenya, en Indonésie et à Oman. Les ateliers

avaient pour mission d'associer les objectifs du projet aux objectifs éducatifs nationaux pour le développement de sociétés du savoir inclusives et d'établir un consensus concernant la finalisation des stratégies de mise en œuvre nationales.

Le projet UNESCO-Fonds en dépôt chinois (CFIT) intitulé « Renforcement de la formation des enseignants pour combler le déficit de qualité de l'éducation en Afrique » a été lancé à l'issue de la Réunion mondiale sur l'Éducation pour tous 2012. L'UNESCO et la Chine se sont associées pour améliorer la formation et le développement professionnel des enseignants en Afrique. Des activités du projet ont été lancées en Éthiopie, en Namibie, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Congo, au Libéria, en Ouganda et en Tanzanie. Cette initiative vise à renforcer les capacités de ministères et d'importants instituts de formation des enseignants dans les domaines de la formation continue et du développement des enseignants par le biais des TIC, de l'apprentissage mobile, de la production et du partage des connaissances. En 2013, avec le soutien technique de l'UNESCO, l'Éthiopie, la Namibie et la Côte d'Ivoire ont identifié leurs besoins et ont entamé leur programme d'amélioration de la formation des enseignants. La République démocratique du Congo, le Congo, le Libéria, l'Ouganda et la Tanzanie ont eux aussi commencé l'évaluation de leurs besoins.

■ Histoire générale de l'Afrique, un pas en avant

Trente-trois ans après avoir publié le premier volume de la série *Histoire générale de l'Afrique*, l'UNESCO a organisé une conférence régionale pour discuter du rôle que cet ouvrage en huit volumes pouvait jouer dans l'enseignement supérieur.





À l'occasion de la Semaine du libre accès 2013, M. Nhakura et M. Mambume de l'équipe de la bibliothèque de l'Institut de technologie de Harare (Zimbabwe) ont présenté les avantages du libre accès à des étudiants, bibliothécaires, enseignants universitaires et administrateurs d'université. Une première étape avant de plaider en faveur de cette initiative pour qu'elle devienne une stratégie nationale.

La conférence, qui s'est tenue en octobre 2013 à Accra (Ghana), a réuni des doyens d'universités, des chefs de départements d'histoire, des formateurs d'enseignants et des professeurs, qui ont examiné la situation actuelle de la formation à l'histoire au niveau universitaire et débattu des moyens de mieux harmoniser et intégrer l'*Histoire générale de l'Afrique* dans des cours appropriés aux différents niveaux.

En novembre 2013, la Directrice générale a désigné un Comité scientifique international pour la rédaction du volume IX, composé de 17 membres venant de différentes régions du monde. Le comité a tenu sa première réunion à Salvador (Brésil), où il a défini la structure du nouveau volume, les thèmes à aborder et les critères d'identification de contributeurs. Tandis que le volume VIII couvrait la période s'étalant de 1935 à la fin du XX^e siècle, le volume IX actualisera la série en y intégrant les évolutions récentes d'un point de vue interdisciplinaire, notamment l'expansion, la présence et l'influence africaines dans le monde. Les gouvernements d'Angola, du Brésil et du Burkina Faso ont apporté un soutien majeur à ce projet en 2013.

■ **Projet en ligne « Femmes dans l'histoire d'Afrique »**

Le nouveau projet de l'UNESCO « Femmes dans l'histoire d'Afrique » lancé en 2013 présente des femmes africaines et d'ascendance africaine qui se sont distinguées dans l'histoire du continent dans des domaines aussi divers que la politique, la résistance à la colonisation, la défense des droits des femmes et la protection de l'environnement. À travers ce projet, financé par le gouvernement de la Bulgarie, l'UNESCO cherche à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes tout en appelant à poursuivre les recherches sur le rôle des

femmes dans l'histoire de l'Afrique. Le contenu est présenté sur une plateforme en ligne et peut être utilisé, promu et diffusé librement. Chaque personnalité historique africaine fait l'objet d'un module qui regroupe une biographie, une bande dessinée et un enregistrement sonore (à consulter en ligne ou à télécharger), une unité pédagogique, un quiz et d'autres ressources complémentaires. Le travail sur l'extension de cette plateforme continuera tout au long de l'année 2014.

■ **Préservation du patrimoine documentaire : Mémoire du monde**

Cinquante-six nouvelles inscriptions au Registre de la Mémoire du monde ont été approuvées par la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, lors de la réunion du Comité consultatif international du programme Mémoire du monde, qui a eu lieu à Gwangju (République de Corée) en juin. Le Registre de la Mémoire du monde compte aujourd'hui 300 documents et collections documentaires en provenance des cinq continents, conservés sur tous types de supports allant de la pierre

aux celluloids et des parchemins aux enregistrements audiovisuels.

Au cours de cette session, le Comité a également annoncé que le Prix UNESCO/Jikji Mémoire du monde 2013 était décerné à ADABI (Apoyo al Desarrollo de Archivos y Bibliotecas), une association mexicaine sans but lucratif, en reconnaissance de son approche innovante pour favoriser la conservation, la numérisation et l'accessibilité des archives ainsi que pour ses programmes éducatifs et de formation.

Enfin, une Conférence sur la Mémoire du monde s'est tenue en République dominicaine. Organisée par le Bureau régional pour la culture en Amérique latine et dans les Caraïbes en partenariat avec la Commission nationale dominicaine pour l'UNESCO, cette conférence a rassemblé les parties prenantes pour discuter des critères d'évaluation, des fonds et collections préservés par les organisations et autres institutions.

Le disque de Nebra est la plus ancienne représentation concrète d'un phénomène cosmique au monde. Il a été enterré de manière rituelle il y a environ 3 600 ans près de Nebra (Saxe-Anhalt, Allemagne) et a été recommandé à l'inscription au Registre de la Mémoire du monde en juin 2013.



© State Museum of Prehistory Halle, Nebra Sky Disc, Recto



Aperçu du site Internet du nouveau projet en ligne de l'UNESCO « Femmes dans l'histoire d'Afrique », lancé en 2013 pour promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes en présentant l'histoire de femmes africaines ou d'ascendance africaine qui se sont distinguées dans l'histoire du continent.

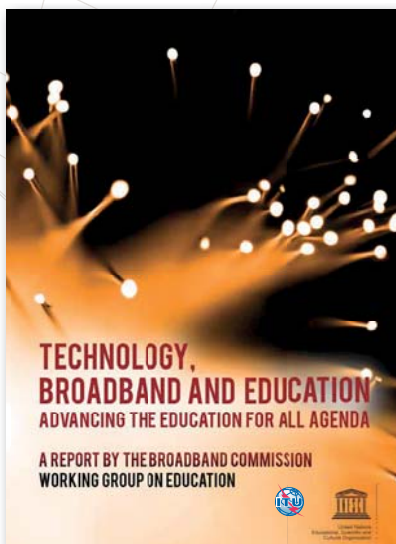


■ Journée mondiale du patrimoine audiovisuel

Les enregistrements sonores et les images en mouvement sont extrêmement vulnérables : le patrimoine audiovisuel mondial peut être détruit délibérément, disparaître par négligence ou en raison de la dégradation naturelle et de l'obsolescence technologique. En conséquence, l'UNESCO s'est fixé pour mission de sensibiliser le public à l'importance de la préservation de ces enregistrements en proclamant le 27 octobre Journée mondiale du patrimoine audiovisuel, en coopération avec le Conseil de coordination des associations d'archives audiovisuelles (CCAAA) et d'autres partenaires.

La célébration de la Journée en 2013 a été placée sous le thème « Préserver notre patrimoine pour les générations futures ». La Journée a été célébrée dans plusieurs pays avec des concours spéciaux et des expositions photo.

En février 2013, la Commission des Nations Unies sur le haut débit pour le développement numérique a publié un nouveau rapport coordonné par l'UNESCO, qui souligne l'importance du déploiement du haut débit afin d'accélérer les progrès pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.



■ Investir dans des solutions technologiques durables et innovantes

Suite à l'appel du Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, à intensifier les efforts pour atteindre les OMD, l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et l'UNESCO ont créé la Commission des Nations Unies sur le haut débit pour le développement numérique en mai 2010. La Commission cherche à donner une place plus importante au haut débit dans l'agenda politique international et définit des moyens pratiques que les pays peuvent appliquer pour étendre l'accès au haut débit, quel que soit leur niveau de développement, en coopération avec le secteur privé.

Il s'agissait d'une priorité majeure de l'année 2013 pour les agences des Nations Unies qui œuvrent dans le domaine de l'innovation technologique. En février, la Commission des Nations Unies sur le haut débit pour le développement numérique a publié, à l'occasion de la réunion SMIS+10, un nouveau rapport coordonné par l'UNESCO, qui souligne l'importance du déploiement du haut débit afin d'accélérer les progrès pour atteindre deux des OMD : l'enseignement primaire universel et l'EPT. Le rapport, qui comprend des recommandations en matière de politiques, met l'accent sur des stratégies visant à profiter des réseaux à haut débit pour atteindre ces objectifs. Il présente des études de cas concernant aussi bien des pays développés que des pays en développement, notamment sur la promotion de l'alphabétisation à travers des téléphones portables (Pakistan) et sur le programme Harmonizer qui forme les jeunes à la résolution des conflits et aux outils des TIC et des médias sociaux (nord de l'Ouganda), deux initiatives soutenues par l'UNESCO.

La Commission sur le haut débit s'est fixé un nouvel objectif ambitieux lors de sa septième réunion organisée en mars au Mexique : stimuler l'accès des femmes aux TIC. Le nouvel objectif, assurer l'égalité des genres dans l'accès au haut débit d'ici 2020, a été fixé car, d'après les données présentées lors de la réunion, l'écart moyen en matière d'utilisation d'Internet entre les hommes et les femmes est d'environ 25 % dans le monde, un chiffre qui atteint 45 % en Afrique subsaharienne.

Cette année, dans le cadre des efforts déployés en faveur de l'innovation numérique dans le monde, l'UNESCO a également organisé le Forum Netexplo en partenariat avec l'Observatoire Netexplorateur et sous le haut patronage du Sénat et du ministère de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique français. Le Forum a permis à plus de 1 000 décideurs économiques, politiques et du monde des médias de découvrir des innovateurs internationaux en matière de technologies numériques qui auront un impact en matière d'éducation, de communication, d'information, de solidarité et de gestion. L'importance de la santé électronique est ressortie du Forum 2013. Une publication conjointe de l'UNESCO et Netexplo, publiée plus tard dans l'année, a présenté 25 innovations qui changent notre vie aux quatre coins du monde.

■ Mieux informer pour réduire les risques

L'une des priorités de l'UNESCO est de mieux informer les populations pour aider à éviter ou réduire les dommages causés par les catastrophes. En 2013, l'UNESCO a lancé un projet innovant, « Carte mondiale des points d'intérêt de l'UNESCO », au travers duquel les citoyens contribuent, par le biais d'une plateforme en ligne ouverte et gratuite, à une carte mondiale des infrastructures liées à



© UNICEF/Maser Sidique

L'UNESCO utilise une approche fondée sur les droits pour promouvoir des politiques, des pratiques et des programmes éducatifs visant à assurer des opportunités d'éducation équitables aux personnes handicapées. Enfants jouant dans la cour de récréation d'une école du Bangladesh.

■ Promotion de l'accès aux TIC des personnes handicapées

La promotion des droits des personnes handicapées à accéder à l'information et au savoir par le biais des TIC a été au cœur des activités de l'UNESCO en 2013. L'Organisation a publié le rapport mondial *Développer l'autonomie : les TIC au service de l'accès à l'information et au savoir pour les personnes handicapées*, qui formule des recommandations à l'intention de toutes les parties prenantes (des décideurs aux éducateurs, en passant par la société civile et l'industrie) sur la manière de développer concrètement les droits des personnes handicapées. Ces recommandations s'appuient sur de vastes recherches et consultations.

Par ailleurs, l'UNESCO a organisé en novembre la 8^e réunion du Groupe d'appui inter-agences des Nations Unies pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées à son siège parisien. Cette rencontre a été l'occasion d'élaborer des actions conjointes nécessaires à l'intégration des questions relatives au handicap à l'agenda sur le développement durable. Elles concernent notamment l'application du document final issu de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des OMD relatifs aux personnes handicapées, qui a eu lieu en septembre. Le Groupe d'appui contribuera ainsi à définir le rôle vital que jouera le développement intégrant le handicap dans l'agenda pour le développement post-2015.

l'éducation, la culture et la science, comme par exemple les écoles, les réserves d'eau ou encore les services publics. Cette carte vise à renforcer à la fois la résilience des communautés locales et la capacité de l'UNESCO et d'autres organisations internationales à réagir face aux situations post-crise. Pour cela, l'UNESCO a mis en place une infrastructure de données sous forme de SIG et sous licence libre. Ce projet a été présenté dans le *Rapport annuel des catastrophes dans le monde* de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), consacré à l'impact des avancées technologiques sur l'assistance humanitaire et sur la résilience des populations face aux catastrophes.

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale pour la prévention des catastrophes le 13 octobre 2013, l'UNESCO a mené au Kenya un projet pilote de Carte mondiale, qui vise à préparer les communautés à prendre des mesures de prévention des risques de catastrophes pour rendre leur pays plus résilient face aux situations de post-conflit et de post-catastrophe. Dans le cadre de la Plateforme intersectorielle de l'UNESCO pour la prévention et l'adaptation au changement climatique, ce projet pilote au Kenya se fonde sur des

ressources libres et open source, telles que Ushahidi et OpenStreetMap, pour promouvoir la participation des communautés aux processus de prise de décisions relatifs à la gestion des ressources naturelles dans les zones exposées aux catastrophes, telles que les bidonvilles de Mathare à Nairobi.

Le projet Kenya a permis de promouvoir la responsabilité et la propriété publiques, ainsi que des éléments d'activisme social et des informations géospatiales qui permettent aux habitants de soumettre des rapports d'activités dans leur région à l'aide de leur téléphone portable. Les principaux points d'intérêt du projet sont : les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, les écoles spéciales et les centres de développement de la petite enfance.

Quatre autres projets pilotes de la « Carte mondiale des points d'intérêt de l'UNESCO » ont été lancés en 2013 en Namibie, en Indonésie, en Inde et au Salvador. Ces projets pilotes cherchent à exploiter le potentiel de la cartographie libre dans les différents domaines d'intérêt de l'UNESCO, en ciblant particulièrement les adolescent(e)s des pays en développement et en adoptant une approche participative ascendante, communautaire et de renforcement des capacités.

*La Commission océanographique
intergouvernementale de l'UNESCO
est l'un des principaux partenaires
de l'expédition Tara Oceans Polar Circle.
Le 7 décembre 2013, Tara a rejoint
le port de Lorient (France) après
un voyage de sept mois et 25 000 km
autour du pôle Nord pour recueillir
5 000 échantillons de plancton
dans l'Arctique.*



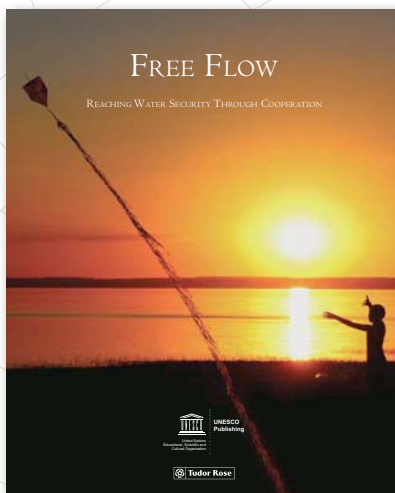
CHAPITRE 6

Une planète, un océan



Une planète, un océan

Préserver la diversité de la vie sur Terre et dans l'océan est essentiel au bien-être humain à travers le monde. Pourtant, ces ressources vitales sont directement menacées par des pratiques d'exploitation non durables. En tant qu'institution chef de file de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau et de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable 2005-2014, l'UNESCO a contribué en 2013 à l'organisation, au soutien et à la promotion d'activités de sensibilisation sur les questions urgentes relatives à la biodiversité et la durabilité de la planète.



L'ouvrage Free Flow : la coopération pour parvenir à la sécurité de l'eau a été publié conjointement par l'UNESCO et Tudor Rose pour la semaine mondiale de l'eau 2013 et a été lancé lors du Sommet de Budapest. Plus de cent contributeurs y font part de leur travail dans le domaine de la gestion de l'eau et s'appuient sur des expériences menées dans le monde entier pour montrer comment les populations coopèrent et modifient progressivement leur interaction avec l'eau.

■ L'UNESCO, chef de file de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau

Plus de 780 millions de personnes n'ont toujours pas accès à une source d'eau potable améliorée et 2,5 milliards de personnes n'ont pas accès à des services sanitaires améliorés. Il est impossible de sous-estimer l'importance de la coopération en matière de gestion des sources d'eau limitées dans un monde où la demande augmente rapidement : quelque 145 pays partagent en effet un bassin fluvial majeur avec au moins une autre nation. La bonne nouvelle, c'est que contrairement aux idées reçues, la coopération dans le domaine de l'eau est plus fréquente que la confrontation, comme en témoignent des programmes tels que le Projet de partage des bénéfices de l'initiative du bassin du Nil, l'accord entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay concernant la conservation et la protection environnementale du système aquifère guarani, le programme de gestion du bassin du Mékong et le récent traité signé par la République de Moldova et l'Ukraine pour la conservation et le développement durable du bassin du Dniester.

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2013 Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau,





L'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau 2013 avait pour objectif de mobiliser le public du monde entier pour promouvoir de manière créative la coopération dans le domaine de l'eau. De jeunes membres de l'Oratorio di Orbassano (Piémont, Italie) font la promotion de l'Année internationale dans le domaine de l'eau pendant le carnaval de la ville le 9 février.

La coopération internationale dans le domaine de l'eau est fondamentale dans un monde où 276 bassins fluviaux traversent des frontières. Infographie pour la promotion de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau par le biais de médias sociaux de l'UNESCO.

à la suite d'une proposition faite par le Tadjikistan. L'UNESCO, en coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (ONU-DEAS), a été nommée par l'ONU-Eau responsable de la coordination de l'Année et de la Journée mondiale de l'eau, qui est célébrée tous les ans le 22 mars. Le slogan officiel de l'Année, sélectionné parmi plus de 12 000 propositions en provenance de 180 pays, a été révélé lors de la cérémonie d'ouverture

le 11 février : « De l'eau partout, mais seulement si nous partageons ».

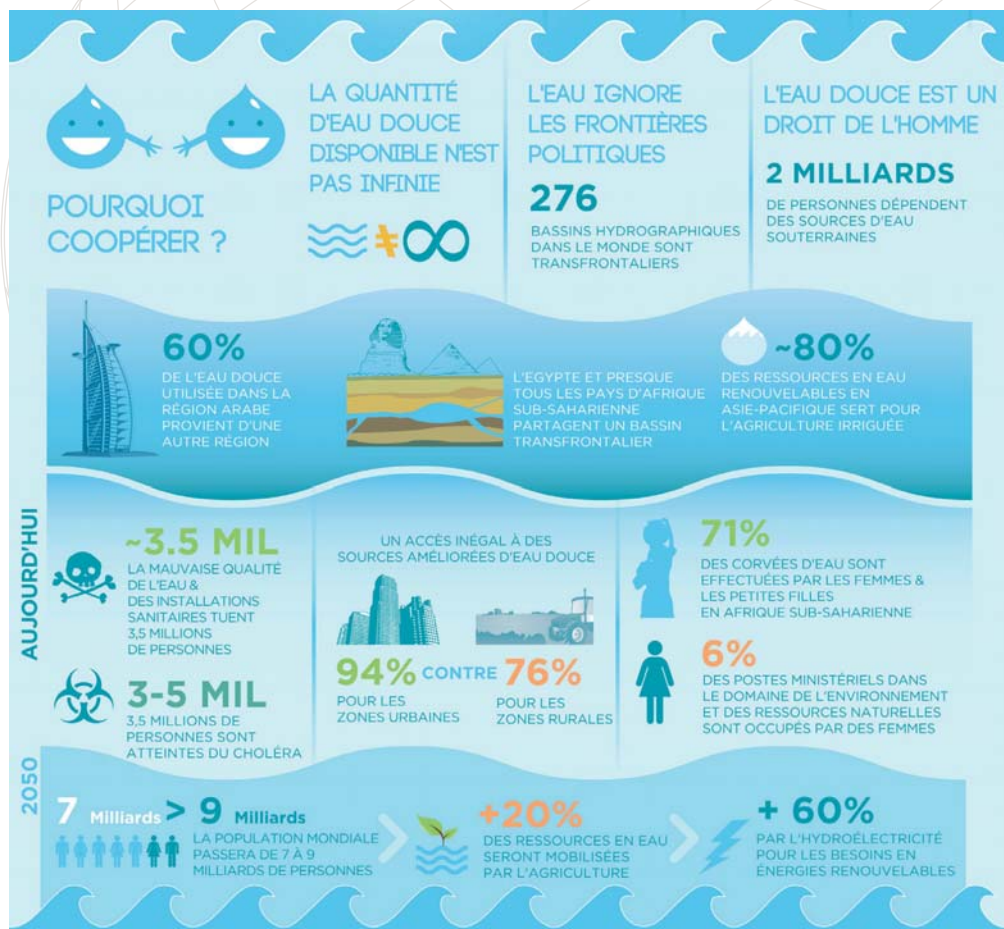
L'Année a été officiellement lancée par le Président de l'ONU-Eau, Michel Jarraud, et la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, lors d'une réunion de haut niveau au Siège de l'UNESCO. Une réunion de jeunes a été organisée en parallèle pour finaliser la Déclaration des jeunes sur la coopération dans le domaine de l'eau.

Dans le cadre des célébrations de l'Année, l'UNESCO a lancé le Programme d'évaluation

des eaux transfrontalières (TWAP) en mars.

Le TWAP s'intéresse aux eaux souterraines, aux lacs et aux réservoirs, aux bassins fluviaux, aux grands écosystèmes marins et aux systèmes de haute mer, et vise notamment à encourager les partenariats entre les organisations liées à l'eau. Une réunion a été organisée par l'UNESCO et le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau des Nations Unies (WWAP) pour le lancement officiel du programme, qui avait été annoncé fin 2012. La Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO a été chargée de mettre en œuvre le Programme d'évaluation des eaux transfrontalières pour la haute mer et les grands écosystèmes marins. L'objectif est de fournir une évaluation de référence permettant d'identifier et d'évaluer les modifications de ces systèmes aquatiques provoquées par les activités humaines et les processus naturels, ainsi que leurs conséquences potentielles pour les populations humaines.

La Journée mondiale de l'eau 2013 a été placée sous le même thème que l'Année. Au cours de la campagne de coopération dans le domaine de l'eau 2013, des efforts ont été fournis aux niveaux local, national et international pour sensibiliser aux défis et au potentiel de la coopération dans le domaine de l'eau. Les célébrations de la Journée mondiale de l'eau, accueillies par le gouvernement des Pays-Bas à La Haye, ont été l'occasion pour des personnes appartenant ou non au secteur de l'eau d'échanger de bonnes pratiques. Les événements de la Journée se sont employés à faire figurer la coopération dans le domaine de l'eau dans les agendas des décideurs politiques et se sont concentrés sur le suivi à effectuer, dans le contexte de l'agenda pour le développement post-2015 dont l'eau et l'assainissement sont des points clés.



L'expédition *Tara* au service de la recherche !

En août, une conférence internationale de haut niveau sur la coopération dans le domaine de l'eau a été organisée à Douchanbe (Tadjikistan) par le gouvernement du Tadjikistan et les Nations Unies. La Directrice générale, Irina Bokova, a ouvert la réunion qui portait sur des thèmes tels que les bénéfices économiques de la coopération dans le domaine de l'eau, ainsi que les écosystèmes et l'égalité des genres. L'UNESCO a accueilli un panel sur la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau et a collaboré à un événement spécial sur les interdépendances en matière d'eau et l'objectif de sécurité de l'eau pour tous.

Plus tard dans l'année, l'UNESCO a travaillé avec l'Institut international de l'eau de Stockholm (SIWI) pour organiser la Semaine mondiale de l'eau à Stockholm (Suède), dont le coup d'envoi a été donné le 2 septembre. Cet événement annuel a réuni plus de 200 organisations qui se sont penchées sur les problèmes d'eau douce dans le monde et les avancées dans ce domaine. Organisée en 2013 sur le thème de la coopération dans le domaine de l'eau, la Semaine a donné lieu à de nombreuses activités, y compris un puzzle conçu par l'UNESCO et l'ONU-Eau, qui symbolise l'essence de la coopération et la nécessité pour tous d'unir nos forces afin d'atteindre un objectif commun. L'Organisation a participé à plusieurs séminaires et événements parallèles et présenté des informations sur son travail tout au long de la semaine.

En septembre également, l'UNESCO a organisé une réunion stratégique de haut niveau sur la sécurité de l'eau et la coopération dans le domaine de l'eau à Nairobi (Kenya), avec le soutien du gouvernement du Kenya. Cet événement a réuni des experts et des parties prenantes du secteur de l'eau, qui ont participé à des panels de haut niveau sur la sécurité de l'eau et la coopération dans le domaine de l'eau en Afrique, à des discussions sur le plan

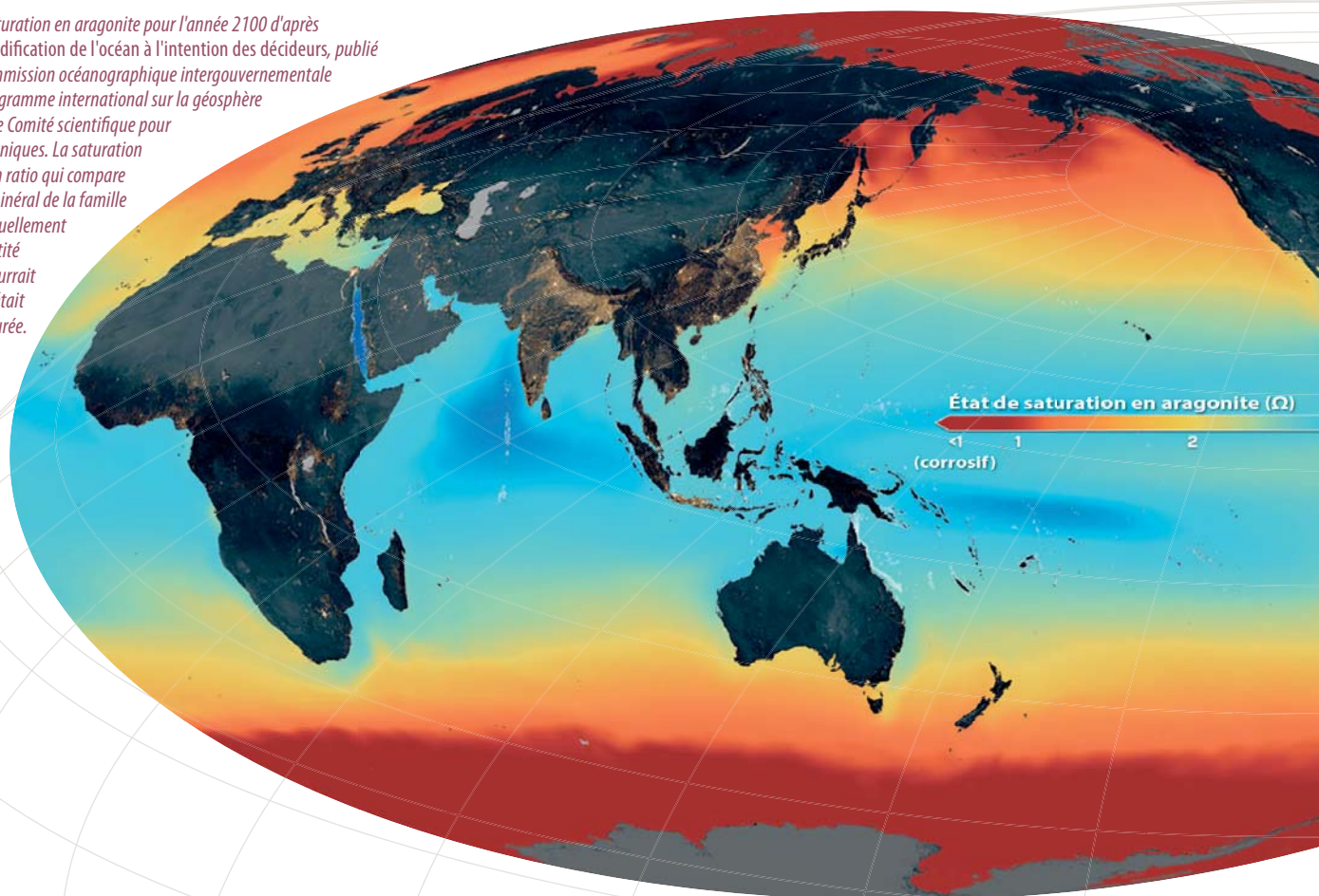
De mai à décembre 2013, le schooner de recherche *Tara* a navigué dans les eaux de l'Arctique pour une nouvelle aventure scientifique. Le bateau a parcouru 25 000 km et traversé les passages du Nord-Est et du Nord-Ouest en l'espace d'une seule saison pour effectuer des recherches sur la biodiversité du plancton dans l'Arctique. Lors de ce tour de l'Arctique, l'expédition a recueilli 5 000 échantillons de plancton dans des conditions extrêmes dans 55 stations scientifiques de prélèvement d'échantillons. Depuis 2009, ces expéditions aident à comprendre comment les océans réagissent au changement climatique tout en contribuant à l'évaluation des niveaux de mercure et de la concentration des particules de plastique dans la mer.

En juin 2013, l'UNESCO et Tara Expeditions ont signé un accord prévoyant que les deux organisations mènent des projets communs pour contribuer à la recherche scientifique, à la coopération internationale, au partage de données et à la sensibilisation du public. L'équipage du navire de recherche *Tara* a participé à l'événement de signature depuis l'Arctique par voie audio en temps réel. La signature a également marqué l'ouverture d'une exposition au siège de l'UNESCO intitulée « L'océan, source de vie : comprendre les enjeux environnementaux autour de l'océan » organisée par Tara Ocean Expeditions et la COI-UNESCO.

Le plancton *Phronima Amphipoda*, une espèce de zooplancton identifiée par l'expédition *Tara*. Il faudra des années pour analyser tous les échantillons collectés, mais les données brutes sont d'ores et déjà disponibles en ligne pour la communauté scientifique.



Projection de la saturation en aragonite pour l'année 2100 d'après le Résumé sur l'acidification de l'océan à l'intention des décideurs, publié en 2013 par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, le Programme international sur la géosphère et la biosphère et le Comité scientifique pour les recherches océaniques. La saturation en aragonite est un ratio qui compare la quantité de ce minéral de la famille des carbonates actuellement présente à la quantité totale que l'eau pourrait contenir si elle en était complètement saturée.



de mise en œuvre du Programme hydrologique international (PHI) de l'UNESCO sur la sécurité de l'eau et à des sessions visant à renforcer la coopération entre les membres de la famille de l'eau de l'UNESCO.

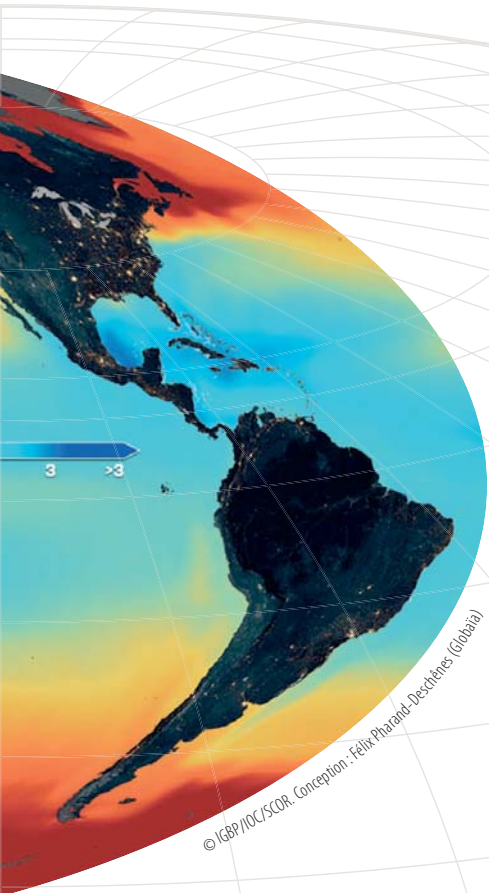
Le Sommet de l'eau de Budapest organisé en octobre a été un autre événement phare de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau. L'UNESCO a participé et contribué à cet événement dédié au rôle de l'eau et de l'assainissement dans l'agenda du développement durable mondial. L'UNESCO et l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau ont participé à un stand d'exposition conjoint, à plusieurs événements parallèles

organisés avec la famille de l'eau de l'UNESCO composée de centres, de chaires et de programmes liés à l'eau, ainsi qu'au discours d'ouverture de la Secrétaire de l'UNESCO-PHI au Forum des sciences.

En novembre, l'UNESCO a organisé à Paris un panel de haut niveau sur les « Impacts du changement climatique sur les ressources en eau et les politiques d'adaptation dans les régions montagneuses ». Des ministres, des décideurs politiques et des experts ont fait part de leurs expériences et recommandations pour faire face aux impacts du changement climatique sur les ressources en eau dans les régions montagneuses, et sur le développement

de stratégies et politiques d'adaptation. Pour accompagner ce panel de haut niveau, l'UNESCO-PHI a organisé une exposition mettant en relief des cas illustrant l'impact du changement climatique dans les régions montagneuses du monde entier.

La cérémonie de clôture de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau s'est tenue à Mexico (Mexique) en décembre. Cet événement, organisé conjointement par l'UNESCO et le gouvernement du Mexique, a été l'occasion de dresser le bilan des réalisations accomplies pendant l'année et de planifier la promotion de la coopération dans le domaine de l'eau.



■ Préserver et surveiller l'océan

Nous dépendons de l'océan pour notre bien-être, mais notre connaissance de l'océan reste limitée. La formulation de politiques et de mesures durables et écosystémiques en faveur de l'océan et des côtes est particulièrement déterminante à un moment où l'océan, les zones côtières et les écosystèmes marins de la planète subissent de grands changements dus à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, la pollution côtière, la surpêche, le développement côtier ou encore la pression démographique croissante. En 2013, l'UNESCO a été à l'origine d'actions et de partenariats majeurs pour améliorer la surveillance et la préservation de l'océan.

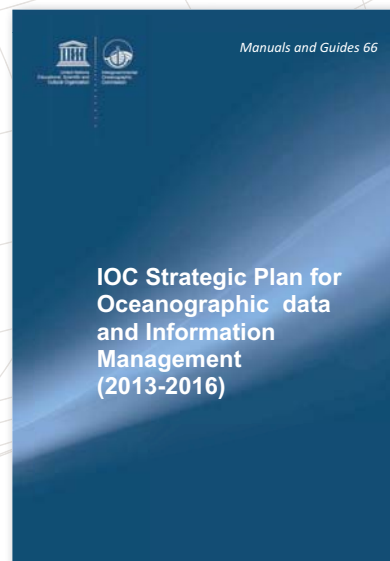
Un événement important de 2013 a été la décision de « mondialiser » un projet de la COI-UNESCO. Le programme OceanTeacher, qui a débuté en 2005 à Oostende (Belgique), est un système de formation sur Internet destiné aux étudiants, aux chercheurs marins, aux bibliothécaires et au personnel des institutions océanographiques qui souhaitent acquérir des connaissances sur la gestion d'informations et de données. Au vu des difficultés d'un grand nombre de participants à accéder à l'établissement de formation d'Oostende, il a été annoncé qu'un réseau mondial de centres de formation régionaux serait créé et ouvrirait des établissements dans différentes régions du monde. Ce nouveau système, qui a été inauguré à Mombasa (Kenya) début octobre, devrait continuer tout au long de l'année 2014. Il facilitera énormément la participation régionale, locale et à distance en améliorant la capacité des étudiants à accéder à une éducation de qualité au service de la gestion durable des océans et des zones côtières du monde.

En juin, la COI-UNESCO a publié le document de référence « Un cadre pour l'observation de l'océan ». Son objectif est d'utiliser les enseignements tirés des réussites des efforts d'observation de l'océan et d'offrir un cadre qui guidera la communauté d'observation de l'océan dans son ensemble vers un système intégré pour l'observation soutenue de l'océan.

Lors de la réunion Rio+20, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a annoncé sa décision de créer un Conseil scientifique consultatif qui rassemblerait d'éminents spécialistes internationaux en sciences naturelles, sciences sociales et humaines, et ingénierie. Le Secrétaire général a demandé que l'UNESCO crée le Conseil et en assure le secrétariat, pour que les agences des Nations Unies puissent obtenir des conseils complets en matière de science, de technologie

et d'innovation pour le développement durable. L'UNESCO a également été désignée agence chef de file pour l'organisation de l'Année internationale des Nations Unies pour la coopération dans le domaine de l'eau 2013.

Les efforts de la COI-UNESCO pour promouvoir les avancées scientifiques en matière de surveillance de l'océan ont continué avec la participation au Réseau mondial d'observation de l'acidification de l'océan (GOA-ON), un partenariat international pour l'observation de l'acidification de l'océan. Le GOA-ON a pour mandat d'établir une approche coordonnée qui fournisse une compréhension des conditions d'acidification de l'océan et une réponse écosystémique, mais aussi d'acquérir et d'échanger des données pour optimiser les projections modélisées, et répondre ainsi aux besoins des pays victimes de ce problème environnemental émergent. En novembre 2013, lors de la COP19 à Varsovie, l'événement parallèle « Acidification de l'océan – L'autre problème lié au CO₂ »,



La COI-UNESCO a décidé de réviser en 2013 sa stratégie de développement des capacités pour mieux relever les nouveaux défis. Cet examen a donné lieu au Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et informations océanographiques (2013-2016), qui guidera la COI-UNESCO dans les années à venir.

coordonné par la COI-UNESCO en partenariat avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Comité scientifique pour les recherches océaniques (SCOR), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Laboratoire marin de Plymouth (PML), l'Organisation maritime internationale (OMI) et le Programme international Géosphère-Biosphère (PIGB), ont présenté des initiatives pour relever les défis associés à l'acidification de l'océan, considérée comme l'un des phénomènes les plus alarmants dû au changement climatique. Le résumé du 3^e symposium sur l'océan dans un monde trop acide (Monterey, États-Unis, septembre 2012), qui comprend les conclusions de 540 experts de 37 pays reflétant les recherches les plus récentes sur le sujet, a été présenté lors de cet événement. Le résumé a été publié par le PIGB, la COI-UNESCO et le SCOR.

En octobre, PlanetWorkshops et la COI-UNESCO ont lancé la première édition des ateliers de l'eau et de la mer à Barcelone (Espagne), réunissant plus de 300 acteurs qui ont réfléchi aux questions fondamentales relatives à la gestion de l'eau et aux écosystèmes marins. Conçu comme un espace ouvert et inclusif pour le dialogue et l'échange, l'atelier a attiré des participants de divers milieux qui cherchaient à améliorer leurs pratiques. Cette première coopération entre la COI-UNESCO, l'UNESCO-PHI, PlanetWorkshops et d'autres partenaires afin de créer un programme complet et varié pour l'occasion a été un succès. La deuxième édition des ateliers de l'eau et de la mer aura lieu dans le cadre de la 2^e Conférence scientifique internationale pour la recherche marine organisée par la COI-UNESCO, l'Oceanography Society et la Fundació Navegació Oceànica Barcelona (organisatrice de la Barcelona World Race) en mars 2014.

Plusieurs accords de partenariats majeurs ont été signés et mis en place par l'UNESCO et



Autre outil développé par l'UNESCO en 2013 : le Glossaire sur les tsunamis, qui comprend des définitions de termes techniques liés aux tsunamis, ainsi que des informations sur la création de groupes de coordination intergouvernementaux pour l'alerte aux tsunamis et la mitigation. Le glossaire est disponible en anglais, en français, en espagnol et en bahasa.

la COI-UNESCO tout au long de l'année 2013 pour améliorer la surveillance et la préservation de l'océan.

En 2013, la COI-UNESCO a reçu un soutien important sous la forme d'une donation de The Great Explorers au système d'information biogéographique des océans de la COI (OBIS). OBIS est une base de données en ligne librement accessible, conçue en tant qu'outil de sensibilisation mondial sur l'océan qui cherche à améliorer la connaissance de l'océan. Grâce à ses archives de bases de données en évolution constante, les utilisateurs peuvent identifier les points chauds de la biodiversité et les phénomènes écologiques de grande ampleur, analyser la dispersion des espèces dans le temps et dans l'espace, et localiser les espèces grâce à la température, la salinité et la profondeur. La subvention financera la

poursuite des recherches tout en assurant l'engagement conjoint continu des deux organisations en faveur du développement des connaissances.

En 2013, la COI-UNESCO a également établi un partenariat avec le Centre d'appui aux programmes d'observation de la Commission technique mixte de l'OMM, et avec d'autres organisations, pour le lancement de l'*Atlantic Odyssey*. Ce voyage de 3 000 miles entre l'île de Lanzarote et la Martinique a fait participer 33 navires de 11 pays à un événement non compétitif, dans le cadre duquel les participants ont contribué à plusieurs programmes scientifiques en partageant des données météorologiques, en déployant des équipements océanographiques et en se formant à l'utilisation de ces outils. Ce genre de programmes scientifiques permet aux plaisanciers de participer aux rallyes de l'*Odyssey* tout en contribuant de manière significative aux recherches marines et météorologiques, ainsi qu'à la sensibilisation des menaces auxquelles sont actuellement exposés les écosystèmes océaniques.

Un accord signé en juillet entre la COI-UNESCO et Océanopolis Brest a ouvert la voie à une collaboration renforcée entre ces deux organismes. Océanopolis, un aquarium et parc thématique de Brest (France), partage l'histoire naturelle de l'océan avec le grand public en y associant une approche scientifique.

■ Sensibilisation sur les tsunamis pour réduire les catastrophes

Ces dernières années, les tsunamis ont fait les gros titres dans le monde entier et ont marqué la conscience populaire en raison de plusieurs terribles catastrophes qui ont frappé différentes régions du monde. L'UNESCO s'est employée à coordonner le développement de systèmes permettant aux pays et aux régions de mieux se préparer pour limiter les risques associés aux tsunamis et aux autres aléas liés aux océans.



L'UNESCO a envoyé une équipe d'experts pour évaluer les dégâts immédiatement après que le typhon Haiyan/Yolanda a frappé les Philippines le 8 novembre. L'Organisation a également établi une antenne à Manille, qui a bénéficié du soutien de missions techniques en provenance de son Siège et de ses bureaux à Djakarta et Bangkok, qui travailleront aux projets de réponse tout au long de l'année 2014.

En 2013, l'Organisation a continué de préparer le déploiement de nouveaux outils de prévision des tsunamis pour l'Océan Pacifique.

Parmi ces outils, qui sont en cours de développement depuis 2011, figurent des prévisions relatives aux vagues de tsunamis destinées à aider les pays à améliorer leur capacité de réaction grâce à un système d'alerte aux tsunamis plus précis. Les nouveaux outils ont été testés avec succès en mai 2013, lors d'un exercice baptisé Pacific Wave 13, qui a rassemblé 39 États, territoires et communautés de pays.

Un test à grande échelle, auquel ont participé 32 pays, a également été réalisé dans les Caraïbes en mars 2013. Un système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation pour le nord-est de l'Atlantique, la Méditerranée et les mers adjacentes a été promu en 2013 : il s'agit de l'un des quatre systèmes d'alerte de ce genre coordonné par la COI-UNESCO. Plusieurs supports et activités pédagogiques ont été préparés pour cette région et publiés sur le site Internet du Centre d'information aux tsunamis du nord-est de l'Atlantique et de la Méditerranée.

■ La réponse de l'UNESCO au typhon Haiyan/Yolanda aux Philippines

À l'aube du 8 novembre 2013, le super typhon Haiyan/Yolanda, un ouragan de catégorie 5 (la plus élevée), a frappé les Philippines. Des rafales de vent atteignant 275 km/h ont entraîné des ondes de tempête qui ont provoqué des vagues de 5 à 6 mètres. L'ouragan a été dévastateur : le gouvernement a dressé à la fin du mois un bilan s'élevant à plus de 200 morts, 1 613 personnes portées disparues, 23 501 blessés et de graves dommages matériels.

L'UNESCO a immédiatement envoyé à Manille et Tacloban une équipe d'experts du Siège de l'Organisation et du Bureau de l'UNESCO à Djakarta pour coordonner le soutien et travailler avec le système des Nations Unies sur place pour venir en aide au pays. Cette mission a également été l'occasion de rencontrer des représentants gouvernementaux pour leur donner l'assurance que l'UNESCO

soutiendrait le peuple philippin dans ses domaines de compétence pour qu'il puisse se relever de cette catastrophe.

Conformément à son mandat, l'UNESCO a identifié plusieurs domaines de priorité pour soutenir le processus de relèvement dans le domaine de la gestion de l'eau, la sauvegarde du patrimoine culturel, l'alerte rapide et l'éducation du public, et dans la reconstruction des activités et programmes éducatifs. Pour coordonner au mieux l'évaluation et les projets de réponse, l'UNESCO a établi une antenne de projet à Manille qui a bénéficié du soutien de missions d'experts techniques en provenance du Siège de l'Organisation et des bureaux de l'UNESCO à Djakarta et Bangkok.

L'UNESCO continuera en 2014 les ateliers régionaux intitulés « Intégration des connaissances locales et indigènes concernant les risques hydrométéorologiques et l'adaptation au changement climatique aux connaissances scientifiques : Enseignements tirés » qui avaient débuté en avril 2013, sept mois avant le typhon.

■ Sensibilisation sur le thème des tremblements de terre

En tant que secrétariat de la Plateforme internationale pour la réduction des catastrophes sismiques (IPRED), l'UNESCO organise chaque année plusieurs conférences et ateliers de sensibilisation et de renforcement de la sécurité contre les tremblements de terre.

Dans cette optique, l'UNESCO a uni ses efforts à ceux de centres et instituts nationaux et régionaux en 2013. La 6^e session du Symposium international IPRED et UNESCO-IPRED, placée sous le thème « Faire face aux futurs tremblements de terre », a eu lieu à Lima (Pérou) en juin. Cet atelier a examiné les résultats de récents tremblements de terre majeurs survenus au Japon (2011), au Chili et en Haïti (2010), en se penchant sur la sécurité des communautés et la sûreté de la structure publique et de l'habitat.

Deux autres ateliers ont été organisés par l'UNESCO à Katmandou (Népal) et Malaga (Espagne) pour évaluer, respectivement, les risques sismiques dans les régions d'Asie du Sud

et d'Asie centrale, et pour améliorer et partager les connaissances sur la santé et la sécurité des millions de personnes vivant dans la région méditerranéenne élargie. L'accord des États membres concernant l'échange de données en temps réel apporte une nouvelle pierre à la construction de la paix dans les régions susmentionnées.

Suite au tremblement de terre de Ya'an en avril 2013, qui a gravement endommagé le site du patrimoine mondial des Sanctuaires du grand panda du Sichuan (Chine), le Bureau de l'UNESCO à Beijing et Mercedes-Benz ont activé une intervention post-sismique pour la réhabilitation et le développement durable du site, en se concentrant sur la gestion du risque de catastrophe, la gestion post-catastrophe et la reconstruction écodurable. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet Mercedes-Benz Star Fund/UNESCO, qui soutient et améliore la conservation, la gestion et le développement durable de six sites du patrimoine mondial chinois depuis 2007. Ce projet a contribué à la formulation de normes de surveillance et d'un cadre national

de planification de la gestion pour les sites naturels du patrimoine mondial, ainsi qu'au renforcement des capacités du personnel des sites et d'autres parties prenantes, y compris les jeunes, en matière de protection du patrimoine. Deux forums majeurs ont été organisés dans le cadre de ce projet en 2013. Le Forum de Lushan sur les paysages culturels (octobre) est le premier événement du genre en Asie de l'Est qui réunit des universitaires et des gestionnaires de site afin de développer des principes directeurs pour la conservation et la gestion des paysages culturels du patrimoine mondial dans la région. Le Forum de Ya'an (novembre) s'est quant à lui intéressé à la reconstruction post-sismique, à l'éco-civilisation et au développement durable.

■ L'éducation au service d'un avenir durable

L'Éducation au développement durable (EDD) cherche à nous permettre de répondre de manière constructive et créative aux défis mondiaux présents et futurs, et à créer des sociétés plus durables et résilientes. En tant qu'agence chef de file pour la Décennie des Nations Unies de l'éducation au service du développement durable (2005-2014), l'UNESCO a poursuivi en 2013 ses efforts mondiaux de sensibilisation, de création de connaissances et de promotion de la compréhension des implications éthiques de la durabilité et du changement climatique pour les générations présentes et futures.

Des experts ont estimé une convergence relative de 25 mm par an entre les plaques indo-australienne et asiatique de la chaîne de l'Himalaya, ce qui entraîne des risques élevés de séisme dans l'ensemble de l'arc himalayen. En 2013, l'UNESCO a continué de soutenir des ateliers sur la coopération régionale en matière de sismologie et d'ingénierie sismique en Asie du Sud et en Asie centrale.



© J.M. Gassend/UNESCO Parc national de Sagarmatha (Népal)

Le Bureau de l'UNESCO à Apia a mené en septembre la phase de renforcement des capacités de son projet SPARCK (Partage des perceptions de l'adaptation, la résilience et la connaissance du climat), en collaboration avec Apidae Development Innovations, l'Université de Melbourne et le ministère de l'Éducation, des Sports et de la Culture de Samoa. Des enseignants de lycées et des membres de la communauté de Falease'ela ont collaboré afin de trouver des méthodes intéressantes et interactives pour que les lycéens en apprennent plus sur les sciences et les solutions du changement climatique à Samoa. Cette formation était une réponse directe au besoin de renforcer l'éducation et la compréhension du changement climatique sur la base des priorités identifiées par les enseignants et les communautés de Samoa pendant la première phase du projet SPARCK menée en mars 2013.

En tout, trois pays de la région Pacifique (Samoa, Vanuatu et Fidji), ont bénéficié des formations du projet SPARCK. Un rapport final multipays comportant des recommandations clés a été publié en novembre concernant des activités de renforcement des capacités à plus long terme impliquant toutes les parties prenantes du projet SPARCK.

Le Bureau de l'UNESCO à Djakarta a mis en place à Banjarmasin (Indonésie) un projet pilote d'action des écoles vertes « Greens School Action » qui a été réalisé entre mars et septembre, avec le soutien de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA). Le projet visait les enseignants en science et 500 élèves de 20 écoles de tous les niveaux. Les enseignants ont reçu une formation, un financement et un soutien technique pour mettre en œuvre des projets d'actions collaboratifs avec leurs élèves



sur des thèmes d'intérêt local tels que l'eau, les forêts, les déchets, l'énergie et la biodiversité. Au programme des activités du projet, on peut notamment citer le tri et le compostage des déchets, les laboratoires de la biodiversité, les campagnes de récipients réutilisables et les pépinières.

Ce projet a été conçu en réaction à la situation environnementale de Banjarmasin, qui incarne un grand nombre des problèmes environnementaux auxquels l'Indonésie

dans son ensemble doit faire face. Les voies d'eau de la ville constituaient autrefois l'épine dorsale économique et culturelle de la communauté, mais la pollution a détruit une grande partie de l'industrie halieutique de la région et l'élévation du niveau de la mer a obligé les communautés à quitter les zones de marée, rendant l'économie locale dépendante des industries du caoutchouc, du charbon et du bois qui détruisent l'environnement de la région.

Des élèves de l'école élémentaire de Karang Mekar 1 à Banjarmasin (Indonésie) mettent en place des activités pour sensibiliser le public à la consommation d'énergie, dans le cadre du projet pilote d'action des écoles vertes lancé par le Bureau de l'UNESCO à Djakarta.

Deux nouveaux centres océanographiques en Inde et dans la Fédération de Russie

En juillet 2013, le Centre national indien pour les services d'information océanographique (INCOIS) et la COI-UNESCO ont signé un accord pour la création du Centre international de formation pour l'océanographie opérationnelle à Hyderabad (Inde). ITCOcean contribuera aux besoins de formation et de développement des capacités de la COI-UNESCO pour les programmes axés sur l'alerte aux tsunamis et la mitigation, la surveillance de l'océan et l'échange de données, en portant une attention spéciale aux États membres riverains de l'océan Indien et de la région des îles du Pacifique ainsi que l'Afrique.

En septembre, la COI-UNESCO et l'Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE) a créé le Centre de partenariat pour le portail de données océanographiques de l'IODE (ODP) à Obninsk (Fédération de Russie). Le Centre sera accueilli et financé par le Service fédéral d'hydrométéorologie et de surveillance de l'environnement de la Fédération de Russie, et fournira un accès aux collections et inventaires de données marines.

À l'issue de sa mise en œuvre, le projet avait réussi à renforcer la sensibilisation à l'environnement des participants par rapport aux élèves qui n'avaient pas participé au projet. Il a également promu un modèle efficace d'éducation au changement climatique, produit un guide complet à destination des enseignants, et reçu l'engagement et le soutien des autorités locales pour étendre ce modèle pilote à l'ensemble de la ville. L'UNESCO devra désormais étendre le modèle à d'autres milieux éducatifs d'Indonésie, qu'il s'agisse de l'éducation formelle dans les écoles ou de l'éducation informelle dans les centres d'apprentissage communautaires.

Le Bureau de l'UNESCO à Djakarta a également aidé les autorités indonésiennes à mettre en place plusieurs actions de conservation importantes pour la préservation du site du patrimoine mondial de l'ensemble de Borobudur avec l'aide généreuse de l'Allemagne, suite à l'éruption du Mont Merapi qui a affecté la région de Yogyakarta et le centre de Java en 2010. L'éruption a également mis à jour des problèmes sous-jacents plus larges concernant le manque de bénéfices durables pour la communauté locale. L'UNESCO a ainsi décidé de développer le projet « Revitalisation des moyens de subsistance communautaires par le biais des industries créatives et du tourisme patrimonial » financé par l'Australie, qui vise à soutenir la création de produits innovants et uniques basés sur la richesse de l'histoire, du caractère et des ressources culturelles et naturelles de Borobudur. Le projet a déjà soutenu la formation de plusieurs femmes et jeunes de Borobudur concernant la confection de céramiques et de confitures qui repose sur des connaissances et ressources locales. Ce projet a mis en relation des groupes communautaires avec des entreprises innovantes, expérimentées et créatives d'Indonésie.

© UNESCO





En 2013, le Bureau de l'UNESCO à Jakarta a mis en place un projet d'action des écoles vertes « Green Schools Action » avec le soutien de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA). Le projet fournit aux enseignants en science le financement et l'aide technique nécessaires à l'élaboration de projets d'action collaboratifs sur des thèmes environnementaux d'intérêt local. Des élèves de l'école SMKN 3 à Banjarmasin (Indonésie) travaillent sur un projet pour générer des produits sylvicoles durables.



© UNESCO

Grâce aux industries créatives et au tourisme patrimonial durable, le Bureau de l'UNESCO à Djakarta a formé en 2012 et 2013 des femmes et des jeunes pour aider à préserver l'ensemble de Borobudur, suite à l'éruption du Mont Merapi en 2010 et pour résoudre les problèmes sous-jacents que cet événement a révélés concernant le manque de bénéfices durables pour la communauté locale.

Une galerie et un centre de formation dirigés par la communauté ont été installés et permettent de vendre des céramiques et des confitures aux visiteurs.

L'enseignement du changement climatique est un défi pour de nombreux enseignants. Pour aider les éducateurs à discuter de ce sujet en classe et en dehors, l'UNESCO a développé une formation de quatre jours pour les pays

africains. La première formation, qui a eu lieu en octobre à Grahamstown (Afrique du Sud), s'est adressée à une trentaine d'enseignants d'Afrique australe et orientale. Une deuxième formation à destination d'enseignants d'Afrique occidentale et centrale a eu lieu au Cap Vert en novembre.

Le 15 mars 2013, le ministère de l'Éducation et de la Formation du Viet Nam (MOET), l'UNESCO et Samsung ont organisé la cérémonie de lancement d'une initiative d'éducation au service du développement durable pour le Viet Nam. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'accord global entre l'UNESCO et Samsung qui vise à améliorer les réponses du système éducatif aux défis contemporains en matière de développement durable. Le Viet Nam est le premier pays à

bénéficier de cet accord. La première phase du projet vise les écoles primaires de Hue, une ville du patrimoine mondial située dans une région côtière particulièrement affectée par les effets négatifs du changement climatique. Les supports développés seront mis à disposition de 133 institutions de formation d'enseignants et de 63 départements provinciaux d'éducation et de formation dans le pays.

Enfin, un Centre régional de l'UNESCO pour le changement climatique et la prise de décision a été créé à Montevideo (Uruguay) pour former des cadres et des décideurs du secteur public et privé d'Argentine, du Brésil, du Chili, du Paraguay et d'Uruguay. Le programme de formation du centre se concentre sur les problèmes relatifs au changement climatique, en particulier ceux liés à la prise de décision, à la négociation et à son impact économique et social.

■ Promotion du développement durable dans les réserves de la biosphère

Pendant toute l'année 2013, l'UNESCO a continué de développer son Programme l'Homme et la biosphère (MAB) pour l'utilisation et la préservation rationnelle et durable des ressources de la biosphère et pour l'amélioration de la relation globale entre les populations et leur environnement.

En mars, le Bureau de l'UNESCO à Venise a publié l'ouvrage en ligne *Education for Sustainable Development in Biosphere Reserves and other Designated Areas: A Resource Book for Educators in South-Eastern Europe and the Mediterranean*, qui vise à promouvoir efficacement l'éducation au service du développement durable dans les réserves de la biosphère et d'autres espaces désignés.

Lors de la 25^e session du Conseil international de coordination du Programme MAB (MAB-CIC) qui a eu lieu fin mai, 20 sites de Chine, d'Équateur, d'Espagne, de France, d'Inde, d'Italie, du Kazakhstan, du Pakistan et de la République de Corée ont rejoint le Réseau mondial des réserves de biosphère. Le Réseau compte désormais 621 réserves de biosphère réparties dans 117 pays.

En juin 2013, le projet de gestion durable des terres arides marginales (SUMAMAD) a pris fin, après dix années de lutte contre la désertification dans neuf pays : Bolivie, Burkina Faso, Chine, Égypte, Inde, Iran, Jordanie, Pakistan et Tunisie. Grâce à ce projet, des scientifiques ont pu partager des informations et leurs expériences de travail dans les terres arides.

La Réserve de biosphère de Trifinio-Fraternidad, la première réserve de biosphère trinationale en Amérique latine partagée par le Salvador, le Guatemala et le Honduras, est considérée comme un exemple de coopération entre les autorités nationales. Les Délégations permanentes du Salvador, du Guatemala, du Honduras et d'Allemagne, ainsi que le Secrétariat du MAB ont organisé en septembre une conférence sur la réserve de biosphère de Trifinio-Fraternidad, qui constitue un modèle régional pour une économie verte, afin d'informer les États membres de la création et de la réussite de cette réserve transfrontalière, de sa gestion, de ses ressources naturelles, de sa biodiversité et du rôle important joué par les communautés locales. L'Allemagne a annoncé qu'elle investirait 11 millions d'euros dans cette réserve pour soutenir les programmes de conservation de la biodiversité et d'amélioration de la qualité de vie. Ce financement représente une contribution significative pour environ 200 000 habitants répartis sur 500 000 km².

■ Extension du Réseau mondial des géoparc

Le Réseau mondial des géoparc comprend désormais neuf nouveaux membres, à la suite de l'inscription de sites en Autriche, en Chine, en Italie, au Japon, aux Pays-Bas, au Portugal, en Slovénie, en Turquie et en Uruguay. Ces sites ont été admis lors du 3^e Symposium du Réseau des géoparc d'Asie-Pacifique qui s'est déroulé en septembre sur l'Île de Jeju (République de Corée).

Le Réseau compte désormais 100 géoparc répartis dans 30 pays. Les sites bénéficiant du label géoparc doivent disposer d'une structure de gestion efficace, de frontières clairement délimitées et d'une taille suffisante pour permettre un véritable développement économique durable, principalement à travers le tourisme. L'UNESCO se propose de soutenir les géoparc d'une manière ad-hoc et à la demande de ses États membres.

Première réserve de biosphère de l'UNESCO d'Haïti

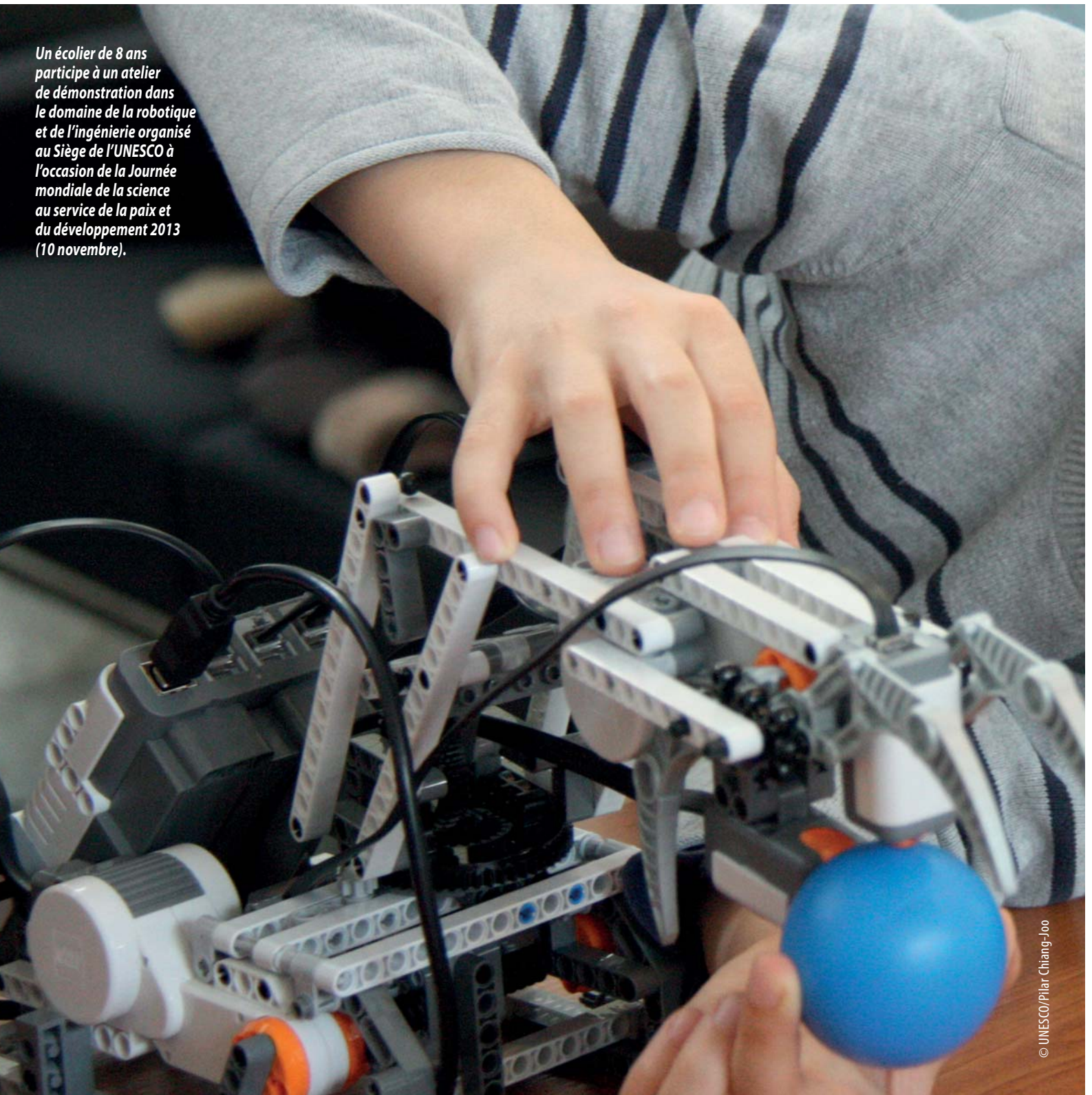
La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, accompagnée par l'Envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti, la très honorable Michaëlle Jean, et le ministre de l'Environnement d'Haïti, ont visité en septembre le Parc national du Massif de La Selle, la première réserve de biosphère de l'UNESCO du pays, inscrite sur la liste en 2012. La réserve se trouve dans le continuum écologique de la réserve de biosphère de Jaragua-Bahoruco-Enrique de République dominicaine et contribue au corridor biologique des Caraïbes, un exemple de collaboration entre les pays.

Les défis de préservation sont immenses et englobent la lutte contre la déforestation et l'érosion, la protection des cultures et des habitats, ainsi que le développement harmonieux des activités humaines et de l'environnement. Pendant sa visite, la Directrice générale a salué l'engagement du Président, indiquant que l'UNESCO était prête à accompagner les autorités dans leurs ambitions de réconciliation de la conservation de la biodiversité et de l'amélioration de la vie des habitants à travers la formation, l'éducation et une coopération internationale renforcée.



La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, en compagnie du Président de la République d'Haïti, S. E. M. Michel Martelly, et de l'Envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti, la très honorable Michaëlle Jean.

*Un écolier de 8 ans
participe à un atelier
de démonstration dans
le domaine de la robotique
et de l'ingénierie organisé
au Siège de l'UNESCO à
l'occasion de la Journée
mondiale de la science
au service de la paix et
du développement 2013
(10 novembre).*



A young boy with dark hair is looking intently at a laptop screen. The screen displays a presentation slide with the word 'Robotics' at the top, a blue square icon, and the text 'Robotic A' and 'V' below it. The boy is wearing a grey sweater with dark stripes on the sleeves. The laptop is on a wooden desk, and a black cable is visible in the foreground.

CHAPITRE 7

**Les sciences
au service
d'un avenir durable**

Les sciences au service d'un avenir durable

En 2013, les programmes et les activités de l'UNESCO ont soutenu le développement de politiques nationales inclusives et efficaces en matière de science, technologie et innovation (STI), notamment en Afrique, dans les pays les moins avancés (PMA) et dans les petits États insulaires en développement (PEID). Ses efforts se sont concentrés sur des domaines prioritaires, que ce soit en encourageant l'enseignement des sciences et de l'ingénierie, en donnant aux femmes les moyens d'étudier et de s'orienter vers des carrières scientifiques et d'ingénierie ou en œuvrant pour maintenir la sécurité de l'eau parmi les grandes priorités de l'agenda mondial. Pour promouvoir les programmes de sciences transdisciplinaires aux niveaux mondial et régional, plusieurs débats ont été organisés afin de souligner l'importance de la science de la durabilité et le rôle que les sciences sociales et l'éthique peuvent jouer dans la formulation de solutions pour les défis actuels du développement. L'interface science-politique-société a également été un composant majeur de la promotion par l'UNESCO de la diplomatie scientifique et de la science au service de la paix.

Des idées innovantes pour une industrie de l'aviation plus durable

La 3^e édition du concours « Fly Your Ideas », un partenariat avec Airbus, a invité les étudiants du monde entier à développer des idées innovantes pour une industrie de l'aviation plus durable pour l'avenir. En 2013, Airbus a identifié six sous-thèmes de l'innovation qui constituent des priorités pour son développement futur : énergie, efficacité, croissance à prix abordable, croissance du trafic, expérience des passagers et convivialité collective. Plus de 6 000 étudiants de 82 pays ont participé cette année. Une équipe brésilienne a remporté le concours mondial pour son idée de système de chargement et de déchargement des bagages adaptés aux soutes. Ce projet propose de réduire la charge de travail des bagagistes en aéroports grâce à une solution pneumatique s'inspirant des tables de « air hockey ».



■ Promotion de l'innovation en science et technologie dans le monde

L'investissement dans la STI est indispensable au développement économique et au progrès social. En 2013, l'Organisation a déployé des efforts pour maintenir la STI à l'ordre du jour des discussions mondiales, tout en encourageant l'innovation dans les pays et régions où très peu de recherches en science et technologie ont été réalisées par le passé. Bien que la prépondérance passée d'un petit nombre de pays dans le domaine de la science ait fait place à un monde mondialisé et interconnecté, tous les pays ne produisent et ne bénéficient pas équitablement des avantages apportés par l'innovation en science et technologie, des disparités qui se retrouvent au sein même des États.

La collaboration entre les pays est indispensable pour remédier aux disparités mondiales en matière de STI, et la coopération Sud-Sud joue actuellement un rôle vital en ce sens. En mai 2013, des scientifiques et des décideurs de 43 pays se sont réunis

à Kuala Lumpur (Malaisie) pour célébrer le 5^e anniversaire du Centre international pour la coopération Sud-Sud dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation (ISTIC), un centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO.

Pour promouvoir une culture de l'innovation en 2013, l'UNESCO a organisé plusieurs ateliers de formation sur la gouvernance des parcs scientifiques et des incubateurs d'entreprises technologiques. Ces ateliers ont permis d'actualiser les connaissances de plus de 150 responsables de parcs scientifiques et fonctionnaires d'Asie, d'Afrique, des États arabes, d'Europe de l'Est, d'Amérique latine et des Caraïbes sur la gestion des entreprises du savoir. L'UNESCO a également fourni une assistance technique au développement de parcs scientifiques et d'incubateurs d'entreprises technologiques dans cinq États membres, dont la Colombie, la Gambie, la Mongolie, le Nigéria, l'Indonésie et la République tchèque. En plus de cette assistance technique, les pays ont bénéficié d'avis techniques concernant le développement de politiques d'innovation nationales et régionales.



■ Lever les obstacles liés au genre dans les domaines de la science et de l'ingénierie

Pour résoudre les disparités en matière de science et d'ingénierie dans le monde, il est nécessaire de lever les obstacles liés au genre et de permettre aux femmes de contribuer à la recherche et à l'innovation en science et en ingénierie, mais aussi d'en bénéficier. Les Prix L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science ont célébré leur 15^e anniversaire en mars 2013 en récompensant cinq femmes scientifiques exceptionnelles pour leurs contributions à la recherche et leur engagement en faveur

du développement social. Les travaux des lauréates 2013 ont témoigné d'approches exceptionnelles et novatrices dans la recherche fondamentale en sciences physiques : qu'il s'agisse de permettre une meilleure compréhension du changement climatique, de faire avancer les recherches sur les maladies neurodégénératives ou de favoriser la découverte de nouvelles sources d'énergie potentielles. Les prix 2013 ont été décernés à la professeure Francisca Nneka Okeke (Nigéria), la professeure Reiko Kuroda (Japon), la professeure Pratibha Gai (Royaume-Uni), la professeure Marcia Barbosa (Brésil) et la professeure Deborah Jin (États-Unis). Les cinq scientifiques

En 2013, l'UNESCO a travaillé sur plusieurs projets pour remédier au faible taux d'inscription aux formations universitaires en sciences fondamentales dans les pays en développement. Une écolière de la communauté rurale de Chinchila, province de Villa Clara (Cuba), pendant un atelier développé en 2013 par le Bureau de l'UNESCO à la Havane sur l'éducation au service du développement durable.

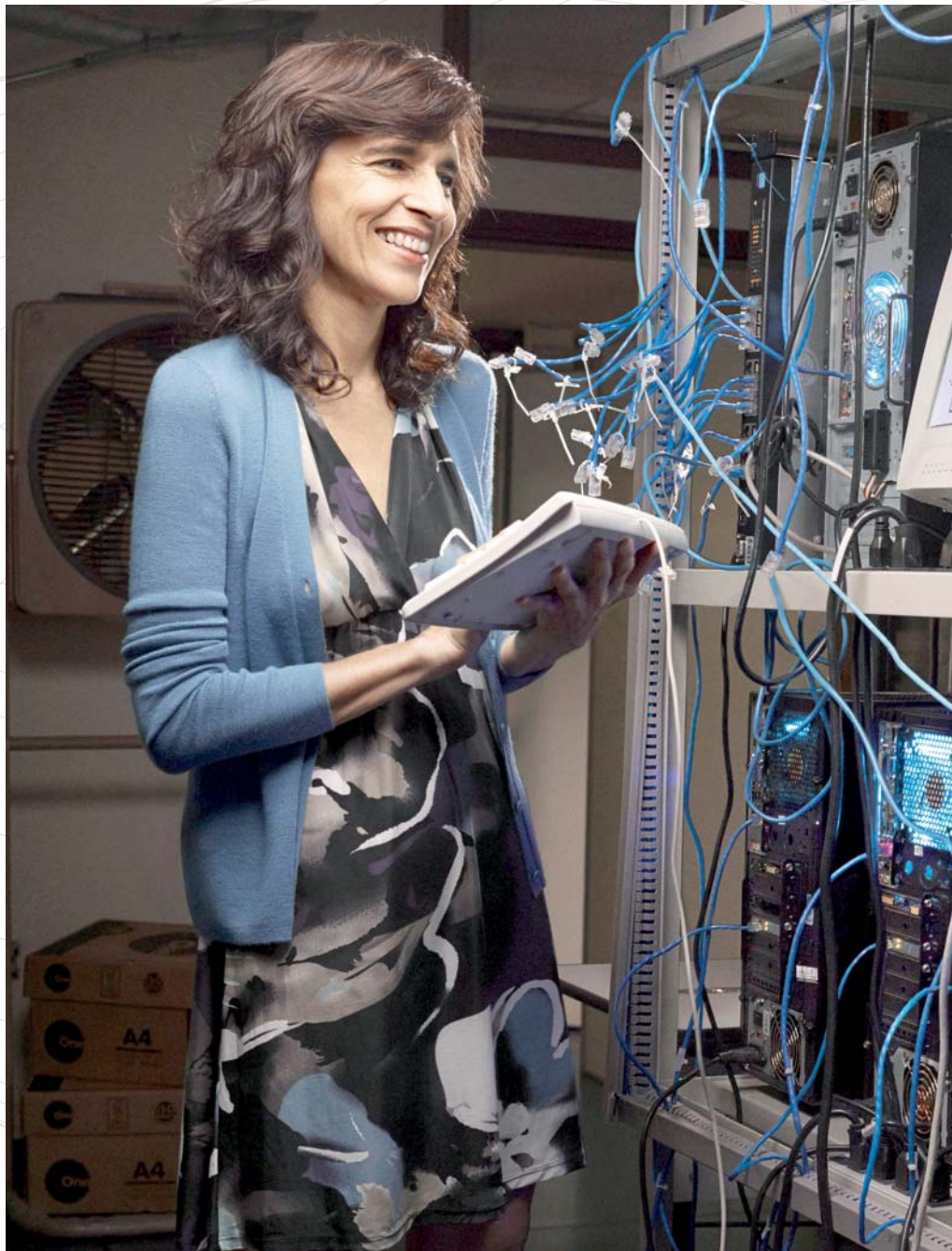
(une de chaque région du monde) se sont vu remettre 100 000 dollars chacune pour leur contribution majeure.

En plus des prix annuels, auxquels viennent s'ajouter 15 bourses internationales et quelque 200 bourses nationales attribuées à des femmes de 47 pays, l'UNESCO et l'Oréal ont développé au cours des quatre dernières années un partenariat pour accroître la participation des femmes africaines dans la recherche scientifique de haut niveau.

Les lauréates 2013 du
Prix L'Oréal- UNESCO
pour les femmes et
la science sont
(de bas en haut) :
professeure
Reiko Kuroda (Japon),
professeure
Pratibha Gai
(Royaume-Uni de
Grande-Bretagne et
d'Irlande du Nord),
professeure
Deborah Jin
(États-Unis
d'Amérique),
professeure
Francisca Nneka
Okeke (Nigéria) et
(photo principale)
professeure
Marcia Barbosa
(Brésil).



© L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science





Cette année, dix femmes d'Afrique du Sud, du Cameroun, du Ghana, du Mozambique, du Nigéria, d'Ouganda, de Tanzanie et du Zimbabwe ont été récompensées par un jury international pour leur travail de recherche exceptionnel dans les domaines de la science, de l'ingénierie et des mathématiques, et ont reçu chacune 20 000 dollars pour terminer leurs travaux de doctorat.

Si les jeunes filles ne représentent en Afrique que 7 à 12 % des effectifs des étudiants en ingénierie, ce pourcentage dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient est comparable, voire supérieur, à celui des pays d'Amérique et d'Europe du Nord. Dans certains pays arabes, il atteint même plus de 50 %, mais le nombre de femmes qui exercent ensuite dans les métiers de l'ingénierie dans cette région est bien plus faible. Dans d'autres cas, les femmes jouent efficacement le rôle d'ingénieures dans leurs communautés, en tant que détentrices de savoirs locaux informels sur la durabilité environnementale et le recyclage, mais leur expertise doit encore être reconnue.

Pour mieux comprendre les obstacles qui empêchent les femmes d'Afrique et des États arabes de s'intéresser à l'ingénierie ou de s'orienter vers des carrières d'ingénieur, des femmes ingénieures, des décideurs politiques et des professionnels ont participé à un atelier organisé au Siège de l'UNESCO en décembre, en coopération avec l'Union internationale de l'industrie du gaz. Une table ronde consacrée à la place des femmes dans l'ingénierie en Afrique s'est penchée sur les politiques éducatives, les programmes, la formation des enseignants et la participation des femmes en matière de science, technologie, ingénierie et mathématiques. Une autre table ronde sur les femmes dans l'ingénierie dans les États arabes a porté sur les facteurs empêchant l'accès en plus grand nombre aux métiers de l'ingénierie pour les femmes alors qu'un pourcentage important d'étudiants en ingénierie sont des femmes.

En juin 2013, environ 3 000 lycéens, dont quelque 1 500 filles, ont participé à un événement d'une semaine consacré à la science et à l'ingénierie organisé par l'UNESCO, le Centre international de physique théorique (CIPT) et l'Université de Nigéria, ainsi que d'autres partenaires, au siège de l'Université à Nsukka (Nigéria).



© UNESCO/John Emmys Morgan

■ Renforcement des capacités en science et en ingénierie dans les pays en développement

La science et l'ingénierie apportent des réponses importantes à des problèmes cruciaux relatifs au changement climatique et au développement durable auxquels nous sommes actuellement confrontés. Or, dans de nombreux pays, trop peu de jeunes font des études en ingénierie et en science pour pouvoir maintenir le nombre de professionnels requis. Afin de susciter l'intérêt des jeunes pour les études d'ingénieur, en particulier

dans le monde en développement, l'UNESCO a entrepris plusieurs actions régionales et locales.

En juin 2013, environ 3 000 lycéens, dont quelque 1 500 filles, ont pris part à un événement d'une semaine consacré à la science et à l'ingénierie à l'Université de Nigéria, à Nsukka (Nigéria). Plusieurs partenaires de l'UNESCO ont participé à cet événement, notamment le Centre international de physique théorique (CIPT), Deyrolles, Ingénieurs sans frontières-Royaume-Uni (EWB-UK), l'Institut des ingénieurs en électricité et électronique, Intel, Microsoft et Nokia.

À cette occasion, les lycéens ont eu l'opportunité d'en apprendre plus sur la science et l'ingénierie en se penchant sur des questions relatives à l'eau, au logement, au transport, aux infrastructures et à l'hydroélectricité. Plusieurs activités pratiques ont permis aux jeunes d'identifier des solutions innovantes aux problèmes de développement contemporains. Après avoir participé à un module sur l'énergie hydroélectrique, un lycéen a réussi à améliorer le fonctionnement d'une turbine micro-hydroélectrique en remplaçant le liège par le caoutchouc d'une chaussure. Cet exemple souligne la capacité de ces jeunes à trouver

des moyens innovants d'exploiter le matériel à leur disposition dans des projets d'ingénierie. En outre 120 apprenants et enseignants ont appris à appliquer ces activités en classe pour assurer la continuité de l'apprentissage interactif des lycéens.

La promotion de l'enseignement scientifique a été un axe majeur de la coopération entre l'UNESCO et le Gabon ces dernières années. Malgré un taux de scolarisation très élevé (avoisinant les 94 %), le Gabon connaît un déficit alarmant de diplômés en science. Dans ce contexte, l'UNESCO a organisé en septembre un atelier de formation sur le programme mondial des expériences de microscopie à Libreville. Cinquante formateurs, dont des inspecteurs pédagogiques et enseignants des sciences, qui étaient pour moitié des femmes, ont participé aux travaux de cet atelier. Les participants ont étudié les supports pédagogiques et ont effectué de nombreuses expériences dans le domaine de la biologie et de la chimie, notamment l'électrolyse de l'eau et les circuits électriques. En fin de formation, les participants se sont penchés sur l'élaboration et l'adaptation des fiches méthodologiques destinées à la formation des enseignants. Point fort de cet atelier, l'Institut pédagogique national (IPN) a pu élaborer son propre manuel pédagogique en matière de microsciences, grâce au soutien de l'UNESCO.

La 5^e Conférence des recteurs et doyens des sciences et de la technologie (COVIDSET 2013), organisée par l'UNESCO en partenariat avec le Service d'échanges universitaires allemand (DAAD) et le Réseau africain d'institutions scientifiques et technologiques (RAIST) a eu lieu en novembre à l'Université de Botswana à Gaborone (Botswana). Cet événement a réuni plus de 130 participants de 24 pays africains et non africains. Des scientifiques et ingénieurs,

des décideurs politiques, des universitaires et des professionnels du secteur privé ont abordé les défis auxquels les pays africains étaient confrontés et identifié des opportunités pour le continent. Des ministres de l'Éducation et de la STI ont fourni des plans d'action concrets pour inciter des parties prenantes nationales à adapter la STI aux besoins de développement de l'Afrique. Les ministres se sont également engagés à améliorer la coopération Sud-Sud en matière de formation, de recherche et de développement des compétences.

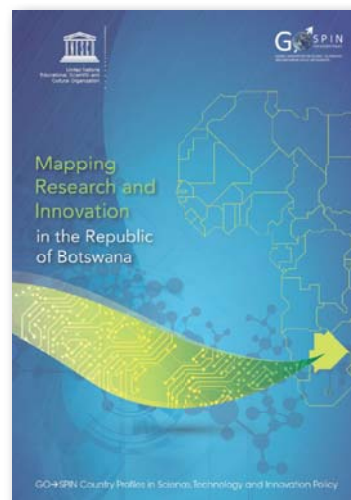
Les sciences fondamentales sont la principale source d'innovation pour le développement technologique. L'UNESCO encourage la recherche, la formation et la vulgarisation des sciences fondamentales afin que les nations puissent les utiliser pour créer des progrès technologiques et favoriser le développement durable. En 2013, le Programme international de l'UNESCO relatif aux sciences fondamentales (PISF) s'est penché sur la promotion de l'utilisation des sciences fondamentales au service de l'innovation et du développement. La conférence du 60^e anniversaire de la découverte de l'ADN a été organisée en juin en partenariat avec le projet « Human Variome » pour célébrer une étape fondamentale de la recherche en génétique et génomique, qui a permis l'innovation dans la thérapie médicale et le diagnostic médical modernes. Grâce à la création de deux centres de catégorie 2 de l'UNESCO consacrés aux sciences fondamentales à Bucarest (Roumanie) et à Lisbonne (Portugal), le PISF a réalisé une grande avancée dans la promotion des sciences physiques dans les États membres, avec de nouveaux programmes de formation avancés. En 2013, les médailles d'or UNESCO-Niels Bohr ont été décernées au CERN, à l'inventeur de Wikipedia, Jimmy Wales, et au physicien français, le professeur Alain Aspect.

GO→SPIN publie son premier profil-pays sur la recherche et l'innovation

Fin 2013, l'UNESCO a publié le profil *Cartographie de la recherche et de l'innovation en République du Botswana*.

Cette étude révèle que le Botswana affiche l'un des niveaux de revenus et de productivité scientifique par personne les plus élevés d'Afrique subsaharienne, mais le pays est confronté à la dépendance excessive envers l'industrie minière, la nécessité d'améliorer la protection de la propriété intellectuelle et la commercialisation de produits dérivés de la recherche et du développement.

Cette publication est la première de la série de profils-pays produits par le Réseau mondial d'information de politique scientifique de l'UNESCO (GO→SPIN), un système d'information sur le Web présentant des informations actualisées et complètes sur les politiques et les bonnes pratiques en matière de STI.



Pour continuer d'aider le gouvernement irakien à surmonter les effets dévastateurs des pénuries d'eau, l'UNESCO et l'Union européenne ont lancé en 2013 la deuxième phase d'une initiative innovatrice visant à améliorer les capacités nationales en matière d'exploration et de gestion intégrée des ressources en eau souterraine. Jeune fille remplissant un récipient dans un canal traditionnel construit pour extraire de l'eau souterraine à Kunaflusa (nord de l'Irak).

© UNESCO Office in Iraq / Sebastian Meyer



■ Maintenir la sécurité de l'eau au rang de priorité

En 2013, l'Organisation a déployé des efforts pour maintenir la sécurité de l'eau au rang de priorité de l'agenda mondial.

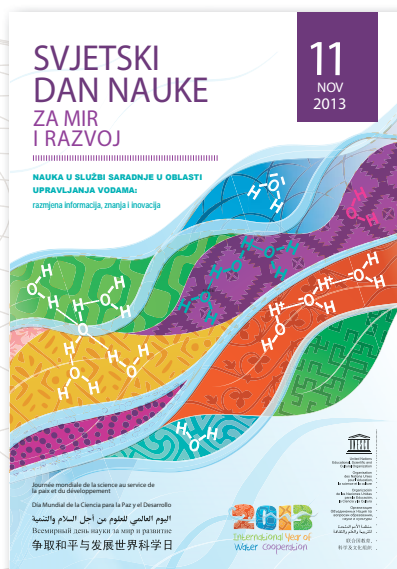
La Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement 2013 (10 novembre) a été célébrée sur le thème « La science pour la coopération dans le domaine de l'eau : partager les données, les savoirs et les innovations », parallèlement à l'Année internationale des Nations Unies de la coopération dans le domaine de l'eau 2013. L'événement organisé au Siège de l'UNESCO a compris une démonstration des kits de microscopie et un atelier de démonstration dans le domaine de la robotique et de l'ingénierie, le lancement de modules audiovisuels de formation en physique produits par l'UNESCO et le CERN, ainsi qu'une exposition d'affiches de Deyrolles pour l'Avenir en différentes langues.

Un grand nombre d'activités ont marqué la célébration de la Journée mondiale de la science 2013 dans le monde, notamment une table ronde sur la science pour la coopération dans le domaine de l'eau au Monténégro, organisée en coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Venise, une exposition sur la science et un concours de dessin et d'écriture pour les enfants en Iran, un voyage à la Cité des sciences et des technologies, des présentations sur la purification de l'eau et la chimie verte en Égypte, le lancement du projet « Les filles et la science » à Quito (Équateur), des présentations de vulgarisation scientifique, des expositions et des concours à destination des étudiants en Inde, ainsi que des présentations publiques organisées par des associations de jeunes scientifiques au Pakistan.

L'UNESCO a signé cette année plusieurs partenariats pour la promotion de l'éducation à l'eau et de la sécurité de l'eau.

Le gouvernement des Pays-Bas et l'UNESCO ont conclu deux accords complémentaires pour l'extension de leur coopération de longue date sur l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau, comme contribution supplémentaire au Programme hydrologique international de l'UNESCO (UNESCO-PHI), suite à un soutien international important de l'Institut pour sa forte contribution à l'éducation relative à l'eau et au renforcement des capacités en gestion de l'eau. Le gouvernement des Pays-Bas apportera une aide financière annuelle de plus de 10 millions d'euros à l'Institut UNESCO-IHE de Delft pour l'éducation relative à l'eau pendant trois années supplémentaires.

Dans le cadre des efforts globaux pour aider le gouvernement irakien à surmonter les effets dévastateurs des pénuries d'eau, l'UNESCO et l'Union européenne ont lancé la phase II de l'« Étude avancée des ressources hydrogéologiques en Irak ». Cette initiative novatrice, gérée par le Bureau de l'UNESCO pour l'Irak, vise à renforcer les capacités nationales d'exploration et d'intégration de la gestion des ressources en eau souterraine, mais aussi à améliorer l'efficacité et l'efficacité de la planification publique et de



l'établissement de politiques dans le secteur national de l'eau.

De plus, le Parlement italien a ratifié un protocole d'accord qui pérennise le Secrétariat du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau en Italie avec un financement annuel d'1,6 million d'euros.

Accueilli et dirigé par l'UNESCO, le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) coordonne le travail de 28 membres de l'ONU-Eau et partenaires autour du Rapport mondial sur l'évaluation des ressources en eau (WWDR).

Le Monténégro a célébré pour la première fois la Journée mondiale de l'UNESCO pour la science au service de la paix et du développement le 11 novembre 2013. Le ministère des Sciences du Monténégro, le Bureau de l'UNESCO à Venise et les Parcs nationaux du Monténégro ont organisé trois tables rondes et une exposition sur l'océan à destination des enfants. Affiche en monténégrin de promotion de la Journée mondiale pour la science 2013 dans le pays.

■ Associer science, politique et société

L'UNESCO continue de renforcer ses efforts d'amélioration de l'interface entre la science, la politique et la société. La compréhension et l'engagement du grand public en matière de science, ainsi que la participation des citoyens, notamment au travers de la vulgarisation scientifique, sont essentiels pour permettre aux citoyens de faire des choix personnels et professionnels informés. Les gouvernements doivent également prendre des décisions éclairées sur la base d'informations scientifiques de qualité et des connaissances scientifiques les plus récentes. En 2013, l'Organisation a entrepris des actions majeures et a mené des débats internationaux pour veiller à ce que les scientifiques et la société civile soient inclus dans les processus d'établissement de politiques et de prise de décision concernant la durabilité de la planète.

En octobre, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a nommé 26 scientifiques membres du nouveau Conseil scientifique consultatif qui conseillera l'ONU en matière de STI dans le cadre du développement durable. Les scientifiques représentent toutes les régions du monde et toutes les disciplines : sciences naturelles, sociales et humaines, et ingénierie. En reconnaissance du rôle de l'UNESCO en tant que chef de file dans ces domaines, le Secrétaire général a décidé que l'Organisation accueillerait le secrétariat de ce Conseil. Avec la création du Conseil, les organismes de l'ONU seront plus à même d'associer science et politique, le tout dans le cadre de l'agenda de développement post-2015 et de la réalisation

L'Équateur célèbre « Les filles et la science »

Pour célébrer la Journée mondiale 2013 de la science au service de la paix et du développement, le Bureau de l'UNESCO à Quito et le Musée interactif des sciences de Quito (Équateur) ont lancé en novembre une série de présentations dans le cadre du projet « Les filles et la science ». Pendant deux jours, des femmes spécialistes du développement durable et des sciences ont expliqué à des filles de 12 ans leur travail et leurs recherches sur le patrimoine géologique équatorien, l'architecture durable, les savoirs locaux et traditionnels, les énergies durables et la physique appliquée à la médecine. Ce projet englobait également la création d'un club de science pour les filles, ainsi que des ateliers de formation à l'audiovisuel et aux médias et d'autres ateliers destinés spécialement aux enseignants. Cette initiative, qui continuera pendant toute l'année 2014, vise à susciter des vocations scientifiques chez les filles à travers des stratégies éducatives informelles.



© UNESCO/Phiat-Chiang-foo

Le Directeur général adjoint, Engida Getachew, prononce un discours au siège de l'UNESCO le 10 juin à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de la découverte de la double hélice de l'ADN.

des objectifs de développement durable aux niveaux local, national et régional.

La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a déclaré à l'occasion de l'annonce : « La création du Conseil scientifique consultatif vient couronner un large travail de consultation confié à l'UNESCO par le Secrétaire général Ban Ki-moon. Il réunit des scientifiques de renommée internationale et servira de référence mondiale pour ce qui est de l'amélioration des liens entre science et politiques publiques ». Le Conseil se réunira pour la première fois en 2014.

En décembre, la deuxième session de l'assemblée plénière de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a invité l'UNESCO à signer un accord de partenariat collaboratif entre l'IPBES, l'UNESCO (y compris la COI), le PNUE, la FAO et le PNUD pour formaliser les contributions passées et prévues de l'UNESCO à la Plateforme.

En 2013, l'Organisation a déployé des efforts pour maintenir la STI à l'ordre du jour des discussions mondiales en participant à l'examen ministériel annuel de l'ECOSOC (AMR), le processus d'examen +20 du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) +20, l'Assemblée générale du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable (ODD) et l'organisation du Forum mondial de la science (FMS). Ces efforts mondiaux ont présenté des moyens concrets par lesquels la production et le partage de connaissances pertinentes concernant les politiques peuvent faire progresser l'agenda de développement international actuel en informant sur la conception, le suivi et la mise en œuvre des discussions en cours sur les objectifs de développement durable et l'agenda de développement post-2015. Ils ont également complété les efforts actuels de l'Organisation pour fournir des conseils sur les questions relatives aux politiques en matière de STI, renforcer et examiner ces politiques et promouvoir la bonne gouvernance de la science, tout en encourageant l'innovation dans les pays et régions où très peu de recherches en science et technologie ont été réalisées par le passé.

Le rôle de la STI dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement a été abordé pendant le segment de haut

niveau du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) organisé en juillet à Genève. L'UNESCO a présidé deux tables rondes ministérielles. L'une, intitulée « Culture et innovation dans l'agenda de développement post-2015 », a permis à des dirigeants politiques et à des experts de discuter des manières d'améliorer les politiques et d'utiliser l'innovation, la créativité et la culture pour élargir les opportunités de croissance économique inclusive, de création d'emplois, de cohésion sociale et de partenariats entre divers acteurs. La seconde table ronde, co-organisée avec le Conseil international des sciences sociales (CISS), était intitulée « Science, technologie et innovation au service du développement durable mondial » et a souligné le rôle crucial que la diplomatie scientifique et la collaboration internationale dans la recherche pouvaient jouer pour aller de l'avant en empruntant des voies de développement plus durables. L'UNESCO et le CISS ont mobilisé une action collective pour soutenir les efforts de l'UNESCO concernant le renforcement de l'interface entre la science, la politique et la société, et renforcer la collaboration scientifique internationale pour la promotion de la paix et du développement durable.

Le 6^e Forum mondial sur la science (FMS) a été co-organisé par l'UNESCO et s'est tenu pour la première fois hors d'Europe, à Rio de Janeiro, en novembre. Il a réuni de nombreux scientifiques d'envergure et jeunes scientifiques, dirigeants d'entreprises et représentants de la société civile qui se sont engagés, à travers leur déclaration, à faire progresser l'utilisation de la science au service du développement durable mondial. Le Forum a contribué au suivi de l'UNESCO sur les résultats du processus Rio+20 en renforçant l'interface science, politique et société et en mettant en relation les scientifiques, les décideurs politiques,

Promotion de projets de « chimie verte » dans le monde

La chimie verte est devenue l'objet de recherches d'avant-garde en matière de technologies modernes durables. Les jeunes scientifiques conduisant des recherches dans le domaine de la chimie verte et dans les domaines connexes de la biochimie, la biotechnologie et la santé peuvent ainsi mettre leur inventivité à l'épreuve et contribuer de manière concrète au développement durable. C'est dans cet esprit que l'UNESCO et l'entreprise russe PhosAgro ont signé en mars un accord de partenariat qui vise à exploiter le talent de jeunes scientifiques pour promouvoir la « chimie verte » en réponse aux besoins sociétaux. Cet accord s'inscrit dans le cadre du projet conjoint « Green chemistry for life ». Établi dans un premier temps pour cinq ans, ce programme offrira des subventions à des scientifiques travaillant sur l'application de technologies chimiques avancées. Les projets de recherche seront sélectionnés en mai 2014 et suivis par un jury scientifique international.

les représentants du secteur privé et de la société civile sur des questions, des discussions et des activités relatives aux débats actuels sur les objectifs de développement durable (ODD) et l'élaboration de l'agenda de développement post-2015.

Les discussions en assemblée plénière du Forum ont exploré des questions relatives aux inégalités qui constituent des obstacles à la durabilité mondiale, aux politiques en matière de science et à la gouvernance de la science, à l'intégrité scientifique, à l'enseignement scientifique, au rôle de la science dans l'innovation et à la science pour les ressources naturelles. Plusieurs sessions parallèles ont également été organisées sur des thèmes

divers : diplomatie scientifique, enseignement supérieur, réduction des risques de catastrophe, sciences océanographiques, programme « Future Earth » et les défis et opportunités rencontrés par les jeunes scientifiques et chercheurs. Le Forum s'est terminé par une session parlementaire pour renforcer le rôle des parlements dans la gouvernance de la science en veillant à ce qu'ils soient associés aux processus nationaux et mondiaux. Deux prix de l'UNESCO ont été décernés pendant le FMS 2013. Le Prix Sultan Qaboos 2013 pour la préservation de l'environnement a été remis à la Société nationale d'exploitation des forêts d'État de Pologne et au Fonds pour la faune menacée d'Afrique du Sud. Le Prix UNESCO Kalinga de

vulgarisation scientifique 2013 a quant à lui été décerné au scientifique chinois Xiangyi Li. Le professeur Li est l'un des fondateurs et directeurs du Musée chinois des sciences et de la technologie.

En partenariat avec le CISU, l'UNESCO a organisé un événement parallèle pendant la 6^e session de l'Assemblée générale du Groupe de travail ouvert sur les ODD, pour examiner les défis et les opportunités concernant l'association des connaissances et des systèmes de connaissances aux processus politiques ainsi que les bénéfices apportés par le renforcement de l'interface science-politique-société et des partenariats mondiaux dans le domaine de la science pour les ODD.



Le Prix UNESCO Kalinga de vulgarisation scientifique 2013 a été décerné au scientifique chinois Xiangyi Li, qui est l'un des fondateurs et directeurs du Musée chinois des sciences et de la technologie. Hall principal du musée exhibant le fossile d'un dinosaure sauropode Chuanjiesaurus.

© Jason Quinn



Nouvelle édition du *Rapport mondial sur les sciences sociales*

L'UNESCO, le CISS et l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) ont publié en novembre la version anglaise du *Rapport mondial sur les sciences sociales 2013 - Changements environnementaux globaux*. Cette 3^e édition du Rapport rassemble les contributions de 150 auteurs des quatre coins du monde. Le Rapport appelle les membres de la communauté internationale des sciences sociales à collaborer plus efficacement avec des collègues d'autres domaines scientifiques et les utilisateurs de la recherche afin de développer des connaissances pratiques qui permettront de faire face aux problèmes environnementaux les plus pressants.

■ Les sciences sociales dans un monde en évolution

L'UNESCO a soutenu le développement pacifique des sociétés en contribuant à la construction et à la consolidation de la démocratie et au développement d'institutions démocratiques, en particulier en période de transition. Le Forum mondial des sciences sociales 2013 organisé à Montréal (Canada) en octobre a été l'occasion pour l'UNESCO d'appeler des professionnels en sciences sociales à collaborer pour la transformation sociale dans le monde. Le Forum a été organisé par le Conseil international des sciences sociales (CISS) et un consortium d'institutions canadiennes, et présidé par le secrétariat de l'Association de science politiques, sous l'égide de l'UNESCO. À cette occasion, l'UNESCO a organisé l'événement spécial « La société civile, les sciences et les décideurs : les technologies numériques et les plateformes pour le développement durable ». Ce Forum a réuni un milliers de délégués et d'universitaires de diverses disciplines venus de 80 pays pour discuter de l'impact des technologies sur les transformations sociales.

Dans le même esprit, la Journée mondiale de la philosophie 2013 a eu lieu le 21 novembre sur le thème « Des sociétés inclusives, une planète durable ». Cette célébration a offert une occasion unique d'organiser, sur tous les continents, divers événements pour partager une multitude d'opinions et d'expériences. Au Siège de l'UNESCO, la Journée a été marquée par l'organisation d'une table ronde sur le thème de la Journée 2013, qui a réuni des philosophes et des intellectuels de renommée internationale. Les participants ont discuté des concepts de justice sociale, de solidarité, d'exclusion et d'inclusion dans les différentes sociétés, ainsi que des questions liées à la vulnérabilité de divers groupes de personnes, et des interfaces entre

ces questions et le développement durable. Pendant deux journées la semaine suivante, le Siège de l'UNESCO a également accueilli une série d'événements placés sous le thème principal de la Journée 2013, notamment des ateliers, des tables rondes, des conférences et des expositions.

■ L'UNESCO, chef de file du débat sur l'impact social du changement environnemental

Tout au long de l'année, l'UNESCO a mené des débats régionaux sur la manière dont les changements environnementaux mondiaux affectaient la vie des populations dans le monde. Dans le cadre du programme de l'Organisation pour la Gestion des transformations sociales (MOST), l'UNESCO a invité des délégués d'Afrique de l'Ouest, des petits États insulaires en développement, des Caraïbes et d'Asie du Sud-Est à se faire entendre et à participer à l'établissement de politiques décisives et inclusives sur la viabilité de leur avenir.

Afrique de l'Ouest

L'UNESCO a participé en décembre au 3^e Forum régional des ministres du développement social de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Célébré sous le thème « Vulnérabilité sociétale - Les défis de l'inclusion sociale des changements environnementaux », le Forum a été organisé par l'UNESCO et le gouvernement du Ghana. Ce forum ministériel a rassemblé des représentants des 15 États membres de la CEDEAO, ainsi que de nombreux scientifiques et institutions de recherche régionaux. Conçu comme une plateforme pour l'échange de connaissances et de bonnes pratiques en matière de politiques publiques à l'échelle nationale, cet événement a permis de présenter les résultats de deux études de l'UNESCO sur l'impact des changements

environnementaux mondiaux sur les droits des migrants en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal, trois États membres de la CEDEAO. Ces études ont permis l'élaboration d'un ensemble de recommandations politiques qui ont reçu l'approbation des décideurs participant au projet. En dressant un état des lieux des processus de changements environnementaux dans les sociétés ouest-africaines, y compris le changement climatique, la perte de la biodiversité et la rareté de l'eau douce, ce 3^e Forum régional a mis en lumière les schémas d'inclusion et d'exclusion sociales induits par ces transformations. Ce Forum a ainsi contribué à nourrir la réflexion pour la mise en place de politiques d'adaptation à l'environnement socialement inclusives, qui, comme cela a été reconnu par les États membres de la CEDEAO, constituent une priorité.

Petits États insulaires en développement

En juillet 2013, l'UNESCO, l'UNICEF et le FNUAP ont uni leurs efforts pour permettre aux jeunes des 52 PEID d'apporter leur vision sur le devenir de leurs pays lors de la conférence mondiale des PEID qui se tiendra à Apia (Samoa) en septembre 2014. Cette conférence sera un événement important de 2014, proclamée Année internationale des petits États insulaires en développement. En 2013, trois ateliers ont été organisés en Jamaïque, aux Îles Fidji et aux Seychelles. Soixante-dix jeunes âgés de 12 à 30 ans se sont réunis pour discuter de l'avenir de leurs petits États insulaires. Au 1^{er} rang des priorités et sujets clés identifiés par les jeunes des petits États insulaires de ces trois régions du monde : l'éducation, la santé et le changement climatique. Les délégués du Pacifique ont ainsi réclamé une approche abordable et holistique de l'éducation qui apporte les outils nécessaires au développement de l'esprit critique, soutienne l'apprentissage actif et stimule l'esprit d'innovation et un leadership plus fort des jeunes,

une préoccupation partagée par les délégués de la région Atlantique, océan Indien, Méditerranée et mer de Chine du Sud (AIMS), qui ont proposé d'atteindre ces objectifs en améliorant « l'alphabétisation durable » afin que chaque jeune des PEID comprenne le concept et soit en mesure d'agir. Les jeunes îliens des Caraïbes ont insisté sur le fait que les jeunes attendaient que l'avenir apporte une éducation incluant les arts, les études techniques, l'entrepreneuriat et le développement communautaire, ainsi que des soins de santé élémentaires, accessibles et de qualité, et une éducation sexuelle adéquate.

Le changement climatique est devenu le principal souci de beaucoup d'habitants des PEID qui sont situés en zones de faible altitude et se trouvent particulièrement exposés. Sur ce thème, les délégués de la région AIMS encouragent à réduire la dépendance aux énergies fossiles et à favoriser le développement de technologies appliquant des sources d'énergies renouvelables comme première source d'énergie pour les PEID. Parmi ces sources d'énergies renouvelables, ils ont notamment proposé que l'énergie marine soit davantage utilisée. Les délégués des Caraïbes et du Pacifique ont noté le réel besoin de sensibiliser le public et de développer les capacités nécessaires. Ils ont aussi souligné le besoin de promouvoir la création d'emplois verts. Partout, le rôle des jeunes dans les domaines des partenariats, du bénévolat et de l'activisme, ainsi que l'engagement pris par chaque délégué de devenir « Champion » des PEID dans son pays et de continuer à développer les concepts élaborés lors des trois ateliers, ont été soulignés.

Caraïbes

Organisée en mai par l'UNESCO et le gouvernement de Saint Kitts-et-Nevis, la Réunion sous-régionale sur la formulation et la planification des politiques environnementales dans les Caraïbes a offert l'occasion aux

Voyage aux origines de l'univers à l'UNESCO

Quel est le point commun entre la physique des particules, l'astrophysique et la recherche spatiale ? Elles tentent toutes de répondre aux questions fondamentales liées à l'origine de la matière et de l'univers. Les chercheurs ayant participé à quelques-unes des percées scientifiques les plus récentes dans ce domaine ont partagé leur passion avec le public pendant un événement organisé simultanément au Siège de l'Organisation, à Genève (Suisse) et à Bologne (Italie) le 27 septembre.

Le projet « Origines », co-financé par l'Union européenne, a été choisi pour célébrer la Nuit des chercheurs en 2013. Un webcast a réuni des cosmologistes et des physiciens des particules pour des discussions de type « speed dating » avec le public, au cours desquels les spécialistes ont répondu aux questions sur l'origine de la matière et l'origine de l'univers. Plus de 1 200 personnes ont participé au show « Origines » au Siège de l'UNESCO, au cours duquel des étudiants sont montés sur scène pour poser des questions à 20 scientifiques de renommée sur leurs découvertes. La soirée a remporté un vif succès, mettant en lumière l'importance de l'enseignement scientifique, de la communication sur les sciences et de la coopération internationale dans le domaine des sciences.



© Peter Ginter

Image du Grand collisionneur de hadrons (LHC) du CERN qui a permis la découverte du boson de Higgs en 2012.

décideurs politiques, aux experts internationaux et régionaux, aux représentants des ONG et des communautés locales de discuter de la manière de mettre en place de meilleures politiques environnementales qui tiennent compte des dimensions sociales du changement environnemental et des connaissances fondées sur des bases empiriques. Cette réunion a réuni des responsables gouvernementaux, des représentants des États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS).

Les participants ont étudié la manière d'augmenter la capacité des États à produire et à analyser des données sociales relatives aux changements environnementaux, et de les utiliser pour la formulation et la planification des politiques dans les Caraïbes. La dernière séance de la réunion a pris la forme d'une table ronde ministérielle qui a tiré des conclusions des discussions et défini des possibilités d'action aux niveaux national, régional et international.

Asie du Sud-Est

Les dirigeants de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont adopté des déclarations liées aux défis environnementaux et ont exprimé leurs aspirations communes en faveur de l'établissement d'une communauté de l'ASEAN résiliente au changement climatique à travers des actions nationales et régionales. Si ce cadre juridique existant a déjà été traduit dans des programmes de réduction et d'adaptation au changement climatique, il reste encore à développer des politiques qui atténuent l'impact des changements environnementaux sur l'inclusion sociale des communautés. Dans ce contexte, un Forum de haut niveau sur la gestion des transformations sociales dans les pays de l'ASEAN a été organisé par le gouvernement du Viet Nam en coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Hanoi, et s'est

concentré sur la vulnérabilité sociétale dans les pays membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN). Le but général était de faciliter l'élaboration et l'exécution de politiques sociales basées sur les connaissances des sciences sociales rigoureuses à travers la création d'un espace innovateur pour faciliter le dialogue axé sur les politiques qui inclut des experts ainsi que des décideurs de haut niveau.

■ Faire de la science et de la technologie une question d'éthique

L'UNESCO a continué en 2013 à développer et renforcer les liens entre les éthiciens, les scientifiques, les décideurs politiques, les juges, les journalistes et la société civile pour aider les États membres à établir des politiques saines et raisonnées sur les questions éthiques concernant les sciences et les technologies. En 2013, l'Organisation a commémoré le 20^e anniversaire du programme de bioéthique de l'UNESCO et la création du Comité international de bioéthique (CIB). Au 31 décembre 2013, l'UNESCO avait apporté son soutien à l'établissement de comités nationaux de bioéthique dans 17 États membres et de 11 chaires de l'UNESCO en bioéthique à travers le monde. Au moins deux réseaux régionaux de bioéthique avaient également été créés suite à l'initiative de l'Organisation. Une formation des enseignants à l'éthique avait été dispensée sur dix sites différents et le Programme d'assistance aux comités de bioéthique de l'Organisation avait soutenu le développement de comités nationaux de bioéthique dans dix autres pays, sur leur demande.

L'UNESCO a célébré cet anniversaire en organisant une série d'événements visant à dresser le bilan des avancées mondiales réalisées en matière de bioéthique au cours des dernières



© UNES/ Distribution Astrium Services/Planet Action

Les technologies de pointe ouvrent de nouvelles perspectives à l'enseignement des sciences

Les imprimantes 3D, qui permettent de fabriquer des objets solides en plastique ou en d'autres matériaux, stimulent l'imagination dans le monde entier. Le Centre international Abdus Salam pour la physique théorique (CITP) de catégorie 1 de l'UNESCO a inauguré son laboratoire d'impression 3D le 27 février 2013 dans le but de promouvoir l'utilisation de cette nouvelle technologie open source à bas coût dans l'enseignement des sciences pour les pays en développement.

années, et à envisager son avenir. L'un de ces événements a été une table ronde organisée au Siège de l'UNESCO en septembre, qui a réuni des spécialistes en bioéthique de renommée internationale qui ont débattu des réalisations accomplies par l'UNESCO et ont contribué à l'examen engagé par l'Organisation pour faire en sorte que ses activités en matière bioéthique soient toujours plus pertinentes et apportent un



La Suisse abrite 6 % de l'eau douce d'Europe avec 60 milliards de m³ stockés dans les glaciers alpins. La partie la plus glacée est la région de la Jungfrau-Aletsch-Bietschhorn (à gauche), classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, qui a reculé d'environ 3,4 km depuis le milieu du XIX^e siècle. Si cette tendance se poursuit, 75 % des glaciers suisses risquent de disparaître d'ici 2050, ce qui aurait des conséquences importantes pour des millions de personnes en Europe. Tout au long de l'année 2013, l'UNESCO a sensibilisé le public sur ces questions et a encouragé le débat international sur l'impact social du changement climatique.

impact durable au bénéfice des populations dans le cadre de l'agenda de développement post-2015.

Outre cet événement, la 8^e session ordinaire de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) a eu lieu en mai 2013 à Bratislava (Slovaquie). Les rapports de l'UNESCO *Un cadre de principes et de responsabilités éthiques pour les politiques de réponse au changement climatique* et *Enjeux éthiques*

de la gouvernance de la science et de la relation science-société ont été finalisés pour fournir une base analytique aux discussions. La session s'est penchée sur les thèmes de l'éthique et du changement climatique, de l'éthique scientifique, de l'éthique des technologies convergentes et des approches éthiques de la science, de la technologie et de l'innovation pour le développement. La COMEST a également examiné les activités mises en œuvre

en 2012 et début 2013, puis a adopté son horizon de travail pour 2014 et les années suivantes. Après cette 8^e session ordinaire, la COMEST et la Commission nationale slovaque pour l'UNESCO ont organisé une conférence sur les défis éthiques émergents en science et technologie afin de se pencher sur la situation actuelle de ces problématiques sur le terrain avec des experts locaux et des agences internationales.



*Cérémonie d'investiture
d'Irina Bokova au poste de
Directrice générale de l'UNESCO
le 18 novembre 2013.*

La 37^e session de la Conférence générale





① *M. Hao Ping, Vice-ministre de l'Éducation chinois et Président de la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO, a été élu Président de la 37^e Conférence générale le 5 novembre.*

© UNESCO/E. Urbano



② *S.A.R. la Princesse Marie du Danemark est accueillie à l'UNESCO le premier jour de la 37^e session de la Conférence générale.*

© UNESCO/E. Urbano

③ *S. E. M. Moncef Marzouki, Président de la République de Tunisie, arrive au Siège de l'UNESCO le 6 novembre.*

© UNESCO/E. Urbano



③

①



4



5

④ *Le Président du Tchad, S. E. M. Idriss Déby Itno, pendant son discours de présentation à l'UNESCO d'un moulage du crâne de Toumaï, le plus vieil hominidé trouvé à ce jour.* © UNESCO/Nora Hougenade

⑤ *L'Ambassadeur et Délégué permanent d'Égypte auprès de l'UNESCO, M. Mohamed Sameh Amr, a été élu Président du Conseil exécutif le 22 novembre.* © UNESCO/Fabrice Gentile

⑥ *S. E. M. Algirdas Butkevičius, Premier ministre de Lituanie, a été l'un des principaux intervenants du Forum des dirigeants sur la contribution de l'UNESCO à l'agenda de développement post-2015.* © UNESCO/F. Gentile

⑦ *S. E. M. Mohammad Javad Zarif, ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, rencontre la Directrice générale, Irina Bokova, lors de sa visite à l'UNESCO pour participer au Forum des dirigeants.* © UNESCO/E. Urbano



6



7



ÉGYPTÉ



① La Conférence générale de l'UNESCO a élu Irina Bokova pour un second mandat de Directrice générale le 12 novembre.
© UNESCO/E. Urbano

② Le ténor français Paul Gaugler et le chanteur coréen Hye-Young Stoullig se produisent ensemble pendant la cérémonie de clôture de la 37^e session de la Conférence générale. © UNESCO/E. Urbano



2



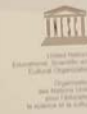
③ S. E. Mme Laura Chinchilla, Présidente de la République du Costa Rica, revient à l'UNESCO cette année. © UNESCO/F. Gentile

④ S. E. M. Rafael Correa, Président d'Équateur, encourage la communauté internationale à vaincre la pauvreté, au Siège de l'Organisation.

© UNESCO/E. Urbano

⑤ Représentation de la chorale de l'UNESCO pendant la cérémonie d'ouverture de la 37^e session de la Conférence générale le 5 novembre.

© UNESCO/E. Urbano



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

37^e session de la Conférence générale
37th session of the General Conference



5



① *Distribution de documents par Laëtitia Tyle, Patricia Aragoni, Waïta Romero Espinoza, Ariana Reborá, Anne-Sophie Le Bars, Emilia Sánchez Ruiz, Juliette Waayeret et Jamila Maalaoui* © UNESCO/E. Urbano

③ *Ofir Elbaz, ingénieur du son dans la salle I* © UNESCO/E. Urbano

④ *Le chef Bertrand Hennuyer* © UNESCO/E. Urbano

② *Kanu Stephen, Andrew Baafi et Mike Thompson à la cafétéria* © UNESCO/E. Urbano

⑤ *Nina Yagodkina à la réception* © UNESCO/E. Urbano





6

⑥ *Thierry Nguyen, magasinier*

© UNESCO/E. Urbano



7

⑦ *Djénéba Diarra et Yao Koffi Berthe, de l'équipe de nettoyage*

© UNESCO/E. Urbano



8

⑩ *Doris Jugganadum, librairie-boutique de l'UNESCO*

© UNESCO/E. Urbano

⑪ *Jocelyne Allombert, économat de l'UNESCO*

© UNESCO/E. Urbano

⑧ *Alain Robert Bellance, agent de sécurité*

© UNESCO/E. Urbano

⑨ *Hermann Mollat et Patrick Santot, agents de protection contre les incendies*

© UNESCO/E. Urbano

⑫ *Silvia Capezzali, Amadou Sow, Véronique Nahoum Querub, Brigitte Guibert, Pilar Christina Morel Vásquez, Marie-José Delgado et Thi Hoang Mai Le à l'accueil*

© UNESCO/E. Urbano



11



9



10



12

UNESCO WIFI
User ID: hq-air
Password: uneswifi

*Vue du plafond circulaire
en bois de frêne de la salle
du Conseil exécutif au
Siège de l'UNESCO, œuvre
de l'architecte français
Bernard-Henri Zehrfuss.*

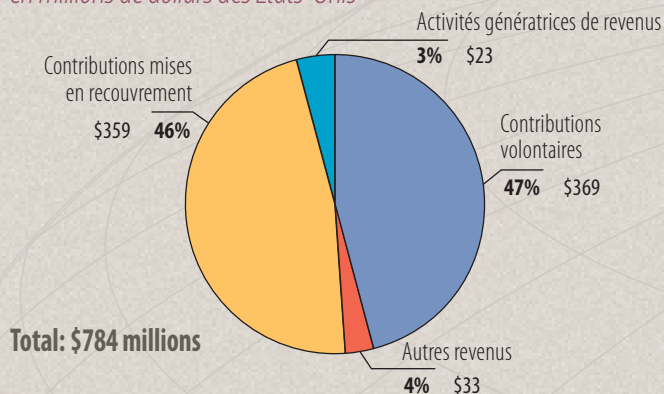




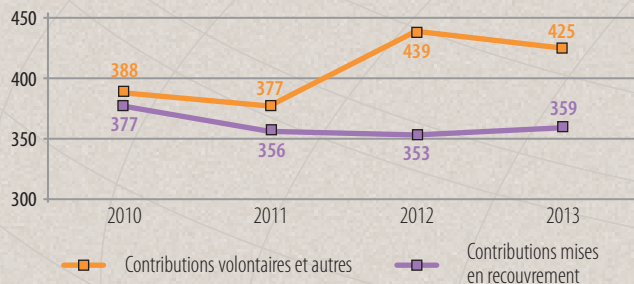
Annexes

1. Informations financières

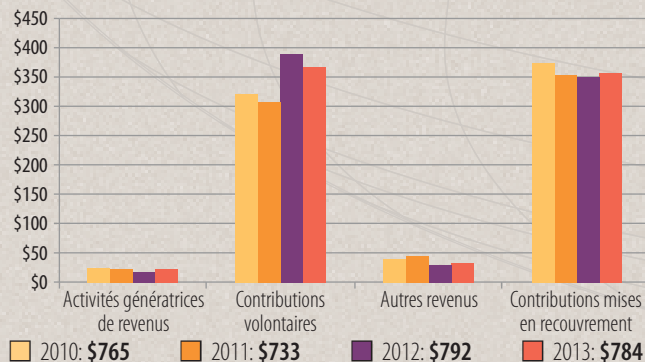
Total des revenus par nature, 2013 –
en millions de dollars des États-Unis



Évolution des revenus, 2010-2013 –
en millions de dollars des États-Unis



Revenus par source de financement, 2010-2013 –
en millions de dollars des États-Unis



25 plus gros donateurs pour
les projets extrabudgétaires et les instituts, 2013 –
en milliers de dollars des États-Unis

1	Brésil	43 334
2	Italie	36 707
3	Japon	30 499
4	Banque mondiale/BIRD	28 963
5	Suède	20 400
6	Union Européenne (EU)	19 889
7	Pays-Bas	18 671
8	Norvège	12 468
9	Netherlands Organisation for International Cooperation in Higher Education (NUFFIC)	10 216
10	Pakistan	9 645
11	République de Corée	7 852
12	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	7 340
13	France	5 509
14	Iraq	5 024
15	Belgique	4 812
16	Suisse	4 369
17	Indonésie	4 090
18	Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA)	3 875
19	Allemagne	3 660
20	Chine	3 523
21	Finlande	3 457
22	HHO Qatar	3 450
23	Koweït	3 392
24	Inde	3 192
25	Education Above All Foundation	3 043

**Contributions mises en recouvrement pour le budget ordinaire :
25 plus gros recouvrements, 2013 –
en milliers de dollars des États-Unis**

		%	Montant
1	États-Unis d'Amérique*	22,000	71 830
2	Japon	10,834	35 373
3	Allemagne	7,142	23 319
4	France	5,594	18 264
5	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	5,179	16 909
6	Chine	5,148	16 808
7	Italie	4,448	14 523
8	Canada	2,984	9 743
9	Espagne	2,973	9 707
10	Brésil	2,934	9 580
11	Fédération de Russie	2,438	7 960
12	Australie	2,074	6 772
13	République de Corée	1,994	6 510
14	Mexique	1,842	6 014
15	Pays-Bas	1,654	5 400
16	Turquie	1,328	4 336
17	Suisse	1,047	3 418
18	Belgique	0,998	3 258
19	Suède	0,960	3 134
20	Pologne	0,921	3 007
21	Arabie saoudite	0,864	2 821
22	Norvège	0,851	2 779
23	Autriche	0,798	2 605
24	Danemark	0,675	2 204
25	Inde	0,666	2 174

* Les États-Unis d'Amérique ont suspendu le paiement de leurs contributions depuis 2011

**Trésorerie destinée au programme
et liée au programme, 2012-2013 –
en millions de dollars des États-Unis**

	2013		2012	
Éducation	195	37%	138	27%
Sciences exactes et naturelles	120	22%	104	20%
Sciences sociales et humaines	32	6%	29	6%
Culture	54	10%	62	12%
Communication et information	21	4%	23	5%
Fonds d'urgence	2	-	48	9%
Fonds général et autres	110	21%	109	21%
Total	534		513	

**Dépenses par catégorie, 2012-2013 –
en millions de dollars des États-Unis**

	2013	2012
Coûts des prestations dues au personnel	393	383
Consultants et missions	52	42
Formations externes, subventions et transferts	56	61
Consommables et fournitures	61	62
Services contractuels	129	133
Provisions pour contributions impayées et autres	113	125
Total	804	806

Note: les recettes et les dépenses sont prises en compte conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

2. Bourses

Dans le cadre du Programme régulier et du Programme extrabudgétaire, un total de **201** bourses ont été accordées par la Section des bourses sur la période s'étendant du 1^{er} janvier 2013 à décembre 2013, pour une valeur totale de **\$4 094 014**.

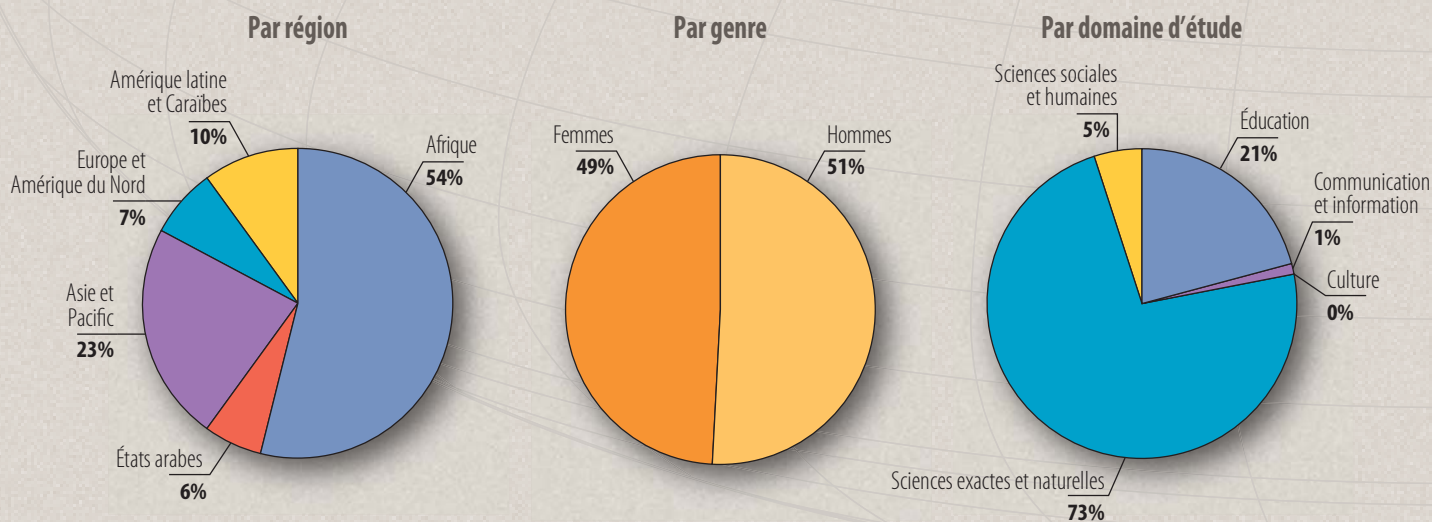
- **Budget régulier de l'UNESCO + Fonds d'urgence de l'UNESCO** utilisé pour augmenter le plafond budgétaire réel afin de respecter les obligations de l'UNESCO relatives à l'accord de partage des coûts avec les donateurs.
167 bourses ont été accordées dans le cadre du Programme de bourses co-parrainées avec le budget régulier de l'UNESCO pour un total de **\$216 747** et le Fonds d'urgence pour un total de **\$165 851**. La valeur totale des contributions en nature qui s'inscrivent dans ce Programme de bourses co-parrainées s'élève à **\$3 304 000**.

UNESCO/Chine (La Grande Muraille)	25 bourses
UNESCO/République tchèque	3 bourses
UNESCO/Israël (MASHAV)	52 bourses
UNESCO/Pologne	35 bourses
UNESCO/République de Corée	30 bourses
UNESCO/ISED - Fédération de Russie	22 bourses

- **Fonds extrabudgétaire**

Au total, **34** bourses ont été décernées dans le cadre de la Bourse internationale UNESCO/L'Oréal pour les jeunes femmes se consacrant à l'étude des sciences de la vie, projets extrabudgétaires (Fonds-en-dépôt) d'une valeur totale de **\$407 416 USD**.

Répartition des bourses



3. Prix

PRIX FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY POUR LA RECHERCHE DE LA PAIX

François Hollande, Président de la République française

Éducation

PRIX D'ALPHABÉTISATION UNESCO DU ROI SEJONG

La Mission nationale de l'alphabétisation du ministère des Ressources humaines et du développement (Inde), Programme d'alphabétisation en langue maternelle de la région de Guéra (Tchad)

PRIX CONFUCIUS UNESCO D'ALPHABÉTISATION

La Direction de l'éducation pour adultes du ministère de l'éducation (Namibie), Dhaka Ahsania Mission (Bangladesh), « Savoir pour mieux vivre » (Côte d'Ivoire)

Culture

PRIX UNESCO SHARJAH POUR LA CULTURE ARABE

Mustapha Cherif (Algérie), l'Arab British Centre (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Sciences exactes et naturelles

PRIX UNESCO - KALINGA DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE

Xiangyi Li (Chine)

PRIX L'ORÉAL-UNESCO POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE

Lauréates : Francisca Nneke Okeke (Nigéria), Reiko Kuroda (Japon), Marcia Barbosa (Brésil), Deborah Jin (États-Unis d'Amérique), Pratihba Gai (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

PRIX SULTAN QABUS POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

The State Forests National Forest Holding (Pologne), The Endangered Wildlife Trust (Afrique du Sud)

Sciences sociales et humaines

PRIX INTERNATIONAL JOSÉ MARTÍ

Frei Betto (Brésil)

PRIX UNESCO/JUAN BOSCH POUR LA PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES EN AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Karen Nathalia Cerón Steevens (Colombie)

Communication et information

PRIX UNESCO/JIKJI MÉMOIRE DU MONDE

ADABI (Apoyo al Desarrollo de Archivos y Bibliotecas) (Mexique)

PRIX MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE UNESCO/GUILLERMO CANO

Reeyot Alemu (Éthiopie)

4. Inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial

Inscriptions

Sites culturels

ALLEMAGNE

- Bergpark Wilhelmshöhe

CANADA

- Station balnéaire basque de Red Bay

CHINE

- Paysage culturel des rizières en terrasse des Hani de Honghe

CORÉE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE)

- Monuments et sites historiques de Kaesong

FIDJI

- Ville portuaire historique de Levuka

INDE

- Forts de colline du Rajasthan

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')

- Palais du Golestan

ITALIE

- Villas et jardins des Médicis en Toscane

JAPON

- Fujisan, lieu sacré et source d'inspiration artistique

NIGER

- Centre historique d'Agadez

POLOGNE, UKRAÏNE

- *Tserkvas* en bois de la région des Carpates

PORTUGAL

- Université de Coimbra — Alta et Sofia

QATAR

- Site archéologique d'Al Zubarah

UKRAÏNE

- Cité antique de Chersonèse Taurique et sa chòra

Sites naturels

CHINE

- Tianshan au Xinjiang

ITALIE

- Mont Etna

MEXIQUE

- Réserve de biosphère El Pinacate et le Grand désert d'Altar

NAMIBIE

- Erg du Namib

TADJIKISTAN

- Parc national tadjik (montagnes du Pamir)

Extensions

Sites culturels

POLOGNE

- Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia

Sites naturels

KENYA

- Parc national/Forêt naturelle du mont Kenya

Sites mixtes (culturels et naturels)

AFRIQUE DU SUD, LESOTHO

- Parc Maloti-Drakensberg

5. Inscriptions sur les listes du patrimoine culturel immatériel

Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente

AZERBAÏDJAN

- Le tchovgan, jeu équestre traditionnel pratiqué à dos de chevaux karabakhs en République d'Azerbaïdjan

GUATEMALA

- La cérémonie de la Paach

MONGOLIE

- La calligraphie mongole

UGANDA

- La tradition de l'empaako des Batooro, Banyoro, Batuku, Batagwenda et Banyabindi de l'ouest de l'Ouganda

Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

ALGÉRIE

- Le pèlerinage annuel au mausolée de Sidi 'Abd el-Qader Ben Mohammed dit « Sidi Cheikh »

ALGÉRIE – MALI – NIGER

- Les pratiques et savoirs liés à l'imzad des communautés touarègues de l'Algérie, du Mali et du Niger

BANGLADESH

- L'art traditionnel du tissage jamdani

BELGIQUE

- La pêche aux crevettes à cheval à Oostduinkerke

BRÉSIL

- Le Círio de Nazaré (Le Cierge de Notre-Dame de Nazareth) à Belém, dans l'État du Pará

CHINE

- Le zhusuan chinois, connaissances et pratiques du calcul mathématique au boulier

CROATIE – CHYPRE – GRÈCE – ITALIE – MAROC – PORTUGAL – ESPAGNE

- La diète méditerranéenne

ÉTHIOPIE

- La fête de commémoration de la découverte de la Véritable Sainte-Croix du Christ

EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

- La fête des Quarante saints martyrs à Chtip

FRANCE

- Les ostensions septennales limousines

GÉORGIE

- La méthode géorgienne de vinification à l'ancienne dans des kvevris traditionnels

INDE

- Le sankirtana, chants rituels, tambours et danses du Manipur

ITALIE

- Les processions de structures géantes portées sur les épaules

JAPON

- Le washoku, traditions culinaires des Japonais, en particulier pour fêter le Nouvel An

KIRGHIZISTAN

- Manas, Semetey, Seitek : trilogie épique kirghize

MONGOLIE

- L'artisanat traditionnel du ger mongol et les coutumes associées

PÉROU

- Les connaissances, savoir-faire et rituels liés à la rénovation annuelle du pont Q'eswachaka

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

- Le kimjang, préparation et partage du kimchi en République de Corée

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA – ROUMANIE

- Le colindat de groupe d'hommes, rituel de Noël

SÉNÉGAL

- Le xoxy, une cérémonie divinatoire chez les Serer du Sénégal

SLOVAQUIE

- La musique de Terchová

TURQUIE

- La culture et la tradition du café turc

UKRAÏNE

- La peinture décorative de Petrykivka, expression de l'art populaire ornemental ukrainien

VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)

- La parranda de San Pedro de Guarenas et Guatire

VIET NAM

- L'art du ðòn ça tàì tữ, musique et chants, dans le sud du Viet Nam

Programmes, projets et activités visant à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel considérés comme reflétant le mieux les principes et les objectifs de la Convention

ESPAGNE

- Méthodologie pour l'inventaire du patrimoine culturel immatériel dans les réserves de biosphère : l'expérience du Montseny

6. Nouvelles réserves de biosphère de l'UNESCO

13 nouvelles réserves de biosphère ont été approuvées par le Conseil international de coordination du Programme de l'UNESCO l'Homme et la biosphère (MAB), y compris une réserve de biosphère transfrontalière.

CHINE Île des Serpents-Mont Laotie

ÉQUATEUR Massif de Cajas

ESPAGNE Mariñas Coruñasas e Terras do Mandeo, Site royal de San Ildefonso-El Espiñar, Terres de l'Ebre, Ordesa-Vignemale (extension)

FRANCE Marais Audomarois, Mont-Viso*

INDE Grande Nicobar

ITALIE Monteviso Area della Biosfera del Monviso*

KAZAKHSTAN Alakol

PAKISTAN Forêt de genévriers de Ziarat

RÉPUBLIQUE DE CORÉE Gochang

* Réserve de la biosphère transfrontalière entre la France et l'Italie : la partie nationale italienne nommée Area della Biosfera del Monviso et la partie nationale française nommée Réserve de la biosphère Mont-Viso.

7. Nouveaux géoparcs soutenus par l'UNESCO

CHINE Géoparc Sennongjia, Géoparc Yanqing

ITALIE Géoparc Sesia –Val grande

JAPON Géoparc des îles Oki

PAYS-BAS Géoparc de Hondsrug

PORTUGAL Géoparc des Açores

SLOVÉNIE Géoparc Idrija

SLOVÉNIE/AUTRICHE Géoparc Karavanke/
Karawanken

TURQUIE Géoparc volcanique du Kula

URUGUAY Géoparc des Grottes du Palais

8. Condamnations de meurtres de journalistes

BRÉSIL

- Eduardo Carvalho
- Valério Luiz de Oliveira
- Décio Sá
- Mario Randolpho Marques Lopes
- Paulo Roberto Cardoso Rodrigues

COLOMBIE

- José Darío Arenas
- Édison Alberto Molina
- Jose Gómez Naudin
- Alberto Lázaro del Valle

ÉQUATEUR

- Fausto Valdiviezo Moscoso

ÉGYPTE

- Tamer Abdel Raouf
- Habiba Abdelaziz
- Mosab Al-Shami
- Ahmed Abdel Gawad
- Ahmed Assem el-Senousy

FÉDÉRATION DE RUSSIE

- Akhmednabi Akhmednabiyev
- Mikhail Beketov

FRANCE-BELGIQUE

- Yves Debay

FRANCE

- Ghislaine Dupont
- Claude Verlon
- Olivier Voisin

GUATEMALA

- Carlos Alberto Orellana Chávez
- Luis de Jesús Lima
- Luis Alberto Lemus
- Jaime Napoleón Jarquín Duarte

HAÏTI

- Pierre Richard Alexander

HONDURAS

- Juan Carlos Argeñal Medina
- Manuel Murillo Varela
- Anibal Barrow

INDE

- Sai Reddy
- Israr
- Rajesh Verma
- Rakesh Sharma

IRAQ

- Nawras Al-Nouaimi
- Kawa Ahmed Germyani
- Adel Mohsen Hussien
- Wahdan Al-Hamdani
- Alaa Edwar
- Bashar al-Nuaimi
- Mohamed Ghanem
- Mohamed Karim al-Badrani
- Muwaffak al-Ani

LIBYE

- Radwan Gharyani
- Saleh Haifyana
- Azzedine Qusad

MEXIQUE

- Alberto López Bello
- Mario Ricardo Chávez Jorge
- Jaime González Domínguez

NIGÉRIA

- Ikechukwu Udenu

UGANDA

- Thomas Pere

PAKISTAN

- Ayub Khan Khattak
- Haji Abdul Razzak
- Ahmed Ali Joiya
- Mehmood Jan Afridi
- Malik Mumtaz
- Imran Shaikh
- Mohammad Iqbal
- Saif-ur-Rehman

PARAGUAY

- Carlos Artaza
- Marcelino Vázquez

PÉROU

- Luis Choy Yin Sandoval

PHILIPPINES

- Rogelio «Tata» Butalid
- Michael Diaz Milo
- Joas Dignos
- Vergel Bico
- Fernando Solijon
- Mario Sy
- Bonifacio Loreto
- Richard Kho

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

- Yasser Faysal Al-Joumaili
- Yara Abbas
- Mohamed Al-Massalma
- Suhail Mahmoud Al-Ali

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

- Elisabeth Blanche Olofio

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- Guylain Chanjabo

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE

ET D'IRLANDE DU NORD

- Michael Deane

SOMALIE

- Mohamed Mohamud
- Ahmed Sharif
- Liban Abdullahi Farah
- Mohamed Ibrahim Rageh
- Rahmo Abdulkadir
- Abdihared Osman Adan

TANZANIE (RÉPUBLIQUE-UNIE DE)

- Issa Ngumba

9. Ratifications de conventions adoptées sous l'égide de l'UNESCO

Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles 2005

COLOMBIE 19/03/2013 *Adhésion*
ANTIGUA-ET-BARBUDA 25/04/2013 *Adhésion*
VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU) 28/05/2013 *Acceptation*
MAROC 04/06/2013 *Ratification*
EL SALVADOR 02/07/2013 *Ratification*
IRAQ 22/07/2013 *Adhésion*
BELGIQUE 09/08/2013 *Ratification*
COMORES 20/11/2013 *Ratification*

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel 2003

RWANDA 21/01/2013 *Ratification*
MICRONÉSIE (ÉTATS FÉDÉRÉS DE) 13/02/2013 *Ratification*
FINLANDE 21/02/2013 *Acceptation*
NAURU 01/03/2013 *Ratification*

ALLEMAGNE 10/04/2013 *Acceptation*
ANTIGUA-ET-BARBUDA 25/04/2013 *Ratification*
MALAISIE 23/07/2013 *Ratification*
ANDORRE 08/11/2013 *Ratification*
SAMOA 13/11/2013 *Acceptation*
COMORES 20/11/2013 *Ratification*

Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels 1970

LESOTHO 17/07/2013 *Ratification*
MYANMAR 05/09/2013 *Ratification*

Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et ses deux Protocoles

Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. La Haye, 14 mai 1954

AUCUN

Premier Protocole de 1954. La Haye, 14 mai 1954

NOUVELLE-ZÉLANDE 17/10/2013 *Adhésion*

Deuxième Protocole de 1999. La Haye, le 26 mars 1999

CAMBODGE 17/09/2013 *Ratification*

NOUVELLE-ZÉLANDE 23/10/2013 *Adhésion*

MAROC 05/12/2013 *Ratification*

Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique 2001

FRANCE 07/02/2013 *Ratification*

ANTIGUA-ET-BARBUDA 25/04/2013 *Ratification*

TOGO 07/06/2013 *Ratification*

BELGIQUE 05/08/2013 *Ratification*

10. Délégués permanents ayant présenté leurs lettres de créances

Afrique

MOZAMBIQUE S. E. M. Alexandre da Conceição Zandamela, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Mozambique en France, *Délégué permanent* (12/02/2013)
SÉNÉGAL S. E. Mme. Mame Fatim Gueye, Ambassadrice, *Déléguée permanente* (12/02/2013)
BÉNIN S. E. M. Jean Chabi Orou, Ambassadeur, *Délégué permanent* (10/04/2013)

GUINÉE ÉQUATORIALE S. E. M. Mariano Ebang Ebang Anguesomo, *Délégué permanent* (04/06/2013)

LESOTHO S. E. Mme. Lineo Khechane-Ntoane Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire du royaume du Lesotho en Allemagne, *Déléguée permanente* (05/09/2013)

ÉTHIOPIE M. Nega Tsegaye, Ambassadeur, *Délégué permanent* (25/10/2013)

BURUNDI S. E. M. Dieudonné Ndabarushimana, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burundi en France, *Délégué permanent* (29/10/2013)

OUGANDA S. E. Mme. Nimisha Jayant Madhvani, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire, *Déléguée permanente* (04/11/2013)

SOUDAN DU SUD S. E. M. Andrew Akon Akech, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Soudan du Sud en France, *Délégué permanent* (21/11/2013)

États arabes

- LIBAN** S. E. M. Khalil Karam, Ambassadeur, *Délégué permanent* (12/02/2013)
- YÉMEN** S. E. M. Ahmed Sayyad, Ambassadeur, *Délégué permanent* (04/09/2013)
- SOUDAN** S. E. M. Nasreldin Ahmed Wali, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Soudan en France, *Délégué permanent* (05/09/2013)
- LIBYE** S. E. M. Suleiman Mahmoud Khoja, Ambassadeur, *Délégué permanent* (27/09/2013)
- LIGUE DES ÉTATS ARABES** S. E. M. Boutros Assaker, Ambassadeur, *Observateur permanent* (27/09/2013)
- ALGÉRIE** S. E. M. Amar Bendjama, Ambassadeur, *Délégué permanent* (21/11/2013)

Asie et Pacifique

- PAKISTAN** S. E. M. Ghalib Iqbal, Ambassadeur, *Délégué permanent* (19/03/2013)
- SRI LANKA** S. E. M. Karunanatne Hangewatte, Ambassadeur, *Délégué permanent* (05/06/2013)
- PALAOS** S. E. M. Taha Azmi Mikati, Ambassadeur, *Délégué permanent* (03/07/2013)
- BHOUTAN** S. E. M. Daw Penjo, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent du Royaume du Bhoutan auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, *Délégué permanent* (23/07/2013)
- AUSTRALIE** S. E. M. George Mina, Ambassadeur, *Délégué permanent* (09/09/2013)
- JAPON** S. E. M. Kenjiro Monji, Ambassadeur, *Délégué permanent* (29/10/2013)
- KAZAKHSTAN** S. E. M. Nurlan Danenov, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent* (09/11/2013)
- THAÏLANDE** S. E. M. Apichart Chinwanno, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Thaïlande en France, *Délégué permanent* (17/12/2013)

Europe et Amérique du Nord

- TURQUIE** S. E. M. Gürcan Balik, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent* (18/01/2013)
- PORTUGAL** S. E. M. José Filipe Mendes Moraes Cabral, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Portugal en France, *Délégué permanent* (11/02/2013)
- BÉLARUS** S. E. M. Pavel Latuchka, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent* (25/02/2013)
- CROATIE** S. E. M. Ivo Goldstein, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent* (28/02/2013)
- SUISSE** S. E. M. Jean-Jacques de Dardel, Ambassadeur de la Confédération suisse auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie, *Délégué permanent* (19/03/2013)
- S. E. M. Jean-Frédéric Jauslin, Ambassadeur de la Confédération suisse auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie, *Délégué permanent* (27/09/2013)
- GÉORGIE** S. E. Mme. Ecaterine Siradzé-Delaunay, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la Géorgie en France, *Déléguée permanente* (19/07/2013)
- GRÈCE** S. E. Mme. Katherina E. Daskalaki, Ambassadrice, *Déléguée permanente* (19/07/2013)
- DANEMARK** S. E. M. Klavs Arnoldi Holm, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent du Danemark auprès de l'OCDE, *Délégué permanent* (04/09/2013)
- FINLANDE** S. E. M. Okko Pekka Salmimies, Ambassadeur, *Délégué permanent* (04/09/2013)
- RÉPUBLIQUE TCHÈQUE** S. E. Mme. Marie Chatardova, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire, *Déléguée permanente* (09/09/2013)

ITALIE S. E. Mme. Vincenza Lomonaco, Ambassadrice, *Déléguée permanente* (27/09/2013)

BELGIQUE S. E. M. Yves Haesendonck, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent* (27/09/2013)

MALTE S. E. M. Joe Vella Gauci, Ambassadeur, *Délégué permanent* (15/10/2013)

FRANCE S. E. M. Philippe Lalliot, Ambassadeur, *Délégué permanent* (16/10/2013)

Amérique latine et Caraïbes

- BOLIVIE** S. E. M. Sergio Caceres Garcia, Ambassadeur, *Délégué permanent* (12/02/2013)
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE** S. E. Mme. Laura Faxas, Ambassadrice, *Déléguée permanente* (20/02/2013)
- HAÏTI** S. E. Mme. Vanessa Matignon, Ambassadrice de la République d'Haïti en France, *Déléguée permanente* (11/04/2013)
- GUATEMALA** S. E. M. Marco Tulio Chicas Sosa, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Guatemala en France, *Délégué permanent* (04/09/2013)
- VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)** S. E. M. Luis Alberto Crespo, Ambassadeur, *Délégué permanent* (04/09/2013)
- TRINITÉ-ET-TOBAGO** S. E. M. John Chrisostom Edmund Sandy, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent* (09/09/2013)
- SAINT-KITTS-ET-NEVIS** S. E. M. David P. Doyle, Ambassadeur, *Délégué permanent* (09/09/2013)
- MEXIQUE** S. E. M. Porfirio Thierry Muñoz-Ledo Chevannier, Ambassadeur, *Délégué permanent* (30/09/2013)
- BAHAMAS** S. E. M. Elwood L. Donaldson, Ambassadeur, *Délégué permanent* (11/11/2013)

11. Nomination de personnalités éminentes

Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO

TAN DUN

Chine 22/03/2013

Artistes de l'UNESCO pour la paix

MARCUS MILLER

États-Unis d'Amérique 04/07/2013

Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO pour le sport

SERIK SAPIYEV

Kazakhstan 24/08/2013

12. Nouveaux instituts et centres placés sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2)

AFRIQUE DU SUD

Centre africain de recherche sur le changement global et les ressources en eau, à Pietermaritzburg

ALGÉRIE

Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique, à Alger

ARABIE SAOUDITE

Centre régional pour la qualité et l'excellence en éducation (RCQE), à Riyad

ARGENTINE

Centre régional pour les arts et la culture, à Villa Ocampo, Buenos Aires

CHINE

Centre international de connaissances pour les sciences et technologies de l'ingénieur, à Beijing

CHINE

Centre international sur la géochimie à l'échelle mondiale, à Langfang

DANEMARK

Centre d'Aalborg pour l'apprentissage fondé sur les problèmes en science de l'ingénieur et durabilité, à Aalborg

ÉGYPTE

Centre régional pour l'éducation des adultes (ASFEC), à Sirs El-Layyan

ESPAGNE

Centre international sur les réserves de biosphère méditerranéennes, deux littoraux unis par leur culture et leur milieu naturel, à Castellet i La Gornal

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Institut international pour le dialogue interculturel et le journalisme sensible aux conflits (IIDCSR), dans l'Oregon

EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

Institut international de génie sismique et sismologie appliquée (IZIIS), à Skopje

INDE

Centre pour la gestion et la formation concernant le patrimoine naturel mondial, à Dehradun

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Centre international pour la sécurité et la gestion durable de l'eau (i-WSSM), à Daejeon

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Centre international des arts martiaux pour le développement et la participation de la jeunesse, à Chungju

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

Centre régional d'enseignement et de recherche en océanographie pour l'Asie occidentale, à Téhéran

SUÈDE

Centre international pour la coopération dans le domaine de l'eau, à Stockholm

URUGUAY

Centre régional pour la gestion des eaux souterraines pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à Montevideo

13. Principaux partenariats signés en 2013

JANVIER

- **L'Union européenne et le Bureau de l'UNESCO à Amman** ont lancé un projet pour soutenir l'éducation de qualité et promouvoir les opportunités de développement des compétences pour les jeunes réfugiés syriens et les jeunes jordaniens victimes de la crise humanitaire. (4,3 millions d'euros)
- **L'UNESCO** a été désignée entité de supervision d'une subvention du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) pour le projet de Fonds de la société civile pour l'éducation qui soutient le travail des coalitions nationales pour l'éducation (dans 45 pays) en vue d'atteindre les objectifs de l'EPT. (14,5 millions de dollars des États-Unis)

MARS

- **Le gouvernement du Japon et l'UNESCO** ont lancé le projet « Soutien urgent pour l'éducation dans les camps de déplacés de Kanyaruchinya, Mungunga III et Lac Vert et dans la province voisine du Nord-Kivu en RDC », dont 9 000 élèves bénéficieront. (1,3 million de dollars des États-Unis)
- **La municipalité de Shaoxing de République démocratique de Chine et l'UNESCO** ont signé un accord de coopération stratégique dans les domaines de la préservation et de la promotion du patrimoine culturel, de la culture au service du développement durable et des villes créatives. (530 503 dollars des États-Unis)

AVRIL

- **La gouvernement de Malaisie et l'UNESCO** ont signé un accord de fonds en dépôt qui contribuera à améliorer la coopération Sud-Sud pour le renforcement des capacités en matière d'éducation, de science et de culture au bénéfice des pays les moins avancés, des petits États insulaires d'Asie-Pacifique et en soutien du programme « Priorité Afrique ». (5 millions de dollars des États-Unis, plus 1 million de dollars des États-Unis supplémentaire par an)

MAI

- **Le ministère de la Dotation sunnite irakien, le Gouvernorat de Salah Al Din et l'UNESCO** ont signé trois accords pour la préservation du patrimoine culturel de la ville irakienne de Samarra. (3,4 millions de dollars des États-Unis)

JUIN

- **Panasonic Corporation et l'UNESCO** ont renouvelé leur partenariat stratégique pour deux années supplémentaires afin de continuer leurs activités de sensibilisation sur la préservation des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO et promouvoir l'éducation à l'environnement. (1 million de dollars des États-Unis)
- **Le groupe d'investissement Beijing Zhongkun et l'UNESCO** ont signé un accord stratégique pour la sauvegarde et la protection du patrimoine mondial à travers le voyage et le tourisme durables. (1 million de dollars des États-Unis)
- **L'Union européenne et l'UNESCO** ont signé un partenariat pour la sauvegarde de l'ancienne forteresse Novobërdë/Novo Brdo (Kosovo). (1 million d'euros)

- **L'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) et l'UNESCO** ont conclu un accord de fonds en dépôt pour soutenir le projet « Économie verte dans les réserves de la biosphère » dans trois réserves de la biosphère africaine (Ghana, Tanzanie et Nigéria). (1,8 million de dollars des États-Unis)

JUILLET

- **Le gouvernement de la République d'Azerbaïdjan et l'UNESCO** ont signé un accord-cadre de coopération dans tous les domaines de compétences de l'Organisation. (5 millions de dollars des États-Unis)

SEPTEMBRE

- **Le gouvernement de Suède et l'UNESCO** ont conclu un accord relatif au projet de « Renforcement des programmes complets d'éducation sexuelle pour les jeunes dans le milieu scolaire en Zambie : 2013 – 2018 ». (3,8 millions de dollars des États-Unis)
- **L'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) et l'UNESCO** ont signé un accord sur le « Plan d'urgence pour les forêts humides du site du patrimoine mondial de l'Atsinanana (Madagascar) », entre 2013 et 2015. (1 million de dollars des États-Unis)
- **Le gouvernement du Japon et l'UNESCO** ont lancé un programme de renforcement des capacités pour les réfugiés syriens en Jordanie par le biais d'émissions de radio. (457 400 dollars des États-Unis)

- **Le gouvernement du Cameroun et l'UNESCO** ont signé un accord pour soutenir le développement local par le biais des radios communautaires. *(5,8 millions de dollars des États-Unis)*

OCTOBRE

- **Le ministère de l'Intérieur afghan, le gouvernement du Japon et l'UNESCO** ont lancé la deuxième phase du projet de renforcement de l'alphabétisation de la police afghane (LEAP). *(3 millions de dollars des États-Unis)*
- **Le ministère de l'Éducation afghan, le gouvernement du Japon et l'UNESCO** ont lancé la phase suivante du Programme pour le renforcement de l'alphabétisation en Afghanistan (ELA 3). *(20 millions de dollars des États-Unis)*
- **L'Agence française pour le développement (AFD) et l'Institut international de planification de l'éducation (IIPPE)** de l'UNESCO ont signé un accord relatif à l'analyse du secteur de l'éducation en Afrique. *(5 millions d'euros)*
- **Le ministère de l'Éducation et de la Culture d'Indonésie et l'UNESCO** ont signé un accord de fonds en dépôt qui soutiendra des projets en matière d'éducation, de science, de culture et de communications dans le pays. *(4 millions de dollars des États-Unis)*
- **L'Union européenne et l'UNESCO** ont lancé la phase II de l'« Étude avancée des ressources hydrogéologiques en Irak ». *(5 millions d'euros)*

- **Changqing Investment Group Co. Ltd Beijing et l'UNESCO** ont signé un accord pour la promotion de la culture et du développement sous toutes ses formes. *(2 millions de dollars des États-Unis)*

NOVEMBRE

- **Le gouvernement de Norvège et l'UNESCO** ont signé un amendement à l'Accord de coopération en matière de programmes pour 2012-2013 en faveur d'activités éducatives et d'évaluations connexes. *(2,6 millions de dollars des États-Unis)*
- **Le gouvernement de Norvège et l'UNESCO** ont signé un nouvel accord de financement en faveur de la préservation du patrimoine culturel du Mali. *(170 000 dollars des États-Unis)*
- **L'Ambassade des Pays-Bas à Tunis, au nom du ministère néerlandais des Affaires étrangères, et l'UNESCO** ont signé un accord pour poursuivre le soutien à la formation des forces de sécurité sur la liberté d'expression, la liberté de la presse et la sécurité des journalistes afin de promouvoir les principes démocratiques en Tunisie. *(250 000 dollars des États-Unis)*
- **Le Koweït et l'UNESCO** ont signé un accord-cadre portant sur des activités relatives à l'éducation de qualité pour les personnes handicapées, au renforcement des capacités en matière de patrimoine mondial et aux programmes pour les jeunes. *(3,4 millions de dollars des États-Unis)*

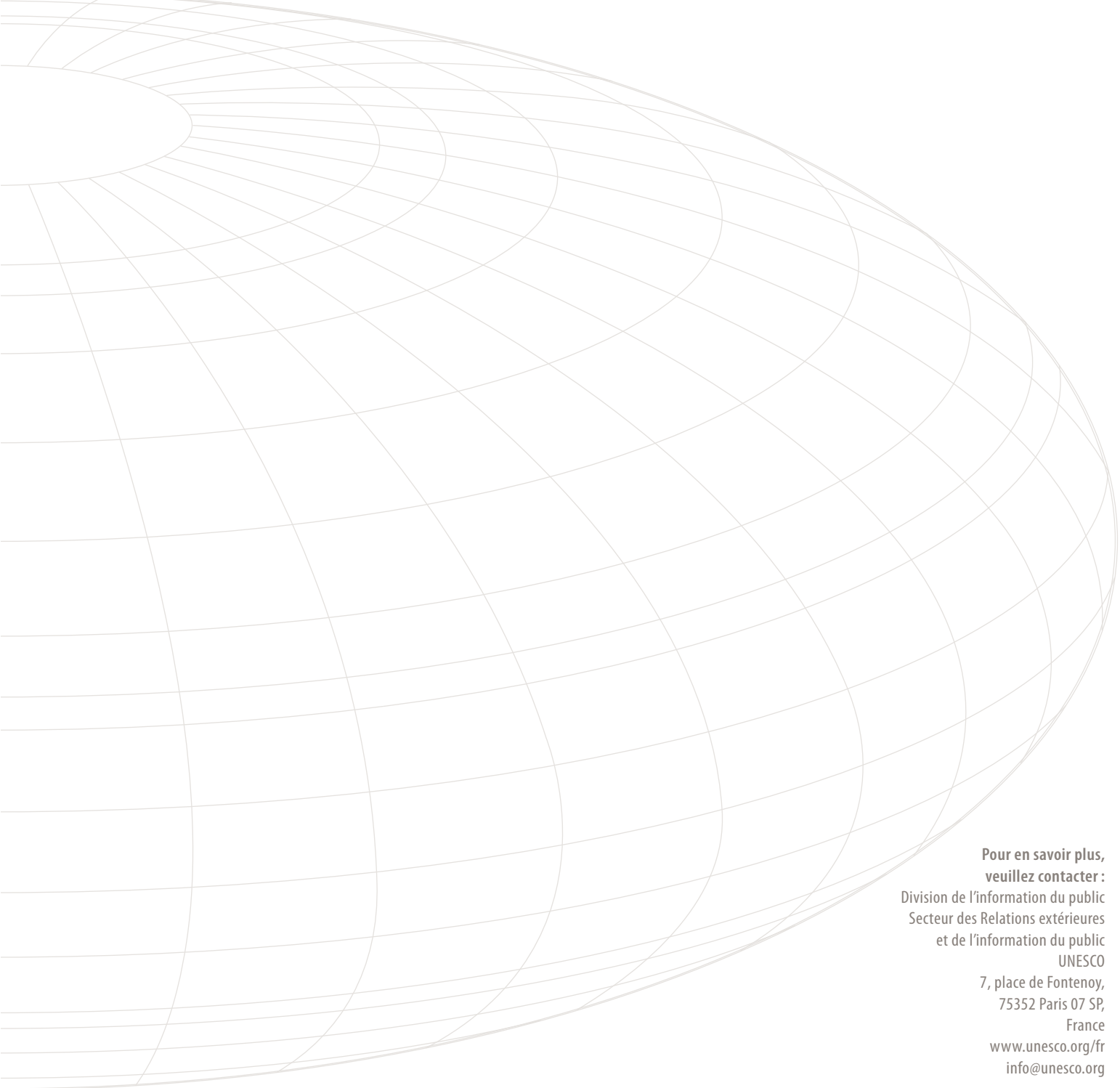
DÉCEMBRE

- **Le gouvernement de Suède et l'UNESCO** ont signé un nouvel accord de financement en faveur du renforcement de l'alphabétisation en Afghanistan. *(9 millions de dollars des États-Unis)*
- **Le gouvernement des Pays-Bas et l'UNESCO** ont signé deux accords complémentaires pour l'extension de trois ans de leur coopération de longue date sur l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau, comme contribution supplémentaire au Programme hydrologique international. *(10 millions d'euros par an)*
- **L'Union européenne et l'UNESCO** ont conclu un accord pour la sauvegarde d'urgence du patrimoine culturel syrien. *(2,7 millions d'euros)*
- **La République de Corée et l'UNESCO** ont signé un accord pour construire un musée et un centre culturel sur le site du patrimoine mondial de Bamiyan en Afghanistan. *(5,4 millions de dollars des États-Unis)*
- **L'Union européenne et l'UNESCO** ont déployé des efforts communs sur le projet régional « Réseaux de jeunes en Méditerranée ». *(8,8 millions d'euros)*
- **L'Union européenne et l'UNESCO** ont signé un accord pour le projet « Assistance technique pour renforcer l'accessibilité et l'utilisation du système d'information de gestion de l'éducation du ministère de l'Éducation jordanien pour une formulation de politiques fondées sur des bases empiriques ». *(1,97 millions d'euros)*



© UNESCO/Arne Müller

Cette photographie fait partie d'une série qui a remporté le deuxième concours photo UNESCOMMUNITY « L'UNESCO en action, 2013 ». Elle représente la cérémonie d'inauguration du Centre culturel de Toubacouta dans le cadre du projet du Fonds pour les Objectifs du Millénaire pour le développement sur la culture et le développement au Sénégal dirigé par le Bureau régional de l'UNESCO à Dakar. Le nouveau centre offre un espace de présentation de la riche diversité culturelle de la région, tout en promouvant l'écotourisme et la création d'emplois durables décents pour des jeunes femmes et hommes.



**Pour en savoir plus,
veuillez contacter :**

Division de l'information du public
Secteur des Relations extérieures
et de l'information du public
UNESCO

7, place de Fontenoy,
75352 Paris 07 SP,
France

www.unesco.org/fr
info@unesco.org



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

*Construire la paix
dans l'esprit des hommes
et des femmes*

unesco.org